



Investir dans les populations rurales



Haïti

Small Irrigation and Market Access Development Project in the Nippes and Goavienne Region

Rapport d'achèvement

Rapport principal et appendices

Dates de mission: 19-29 May 2020

Date du document: 05/10/2020

Identifiant du projet 1100001532

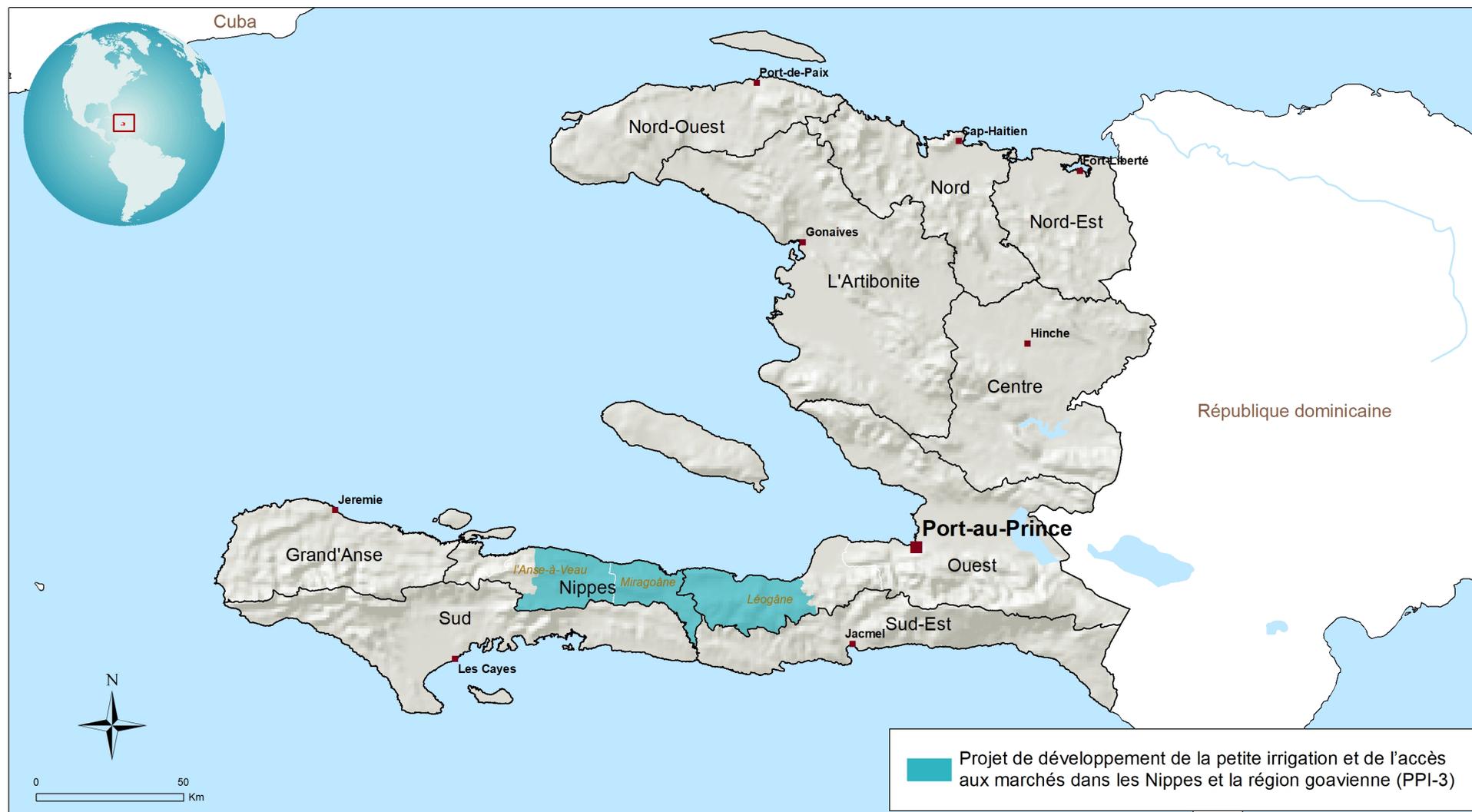
Numéro du rapport: 5520-HT

Identifiant du don CSD 1000004333

Amérique latine et Caraïbes
Département de la gestion des programmes

Ce document sera rendu public sauf opposition de l'emprunteur formulée par écrit au moment de la soumission du document au FIDA ou avant la date de clôture du projet.

Carte de la zone du projet



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 01-10-2020

Taux de change

Monnaie	=	HTG
1,0 USD	=	108,50

Poids et mesures

1 kilogramme (kg)	=	1000 g
1 000 kg	=	2.204 livres
1 kilomètre (km)	=	0.62 mile
1 mètre	=	1.09 yard
1 mètre carré	=	10.76 pieds carrés
1 acre	=	0.405 hectare
1 hectare	=	2.47 acres

Sigles et acronymes

AAA	Agro Action Allemande (Welt Hunger Hilfe) ONG Allemande
AI	Association d'irrigants
ANO	Avis de non objection
ASEC	Assemblée de section communale
BAC	Bureau agricole communal
BM	Banque mondiale
BV	Bassin versant
CEA	Champ école agricole
CASEC	Conseil d'administration de la section communale
CGBV	Comité gestion bassin versant
CNP	Comité national de pilotage
CNIGS	Centre national de l'information géo-spatiale
COSOP	Programme d'options stratégique pour le pays
CRAF	Comptable et Responsable Administratif et Financier
DCP	Document de conception du projet
DIA	Direction des infrastructures agricoles du MARNDR
DDA	Direction départementale agricole
DRFS	Direction des ressources forestières et des sols
DRF	Demande de remboursement de fonds
DSRP	Document stratégique de réduction de la pauvreté
EU	Etats Unis
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
HTG	Gourdes (monnaie haïtienne)
GID	Groupe d'initiatives pour un développement durable
GOH	Gouvernement haïtien
GDU	Groupement d'utilisateurs
IICA	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
MARNDR	Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural
MAST	Ministère des affaires sociales et du travail
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MCDF	Ministère de la condition féminine et aux droits des femmes
ONG	Organisation non gouvernementale
OB	Organisation paysanne de base
OPS	Opérateur partenaire spécialisé
PASAC	Programme d'appui à la sécurité alimentaire
PGP	Plan de gestion du périmètre
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPI	Petits périmètres irrigués

PPM	Plan de passation de marché
PTBA	Programme de travail et budget annuel
PURRACO	Projet d'Urgence de Renforcement de la Résilience des Agriculteurs au Covid-19
RAP	Rapport d'achèvement de projet
RMP	Revue à mi-parcours
SE	Suivi et évaluation
STE	Services techniques de l'Etat
UCP	Unité de coordination des programmes
UFAPAL	Unité de facilitation des achats de produits agricoles locaux
UGP	Unité de gestion du projet
UEP	Unité d'étude et de programmation

Brève présentation du projet

Région Amérique latine et Caraïbes	Niveau de risque du projet Pas à risque
Pays Haïti	Catégorie environnementale et sociale B
Nom du projet Small Irrigation and Market Access Development Project in the Nippes and Goavienne Region	Classification du risque climatique (PESEC) 2
N° du projet 1100001532	
Secteur du projet Développement Agricole	
Chargé de Programme Pays Maija Peltola	
Zone du projet la région Goavienne et le département des Nippes	

Dates clés

Approbation du FIDA	Signature	Entrée en vigueur	Revue à mi-parcours	Achèvement prévu	Achèvement effectif
08/09/2012	24/10/2012	24/10/2012	25/04/2016	31/12/2017	30/06/2019
		Clôture financière prévue	Clôture financière effective		
		Pas encore disponible	Pas encore disponible		
Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre	Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre	Nombre de prolongations	Délai d'entrée en vigueur		
18/05/2019	15	1	1 mois		

Financement du FIDA au moment de la soumission du RAP

Don	XDR Millions	8.75 Million	% décaissés	100.0
------------	---------------------	--------------	--------------------	-------

Montants effectifs des coûts et financements (milliers d'USD) au moment de la soumission du RAP

Composante	FIDA	Cofinancement	Bénéficiaires	Gouvernement	Total
	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel
Strength of grass-roots organiz capacities	0	0	0	0	0
Support for productive activities	0	0	0	0	0
Project Coordination and Management	0	0	0	0	0
Irrigation development	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0
Observations					

Couverture

Bénéficiaires directs

Nombre de membres du ménage

Nombre de personnes bénéficiant des services

Total estimé: **29 240**Total: **5 848****Objectif du projet****Access to natural resources**

The project's development objective is to achieve a sustainable improvement in the livelihoods and incomes of rural poor households, especially those belonging to the most vulnerable groups. Its specific objectives include: (i) increasing agricultural production sustainably through efficient water management and the consolidation of both collective and individual irrigated agriculture; (ii) improving the value of irrigated agriculture production and increasing farmers' access to markets and financial services in order to raise the incomes of the poorest families; and (iii) strengthening the planning, organizational and management capacities of grass-roots organizations in order to facilitate their access to markets and financial services.

Partenaires dans le pays**Institution chargée de l'exécution**

Ministry of Agriculture, Nat Resources & Rural Dev

Institution chargée de la mise en oeuvre

Ministry of Agriculture, Nat Resources & Rural Dev

Matrice de notation à l'achèvement du projet

Pays: Haiti	
Nom du projet: Small Irrigation and Market Access Development Project in the Nippes and Goavienne Region	
N° du projet: 1100001532	
Date d'approbation par le Conseil d'administration: 08/09/2012	
Entrée en vigueur: 24/10/2012	
Date d'achèvement du projet: 30/06/2019	
Date de clôture du prêt: 31/12/2019	
Prêt et don du FIDA (millions d'USD): \$13,199,902	
Financement total du projet: \$16,554,156	
Organisme d'exécution: Ministry of Agriculture, Nat Resources & Rural Dev	
Critère	Note du Rapport d'achèvement de projet
Performance du projet	
- Pertinence	5
- Efficacité	4
- Efficience	3
- Durabilité	4
Impact sur la pauvreté rurale	4
- Revenu et avoirs des ménages	4
- Capital humain et social	4
- Sécurité alimentaire	4
- Productivité agricole	4
- Institutions et politiques	3
Critères d'évaluation supplémentaires	
- Égalité des sexes et autonomisation des femmes	3
- Innovation	4
- Reproduction à plus grande échelle	4
- Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	4
- Adaptation aux changements climatiques	3
- Ciblage et portée	4
- Accès aux marchés	3
Performance des partenaires	
- Performance du FIDA	5
- Performance du gouvernement	4
Résultat global du projet	4

Résumé

1. L'accord de financement entre le Gouvernement d'Haïti (GOH) et le FIDA a été signé le 25 septembre 2012 pour une durée de 5 ans. Selon le premier accord de financement, le budget du PPI-3 était de 16,2 millions de dollars EU, incluant une contribution du FIDA à travers un don de 8,75 millions DTS (13,2 millions de dollars EU), tandis que celle du GOH était estimée à 1,98 millions de dollars EU et celle des bénéficiaires à 1,02 millions de dollars EU. Suite à une mission du FIDA en mars 2016, il a été convenu de réduire les objectifs du projet et de redéfinir le dispositif institutionnel de mise en œuvre. Après la Revue-Mi-Parcours, une nouvelle planification a été faite pour un montant de 13 037 000 dollars EU dont 8,75 millions DTS (11 500 000 [1] dollars USD) accordé par le FIDA comme don. Les dates d'achèvement et de clôture de l'Accord de don ont été étendues respectivement au 30 juin 2019 et 31 décembre 2019.
2. PPI-3 avait pour objectif l'accroissement et sécurisation durables des revenus et conditions de vie des 6000 ménages ruraux pauvres (soit près de 30.000 bénéficiaires directs, en particulier ceux des groupes les plus vulnérables). Le projet disposait de quatre composantes:
 - o (C1) Développement de l'irrigation: Accroissement durable de la base productive par l'optimisation de la gestion de l'eau et la consolidation de l'agriculture irriguée avec 4 sous composantes ; 1.1 Renforcement institutionnel et appui aux associations d'irrigants, 1.2 Validation et diffusion de technologies d'irrigation innovantes, 1.3 Réhabilitation des Périmètres irrigués et 1.4 Remédiation environnementale
 - o (C2) Appui aux activités productives et à l'accès des producteurs aux marchés et à des services financiers: Augmentation de production des principales espèces cultivées (haricot, maïs, riz) et introduction de nouvelles cultures (les cultures maraichères) et Amélioration de la valorisation des produits de l'agriculture irriguée et de l'accès des producteurs à des marchés adaptés de manière à augmenter les revenus des ménages les plus pauvres avec 4 sous composantes ; 1 Appui à l'intensification agricole et 2.2, Appui à la commercialisation, 2.3 Développement de la microfinance et 2.4. Microprojets
 - o (C3) Renforcement des capacités de planification et de structuration des communautés, en incluant les groupes plus vulnérables avec 3 sous composantes 1 - Élaboration et mise en œuvre des plans de mise en valeur des périmètres irrigués, 3.2 – Renforcement des capacités des OB et 3.3 – Alphabétisation
 - o Et une composante 4 de Coordination et gestion du projet.
 - o Suite à la RMP, les objectifs initiaux ont été revus à la baisse ainsi que le dispositif de mise en œuvre des activités de la composante, impliquant les entreprises privées, notamment des ONG, et les services techniques de l'État (STE) du MARNDR. Concernant la composante 1, il a été convenu avec le Ministère que le PPI-3 se focaliserait sur la réhabilitation des périmètres existants (en cours d'exploitation) et non sur de nouveaux sites non exploités et la sous composante 1.2 Validation et diffusion de technologie d'irrigation innovante a été supprimée. En ce qui concerne la composante 2, le PPI-3 s'est concentré sur les activités prioritaires des sous-composantes 2.1 (Appui à l'intensification agricole) et 2.2 (Appui à la commercialisation). Les composantes 3 Appui à la micro finance et 2.4 Micro projets ont été supprimées. Quant à la composante 3, la sous composante 3.3 relative à l'alphabétisation a été supprimée et a été remplacée par une sous composante de Définition et mise en œuvre de la stratégie genre.
3. Alors que le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) est le Bénéficiaire, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) est l'agence d'exécution de cet Accord de Financement avec le FIDA.
4. Ainsi après la RMP, le PPI-3 devait permettre pour la composante 1 de réhabiliter 14 PPI soit 1500 hectares, de renforcer 14 AI, d'emménager 1000 hectares de bassins versants, d'exploiter 50 % des périmètres avec des techniques améliorées, pour la composante 2 permettre une augmentation de 30% de rendement au niveau des parcelles exploitées avec des techniques améliorées, de permettre aux OB d'avoir 4 contrats de vente de produits locaux et que 400 ha de cultures soient engagés dans la vente collective de produits agricoles locaux de qualité enfin que 800 producteurs appliquant les normes de qualité requises. La composante 3 devait permettre à ce que 50 OB/AI soient renforcées de manière à fonctionner correctement et à délivrer des services utiles à leurs membres.
5. Au moment de sa conceptualisation, le PPI-3 visait à atteindre 28 000 ménages ruraux. Après la RMP, le projet a proposé de toucher de manière directe 6 000 ménages agricoles, représentant environ une trentaine de milliers de personnes dont 30% de femmes et plus de 15% de jeunes. En fin de projet ce sont 5848 familles qui ont été touchées.
6. Au cours de sa mise en œuvre, le PPI-3 a subi des changements au niveau de sa structure, des cibles et des arrangements institutionnels, ce qui a permis la réactivation des activités et l'avancement au cours des deux dernières années. Notamment, les changements opérés à mi-parcours étaient adéquats et importants, au regard du retard et des difficultés qu'expérimentait le projet à l'époque.
7. Avec une UCP opérative depuis 2012 (même UCP que le PPI-2), ce n'est qu'en septembre 2013 que le PPI-3 reçoit le premier décaissement du FIDA. De juin 2014 à avril 2015, par application des réglementations annexées aux accords de financement sur les questions liées à la gestion financière de tout projet du FIDA en Haïti, les décaissements des projets en cours en ce moment (PPI-2 et PPI-3) ont été suspendus comme mesure conséquent à la mauvaise gestion des fonds du FIDA en Haïti.
8. Cette décision, malgré la quasi-totalité des irrégularités constatées concernaient le PPI-2, impacta énormément la mise en œuvre du PPI-3 et la possibilité d'atteindre les résultats espérés. Par ailleurs, les effets de la suspension se sont fait sentir même après leur levée, quand l'attention de l'UCP se focalisa sur la mise en œuvre du PPI-2 qui devait s'achever à très court terme, en détriment du PPI-3. Il y a lieu de signaler le retrait de l'IICA, partenaire principal responsable de la mise en œuvre de plus de 60% des activités du projet, qui a compliqué la tâche de l'UCP et a rendu le redémarrage du projet très difficile.
9. Avec seulement 3,6% du montant du projet décaissé et très peu de réalisations depuis son démarrage, le Gouvernement et le FIDA se sont accordés, suite à la RMP, sur une restructuration importante du projet. L'accord prévoit la révision à la baisse des objectifs initiaux de toutes les composantes, avec une réduction des cibles de 28 000 ménages ruraux à 6 000. Le nombre des périmètres irrigués ciblés passa de 18 à 14 et certaines sous-composantes du projet ont été éliminées, en priorisant certaines activités.
10. Autre décision importante, le Gouvernement et le FIDA décidèrent que la coordination du PPI-3 sera assurée par une nouvelle unité de gestion dédiée sous l'autorité du MARNDR et en étroite collaboration avec la DIA. Une assistance technique, en l'occurrence le PNUD a été recrutée par appel d'offre pour accompagner l'UCP dans sa gestion fiduciaire.
11. Suite au retrait de l'IICA qui n'était plus intéressé à la nouvelle structure du programme, le projet a développé des partenariats avec d'autres institutions, l'AAA (remédiation environnementale), les Opérateurs de services et le GID (champs écoles

- agricoles.) Les BAC/DDA et la DIA ont également été davantage responsabilisés pour la réalisation d'activités.
12. Un événement climatique extrême frappa le pays, l'Ouragan Matthew en octobre 2016, en affligeant énormément les zones d'influence du projet, notamment le processus de réhabilitation des périmètres irrigués par l'impossibilité de développer, entre autres choses, des études techniques et les travaux d'aménagement.
 13. En conséquence, le FIDA accorda une prolongation de 18 mois de la période de mise en œuvre du projet pour permettre la finalisation des activités en cours et utiliser la totalité des ressources encore disponibles pour le projet.
 14. **Évaluation de la pertinence du projet.** Le PPI-3 était très pertinent en termes d'alignement de ses objectifs avec les politiques et stratégies nationales et celles du FIDA, les options de composantes techniques et la prise en compte de l'approche filière.
 15. Au cours de sa mise en œuvre, le PPI-3 a subi des changements au niveau de sa structure, des cibles et des arrangements institutionnels, ce qui a permis la réactivation des activités et l'avancement au cours des deux dernières années. Notamment, les changements opérés à mi-parcours étaient adéquats et importants, au regard du retard et des difficultés qu'expérimentait le projet à l'époque.
 16. Par contre, le PPI-3 était modérément pertinent en ce qui concerne les arrangements institutionnels, le ciblage général et la disposition budgétaire pour atteindre les objectifs du projet. La décision prise de gérer le PPI-2 et le PPI-3 par une même UCP, bien que compréhensible à court terme, a été finalement inappropriée, compte tenu des contraintes et difficultés déjà perceptibles au moment de la décision par rapport à la gestion fiduciaire du PPI-2.
 17. De l'autre côté, les changements opérés en cours de mise en œuvre, comme la restructuration à mi-parcours et la prolongation de la période de mise en œuvre étaient très pertinents, décisifs et opportuns.
 18. En conclusion, les changements opérés à mi-parcours en termes de révision des cibles et restructuration du projet ont été adéquates et importantes, surtout par rapport aux retards et difficultés du projet en début de mise en œuvre. La décision de **créer une UGP dédiée au PPI-3 et de s'appuyer pour la gestion fiduciaire du projet sur le PNUD a été également très pertinente et a permis de clôturer le projet avec de bons résultats.**
 19. Compte tenu de tout cela, **la pertinence du projet est appréciée comme satisfaisante (5).**
 20. Concernant la **performance du projet**, elle a été très faible en début de projet mais suite à la revue à mi-parcours, l'UCP avec ses différents partenaires a retrouvé une bonne performance.
 21. A la fin du projet la plupart des activités ont été réalisées. Concernant la composante 1, 12 associations d'irrigants ont été renforcées et 11 PPI réhabilités (sur les 14 prévus) (1028.79 hectares ont été réhabilités sur les 1500 prévus), 1115,74 hectares de terres ont été protégées et 12 comités de gestion de bassins de versant mis en place. Un appui institutionnel a été apporté aux DDA, BAC et DIA. Enfin 11 mutuelles de solidarités^[2] (activité non prévue) ont été mises en place.
 22. La Composante 2 a permis de diversifier la production agricole et d'augmenter les rendements principalement du riz mais également de certaines cultures maraichères (piment, poivron) et du melon. Le projet a appuyé successivement trois campagnes agricoles avec des distributions de semences, de fertilisants, de pesticides et d'outils auprès de 5,848 ménages bénéficiaires. Par contre les résultats relatifs à la commercialisation des produits locaux ont été très faibles.
 23. La Composante 3 a permis le renforcement de capacités en matière de planification, de structuration des communautés et de prise en charge de manière autonome. A l'achèvement, le taux de réalisation de la composante « Renforcement des capacités » est estimé à plus de 90%. Dans certains cas, comme la formation sur la gestion sociale de l'eau et celle sur la gestion et le développement organisationnel, les taux d'exécution qui sont respectivement de 176 % et de 433 % dépassent largement les prévisions. Il en est de même de la représentation des femmes dans les instances de décision, fixée à 80% et qui atteint le seuil de 100%. Pour les plans de gestion, 13 ont été réalisés alors qu'il en était prévu 14 mais leur réalisation a été tardive, ils n'ont donc pas pu être exploités. Deux faiblesses concernent a) le niveau de participation des femmes dans les activités qui est légèrement inférieur à l'objectif visé et b) le document portant sur la stratégie de genre qui a été disponible tardivement et qui n'a donc pas été valorisé à sa juste valeur.
 24. Le système de suivi-évaluation a permis de suivre les activités et indicateurs prévus, le système a été fonctionnel grâce à une bonne compétence au sein de l'équipe formée et expérimentée à ces travaux. Le système a été enrichi par la collecte des données désagrégées en tranches d'âge, ainsi que la collecte et capitalisation des pratiques traditionnelles paysannes. Les rapports, complets et fournis à temps, incluent rapports de missions, rapports d'état d'avancement, rapports d'évaluation des campagnes agricoles, rapports annuels et rapports circonstanciels. Les données collectées sont stockées sur des fichiers Excel et dans les systèmes de collecte du MARNDR.
 25. La qualité **globale de la gestion financière et de l'exécution du PPI-3 à la fin du projet, est jugée satisfaisante (5)** et le taux de décaissement du Don FIDA à la clôture est de 99.9%.
 26. Les audits de PPI-3 pendant la durée du projet, ont été réalisés dans les temps et en qualité satisfaisante pour le FIDA. L'audit final pour la dernière période de rapport (1.10.2018-31.12.2019) **a été classifié 6** - très satisfaisant - par le FIDA.
 27. Concernant la viabilité, le projet a opté pour le renforcement institutionnel et des capacités avec un réel renforcement des DDA, BAC, associations et comités en charge de la gestion des périmètres irrigués et bassins versants. Au niveau des infrastructures, le projet a construit des ouvrages adaptés qui tiennent compte du contexte environnemental haïtien. La plupart des prises sont des seuils fusibles avec un rideau souterrain en béton armé. Au niveau environnemental, le projet a aménagé 1115 ha de terres avec par la mise en place des structures mécaniques (seuils) et biologiques (macro-boutures, arbres). Mais la plantation d'arbres et de bouture a peu réussi diminuant la viabilité des interventions. Cette viabilité est également menacée par élevage libre et l'utilisation des pierres des seuils par des résidents de certains MBV pour les revendre comme matériaux de construction. Au niveau de la production agricole, l'appui en semences reste peu viable, car les semences, de mauvaise qualité dans certains cas, provenaient d'autres zones. Les producteurs voire les BAC n'ont pas la capacité de produire des semences certifiées localement.
 28. L'analyse financière du projet s'est attachée sur 12 modèles (un par PPI et un sur la culture du melon) et les résultats obtenus dans l'analyse financière ex-post sont satisfaisants pour les douze modèles typiques analysés. Tous les adoptants devraient vérifier une augmentation des revenus, marge nette des activités et valorisation de la main d'œuvre familiale. Le taux de rentabilité interne financier (TRIF) des modèles varie de 12% à 116% et la valeur actuelle nette financière des modèles (VANF), avec un taux d'actualisation financière de 12% et sur une période de mise en valeur de 20 ans, se pose entre HTG 2.585 et HTG 356.286. L'augmentation de la valorisation de la main d'œuvre familiale s'estime entre 5% et 83% selon le modèle.
 29. Des ratios d'autoconsommation ont été définis par produit et par périmètre et ils varient entre 30% et 70%. Les bénéfices environnementaux suite aux activités de la protection des bassins versants n'ont pas été comptabilisés.

30. Les résultats de l'analyse économique ex-post par périmètre montrent que les périmètres avec des coûts par hectare situés autour des marges établis dans la Revue-Mi-Parcours (USD 2500 par hectare) ont une rentabilité économique positive. Par contre les résultats économiques sont négatifs pour les périmètres avec coûts d'investissements supérieurs, comme Fauché, Charlier, Chanterelle et Fort Royal - avec coûts d'investissement par hectare qui doublent le montant prévu, entre USD 5.000 et USD 8.600 (Chanterelle).
31. Les résultats de l'analyse économique ex-post globale exposent un taux de rentabilité du projet positif. Malgré les événements de toute nature qui ont affecté et retardé l'implémentation du projet et l'obtention des bénéfices, on estime que suite aux hypothèses mentionnés, le PPI-3 devrait toujours être économiquement viable : (a) TRIE, 13,57 %; (b) VANE, USD 1,29 millions (HTG 120,1 millions) ; (c) Switching-Values des bénéfices en 20% et -16% pour les s.
32. Ce rapport d'achèvement permet de noter certaines leçons apprises comme i) l'importance d'un management dynamique au sein du Projet, ii) le recours à une assistance technique externe pour l'accompagnement en gestion financière, iii) la nécessité d'une forte implication des services de l'État au niveau local et national (BAC, DDA et DIA), iv) l'intérêt stratégique de la communication et de la sensibilisation dans le processus de développement des communautés et notamment dans l'implication des couches les plus vulnérables, v) l'importance du renforcement de capacités en vue d'une meilleure structuration des organisations de base locales, vi) enfin l'importance d'un suivi de proximité et de la réactivité du FIDA surtout en contexte difficile. Pour la passation de marché le suivi rapproché est primordial.
33. Certaines faiblesses ont été notées et devraient être prises en considération dans le cadre d'autres projets tels qu'un renforcement des capacités suffisamment tôt au niveau du programme, une approche holistique au niveau du genre (développement d'une stratégie mais également suivi et évaluation des actions d'amélioration des situations des femmes.) Il est ainsi recommandé au Ministère de l'agriculture de réaliser le suivi des investissements avec des visites de proximité, des actions de renforcement des AI et des CGBV mais également un appui au niveau de la production agricole et à la mise à disposition d'intrants agricoles par la présence de fournisseurs.
34. Dans le cadre de nouveaux projets, il est recommandé,
 - o D'assurer une large concertation entre tous les acteurs du territoire lors de la conception du projet mais également dans le choix des investissements (approche participative),
 - o De démarrer le renforcement organisationnel dès le démarrage du projet afin d'avoir le temps de bien suivre les compétences acquises ainsi que les activités de gestion locale,
 - o D'intégrer le genre au début du projet avec une véritable stratégie genre et des actions adaptées à cette dernière, la présence de femmes au sein de l'UGP et chez les partenaires de mise en œuvre permettra de mieux appliquer la stratégie,
 - o De permettre aux structures déconcentrées d'avoir des moyens au-delà de la durée du projet afin de pouvoir assurer un réel suivi, enfin une durée plus importante pour des projets d'irrigation.
 - o L'analyse ex-ante de la rentabilité des investissements est jugée nécessaire pour guider la prise de décisions lors de l'implémentation du projet.
 - o Au niveau technique, il serait opportun d'encourager d'autres méthodes d'irrigation (micro-irrigation), d'assurer une fourniture d'intrant dans les temps et d'améliorer son accès de manière pérenne.
 - o Un suivi systématisé des taux d'adoption et des rendements obtenus suite aux investissements en infrastructures devrait être mis en place pour collecter des informations sur l'efficacité du projet
 - o Une évaluation (semestrielle ou annuelle) de la performance des partenaires d'exécution et de fournisseurs est un aspect clé pour l'obtention des effets.
 - o Mettre en place un fonds de de contingence ou d'atténuation aux urgences dans le budget initial du projet afin de mieux pour réagir aux crises
 - o Des projets d'irrigations plus long afin de permettre un accompagnement plus rapproché et un meilleur apprentissage
35. Concernant la passation de marché, il est recommandé i) de réaliser une évaluation des risques au niveau des normes nationales de passation de marché et de déterminer dès le démarrage du projet les normes que le projet utilisera, ii) une formation immédiate du personnel de l'UCP, spécifiquement du spécialiste en passation de marchés, et iii) dans la mesure du possible, de lier les décaissements à la performance (livrables), iv) une sélection rigoureuse de l'institution ou des institutions en tant que prestataires de services.

Remerciements

La mission exprime ses remerciements aux autorités haïtiennes, à l'équipe de coordination du PPI-3, au PNUD, au bureau pays du FIDA, aux bénéficiaires et aux membres d'organisations paysannes de base enquêtés, pour leur précieuse collaboration et leur soutien, ayant permis le bon déroulement de la mission.

A. Introduction

1. La mission^[3] pour la préparation du Rapport d'achèvement (RAP) du Projet de développement de la petite irrigation (PPI-3) a eu lieu du 19 mai au 29 mai 2020. L'objectif de la mission était de passer en revue les activités du PPI-3, d'identifier les principaux résultats obtenus et d'examiner de manière critique la façon dont les activités ont été exécutées par tous les partenaires. Des enseignements ont été tirés de l'expérience, tout en identifiant les contraintes en vue d'adopter des mesures correctives afin d'améliorer l'exécution d'autres projets FIDA en cours en République d'Haïti et d'aider à la conception des Projets futurs. La mission s'est basée sur le cadre méthodologique défini dans le Manuel^[4] de la Revue d'Achèvement des Projets/Programmes financés par le FIDA. Les termes de références précisent de manière détaillée les objectifs, le calendrier et les produits attendus de la mission de revue d'achèvement (voir Appendice 6).
2. La mission, en raison du contexte de développement de la pandémie du Covid-19 en Haïti n'a pu réaliser la mission de terrain prévue dans les zones d'intervention du PPI-3, départements des Nippes et de l'Ouest. Elle s'est néanmoins entretenue par téléphone avec i) les anciens cadres de l'Unité de Coordination du projet (UCP), ii) les bénéficiaires, en particulier les associations d'irrigants (AI), les membres de Champs Écoles Paysans (CEP) ; des responsables de Mutuelles de solidarités

(MUSO); iii) les responsables des directions départementales de l'agriculture (DDA) et des bureaux agricoles communaux (BAC); iv) les opérateurs partenaires géographiques (OPG), v) le responsable du PNUD.

3. La mission a tenu une séance de travail avec des membres de l'ancienne équipe (coordonnateur, responsable de passation de marché, responsable financier, ingénieur en charge des études, responsable de suivi évaluation) ainsi qu'avec des cadres de la DIA. Des sessions de travail avec le FIDA (le Chargé de programme, le responsable du bureau pays du FIDA en Haïti ainsi que plusieurs consultants FIDA) ont permis de mieux cadrer la mission ainsi que les conclusions.
4. Le rapport intègre les conclusions de l'atelier national final des parties prenantes recueillies lors de la réunion de restitution du 17 décembre 2019 tenue à l'Hôtel Ritz Kinam de Pétion-ville avec l'équipe de coordination du PPI-3 et quelques partenaires.
5. Le programme PPI-3 devait permettre un accroissement et la sécurisation durable des revenus et conditions de vie des ménages ruraux pauvres, en particulier ceux des groupes les plus vulnérables, dans le département des Nippes et la région goâvienne.
6. Durant les années de mise en œuvre du PPI-3, le contexte national a été marqué par divers événements d'ordre naturel et politique.
7. Depuis septembre 2014 la zone d'intervention du PPI-3 a été sévèrement affectée par une sécheresse prolongée qui a provoqué la réduction du débit voire l'assèchement de certains cours d'eau causant le complet assèchement de certains canaux d'irrigation. En septembre 2016, Haïti a été frappé par l'ouragan Matthew avec des dégâts considérables dans la zone du projet.
8. A partir du juillet 2018 Haïti est tombé dans une crise institutionnelle et politique qui s'est progressivement aggravée. Trois jours de violentes manifestations ont paralysé les rues de la capitale, Port-au-Prince, à la suite de l'annonce par le gouvernement de la fin des subventions qui permettaient le plafonnement du prix des carburants. La forte augmentation des prix des produits pétroliers (38% pour l'essence, 47% pour le diesel, 51% pour le kérosène) ainsi générée a provoqué de fortes révoltes populaires (pillages, morts, barricades sur les routes). Les manifestations se sont multipliées et sont devenues de plus en plus intenses à la suite de la publication d'un rapport de la Cour supérieure des comptes concernant les irrégularités de gestion dont auraient fait l'objet les fonds reçus par Haïti dans le cadre de l'accord Petro Caribe.
9. L'accord de financement entre le Gouvernement d'Haïti (GOH) et le FIDA a été signé le 25 septembre 2012 pour une durée de 5 ans. Selon le premier accord de financement, le budget du PPI-3 était de 16,2 millions de dollars EU, incluant une contribution du FIDA à travers un don de 8,75 millions DTS (13,12 millions de dollars EU), tandis que celle du GOH était estimée à 1,98 millions de dollars EU et celle des bénéficiaires à 1,02 millions de dollars EU.
10. Certains prérequis pour une opérationnalisation effective n'ont pas été remplis et peu d'activités ont été réalisées entre fin 2013 et mi 2014. Selon l'accord de financement du PPI-3, l'Unité de Coordination du Projet (UGP) et celle du PPI-2 étant unique, le PPI-3 a souffert de la faible capacité en gestion et en gestion financière du PPI-2 et a été suspendu de juin 2014 à avril 2015.
11. Suite à une mission du FIDA en mars 2016, il a été convenu de réduire les objectifs du projet et de redéfinir le dispositif institutionnel de mise en œuvre. Selon la revue à mi-parcours (RMP) de mai 2016 (à 18 mois de son achèvement), très peu de produits et résultats étaient à l'actif et seulement 3,6 % des fonds étaient décaissés. Ainsi il a été convenu de revoir le dispositif d'exécution des activités de la composante 1 et la sous composante 1.2 Validation et diffusion de technologie d'irrigation innovantes a été supprimée. En ce qui concerne la composante 2, le PPI-3 s'est concentré sur les activités prioritaires des sous-composantes 2.1 (Appui à l'intensification agricole) et 2.2 (Appui à la commercialisation). Les composantes 3 Appui à la micro finance et 2.4 projets ont été supprimées. Quant à la composante 3, la sous composante 3.3 relative à l'alphabétisation a été supprimée et a été remplacée par une sous composante Définition et mise en œuvre de la stratégie genre.
12. Un an après la RMP le projet n'avait pas réalisé de progrès considérables avec des difficultés telles que i) le passage de l'Ouragan Matthew dans les régions Goaviennes et des Nippes (arrêt des activités de terrain pendant 6 mois) ii) des retards dans le processus de recrutement du personnel technique et administratif de l'UGP, iii) la mise à disposition tardive du matériel roulant et des équipements de bureau, iv) les décaissements de fonds tardifs en raison de retard au niveau des activités fiduciaires.
13. Au 31 décembre 2017 le niveau d'exécution budgétaire a été de 6,686 377,11 dollars EU (51,43 % de l'enveloppe globale) ce qui a, quand même, permis une mise en œuvre partielle des activités et a démontré l'importance d'une extension de la durée d'exécution des activités.
14. Ainsi une durée supplémentaire de 24 mois a été obtenue à partir de janvier 2018, cette période inclut 18 mois d'exécution des activités (janvier 2018- Juin 2019) et 6 mois de clôture (juillet 2019- Décembre 2019).
15. A la date de clôture le montant utilisé du Don FIDA est de 8,749 millions en DTS, le décaissement effectif, toutes sources de financement confondues, s'élève à 12,864,909 millions d'USD, 12,309 977 du FIDA, 335 165,4 du gouvernement, 219,761,88 comme contribution des bénéficiaires. Soit un taux global de réalisation financière de 79%. Le taux d'exécution de la contrepartie du Gouvernement, et des bénéficiaires, étant presque insignifiant, pénalise le taux de réalisation financière global du projet PPI-3.

16.

B. Description du projet

B.1. Contexte du projet

17. Au moment de la conception du projet, Haïti était le pays le plus pauvre de la région Amérique Latine et Caraïbes avec la plus forte disparité des revenus (coefficient GINI de 0,65) avec une forte densité démographique (10 millions d'habitants sur 27,560 km², 50% dans le milieu rural).
18. Le tremblement de terre de janvier 2010 a causé des dommages et pertes estimées à 120% du PIB de 2009. Le pays se remettait des effets du tremblement de terre. Les prévisions indiquaient un taux de croissance de 6% en 2012 après une progression de 3,6% enregistrée en 2011 (essentiellement motivés par des efforts de reconstruction) et un indice de prix à la consommation autour de 8,5%. Pour l'exercice 2011, le solde budgétaire, hors dons, a atteint - 7,7% du PIB, et le déficit du compte courant (y compris les dons officiels) devrait atteindre 4,2% du PIB. Le déficit budgétaire, hors dons, devrait être de 15,5% du PIB en moyenne pour les années à venir.
19. Le tremblement de terre avait également affaibli les institutions publiques (destruction de bâtiments, départs de cadre) avec des difficultés au niveau du MARNDR dans l'opérationnalisation et la gestion de projets.
20. Selon les résultats de l'Enquête sur les conditions de vie en Haïti (2001), 56% de la population totale pouvait être considérée comme extrêmement pauvre, 77% comme pauvre. La pauvreté touche plus fortement le milieu rural ou presque 90% des individus vivent en dessous du seuil de pauvreté. La structure de cette pauvreté reposait sur une forte inégalité avec une classe moyenne presque inexistante.
21. La topographie du pays limite la disponibilité de terres cultivables, et il est estimé que trois quarts des agriculteurs cultivent moins de 2 hectares de terre, souvent sans titres fonciers. Cette tendance s'accroît avec l'urbanisation des terres agricoles et la perte de fertilité des terres accélérée par la déforestation, l'érosion et les désastres naturels répétés.
22. Le secteur agricole demeurait ainsi un des secteurs les plus vulnérables aux chocs climatiques : les dégâts estimés en 2008 s'élevaient à presque 200 millions d'USD, soit plus de deux fois la contribution de l'agriculture au PIB de l'année précédente.
23. La productivité agricole en Haïti est fortement limitée par de nombreux obstacles. Les agriculteurs bénéficient peu ou pas de transferts de technologies nouvelles et subissent la faiblesse des services d'appui phytosanitaires et vétérinaires. Les pertes post-récolte sont importantes, souvent en raison du manque de possibilités de transformation ou de stockage et d'infrastructures routières en très mauvais état ou inexistantes. Les populations rurales souffrent d'un accès très limité au crédit permettant des sauts de technologies. Le potentiel d'irrigation du pays est sous-utilisé. Les organisations de producteurs ont peu de liens entre elles.
24. Le projet a concentré ses activités dans le département des Nippes (communes de Miragoane, de Petite Rivière de Nippes, d'Anse à Veau et dans le département de l'Ouest, région goâvienne (communes de Grand Goâve et Petit Goâve intervenant sur des ensembles de périmètres irrigués /bassins versants (PI/BV).
25. Les localités enregistraient une population variant de 1,500.00 à 10, 000.00 habitants. Les ménages étaient plutôt de grande taille, cinq personnes en moyenne. Ils n'étaient toutefois que 2,5% à avoir une taille supérieure à 10. Plus de 90% des ménages se considéraient comme pauvres et moyennement pauvres 2%. Une caractéristique importante des chefs des ménages des deux sexes est la configuration d'âge qu'ils présentent, plus de 70% ont moins de 40 ans.
26. Dans les deux régions cibles, les différents diagnostics avaient montré i) une pauvreté qui touchait plus de 90% de la population féminine et masculine, ii) des agriculteurs-trices en métagage parmi les catégories socio-économiques les plus vulnérables, iii) des femmes cheffes de ménages et les jeunes non scolarisés sans métiers les plus sévèrement touchés. Les causes socio-économiques sont avant tout dû à une faible productivité (la désuétude de l'outillage, des pratiques et des techniques agricoles, faibles rendements agricoles, une détérioration des infrastructures d'irrigation imputables au manque d'entretien et aux cyclones périodiques; iv) une faible valeur ajoutée des filières exploitées, v) une faible capacité de planification et de structuration des associations d'irrigants, viii) la vulnérabilité élevée due aux menaces naturelles d'origine hydrométéorologique (cyclones, tempêtes tropicales, et inondations); ix) la coupe de bois pour la production du bois de feu et du charbon (85 % de la population Haïtienne dépend de l'énergie biomasse pour usage domestique).
27. Certaines zones vivaient des tensions socio politiques avec la présence de groupes armés (Barette, Dlo piti,...) avec très fréquemment des routes bloquées. Au niveau environnemental, ces zones sont caractérisées par des bassins versants dégradés et la destruction des mangroves (Fort Royal) et une forte érosion.
28. Il faut également mentionner dans ces régions, le manque d'encadrement socio-économique en matière d'offre de services par les autorités locales, un manque de soutien au secteur agricole l'absence de programmes d'actions concrètes dans les domaines de la santé, l'éducation, l'agriculture, les infrastructures socio-économiques de base (des routes, des pistes rurales, de sécurité publique).

B.2. Objectifs du projet

29. Le PPI-3 avait pour objectif l'accroissement et sécurisation durables des revenus et conditions de vie des 6000 ménages ruraux

pauvres (soit près de 30.000 bénéficiaires directs, en particulier ceux des groupes les plus vulnérables dans les départements des Nippes et la région goâvienne. Le projet dispose de quatre composantes : C 1 : Accroissement durable de la base productive par l'optimisation de la gestion de l'eau et la consolidation de l'agriculture irriguée ; C 2. Appui aux activités productives avec l'augmentation de production des principales espèces cultivées (haricot, maïs, riz) et l'introduction de nouvelles cultures (les cultures maraichères) ainsi que l'amélioration de la valorisation des produits de l'agriculture irriguée et de l'accès des producteurs à des marchés adaptés de manière à augmenter les revenus des ménages les plus pauvres ; C3 : le renforcement des capacités de planification et de structuration des communautés, en incluant les groupes plus vulnérables. Enfin la Composante 4 concerne la coordination et gestion du projet.

30. Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) est le Bénéficiaire, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) est l'agence d'exécution de cet Accord de Financement avec le FIDA.
31. Le GOH et le FIDA ont organisé une revue à mi-parcours (RMP) du PPI-3 du 25 avril au 13 mai 2016, mission qui a fait suite à la mission de passation de portefeuille du 29 février au 11 mars 2016 et qui s'est soldée par la signature d'un aide-mémoire entre le MEF, le MARNDR et le FIDA.
32. En raison des retards lors du démarrage du PPI-3 et suite à la période d'arrêt, il a été convenu avec le MARNDR de revoir à la baisse les objectifs quantitatifs initiaux de toutes les composantes. Pour plus d'efficience dans la qualité technique des résultats escomptés et le respect des délais, le dispositif de mise en œuvre des activités de la composante 1 a été revu, impliquant les entreprises privées^[6], des ONG (Agro Action Allemande (AAA), GID) et les Services techniques de l'État (STE) du MARNDR, telle la DIA et la DRFS.
33. Selon le cadre logique révisé (voir appendice 1 et 2), la composante 1 n'abordera pas la micro-irrigation, la composante 2 a réduit ses objectifs, le PPI-3 se concentrera sur les activités prioritaires des sous-composantes 2.1 (Appui à l'intensification agricole) et 2.2 (Appui à la commercialisation), et la composante 3 ne travaillera également pas sur l'alphabetisation.
34. Par ailleurs, dans le montage institutionnel initial du projet, les activités des composantes 2 et 3 devaient être mises en œuvre par l'Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture (IICA). L'IICA aurait en outre dû être en charge de la mise en œuvre d'autres activités de la composante 1 (dans l'appui à la gestion des PI, la validation et la diffusion de technologies d'irrigation innovantes, et pour la remédiation environnementale). Suite au désengagement de l'IICA dans l'exécution du PPI-3, il a été convenu de recruter par voie contractuelle des Opérateurs Prestataires de Services (OPS) pour l'ensemble des opérations retenues de ces deux composantes.

B.3. Modalités d'exécution

35. L'accord de financement du PPI-3 entre le Gouvernement d'Haïti (GOH) et le FIDA a été signé le 24 octobre 2012 pour un budget total de USD 16,2 millions. Le projet devait bénéficier d'une contribution du FIDA, à travers un don, de 8,75 millions DTS équivalents à USD 13,2 millions, tandis que celle du Gouvernement a été estimée à USD 1,98 millions et celle des bénéficiaires à USD 1,02 millions.
36. Suite à la RMP, les coûts totaux du projet y compris les imprévus physiques et les prévisions pour hausse des prix, ont été estimés à USD 13,03 millions, parmi lesquels USD 12,45 millions représentent les coûts de base (95%), et USD 0,59 millions les imprévus physiques et financiers (5%). Le don accordé par le FIDA s'est élevé à 11 500 000^[7] USD (8,75 millions DTS).
37. Le financement des coûts du projet post-RMP se compose de la manière suivante : (a) un don du FIDA de USD 11,5 millions, (b) une contrepartie du Gouvernement Haïtien d'environ USD 0,98 millions et (c) une contribution des bénéficiaires (en nature) de l'ordre de USD 0,55 millions.
38. Initialement, la Coordination générale et la gestion du projet était placée sous la responsabilité de l'unité de Coordination actuelle du PPI-2 située au MARNDR à Port-au-Prince, devenue Unité de Programme. Elle devait être en charge de toutes les opérations financées par le FIDA en partenariat avec le
39. MARNDR (UCP MARNDR/FIDA). Les travaux de réhabilitation/construction des systèmes d'irrigation devaient être gérés directement par la DIA et, la majorité des actions mises en œuvre sur le terrain par l'IICA, en qualité d'Institution d'Assistance Technique (IAT) avec des OPS ou partenaires associés. A cette fin, l'IICA devait constituer une unité d'appui technique basée sur le terrain.
40. Les constats de la RMP du PPI-3 ont montré que la coordination de programme avec délégation des tâches à l'IICA et à la DIA n'a pas fonctionné. L'IICA ayant décidé de se désister, il a fallu proposer de nouveaux arrangements institutionnels. Toutes les énergies étaient focalisées sur le PPI-2, surtout pendant la période de suspension dont le PPI-3 était également victime. Afin de remédier à cette situation pour la période restante, il a été convenu de séparer la Coordination du PPI-3 de celle du PPI-2 et de redéfinir les rôles de la DIA et l'opérationnalisation des mandats que devait réaliser l'IICA.
41. Ainsi, le PPI-3 reste placé sous la tutelle du MARNDR qui, en sa qualité d'Agent principal du PPI-3, a assumé l'entière responsabilité de son exécution. La DIA, a assuré la supervision technique des études et la maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation des périmètres irrigués. Les DDA et les BAC ont été impliqués dans la mise en œuvre et le suivi des activités au niveau régional tandis que l'Unité d'Études et de Programmation (UEP) et la Direction de l'Innovation ont été impliquées au niveau stratégique dans la planification, le suivi/évaluation et la recherche.
42. La coordination du Projet a été assurée par une nouvelle unité de gestion dédiée au PPI-3, sous l'autorité de la Direction Générale du MARNDR. Cette unité était constituée de :
 - une cellule basée à Port au Prince composée de : (i) un coordonnateur national; (ii) un comptable responsable administratif et financier (iii) un responsable de suivi/évaluation; (iv) un responsable de passation des marchés intégré à l'Unité de passation

des marchés publics (UPMP) du MARNDR ;v) un assistant comptable vi) un Assistant technique en génie rural de la DIA, vii) le personnel de soutien nécessaire (secrétaire/assistante, chauffeur, gardien, ménagère), viii) une assistante en passation de marché.

- Une équipe terrain : viii) un responsable en génie rural (DIA); ix) un responsable de développement communautaire ; x) 4 ingénieurs juniors, xi) 4 conseillers techniques BAC, xii) une assistante administrative et financière, et xiii) un chauffeur.

43. Par ailleurs, en tant qu'assistant technique international spécialiste en gestion de projet et ayant une bonne connaissance en gestion fiduciaire des fonds FIDA, le PNUD a assisté l'UCP dédiée au PPI-3.
44. En ce qui concerne le montage institutionnel, l'exécution des activités de terrain a été sous-traité à des opérateurs prestataires de services très divers (bureaux d'études, entreprises de travaux, ONG, consultants individuels). Les DDA et BAC ont fortement contribué à la planification et au suivi des activités de terrain ainsi qu'aux fonctions essentielles d'information/collecte de données et de concertation entre acteurs.
45. Le Comité de Pilotage (CP), présidé par le Ministre du MARNDR, ou son délégué, était composé de représentants des directions techniques impliquées, notamment la DIA et l'UEP/ DSE et des DDA de la zone du PPI-3, des représentants des autres ministères et des institutions publiques concernés par le Projet, du PNUD ainsi que de représentants des bénéficiaires. Les responsabilités du CP étaient les suivantes : examen des rapports d'activités et des états financiers du Projet ; examen des PTBA avant leur transmission au FIDA pour commentaires ; coordination et complémentarité des interventions des différents ministères sectoriels et des différents projets œuvrant dans les mêmes domaines ou zones d'intervention ; suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions de supervision du FIDA et celles de suivi de conformité avec les politiques nationales. Il était prévu que le CP se réunisse deux fois par an, il s'est réuni 6 fois au cours de la durée du projet et les réunions ont toute eu lieu au Ministère à Port-au-Prince.

B.4. Groupes cibles

46. Les Groupes cibles concernés se retrouvent dans six (6) communes d'intervention^[8] du Projet. Deux se situent dans la région goavienne à Grand Goave et Petit Goave, et les quatre autres dans le
47. département des Nippes, précisément à Miragoanes, Anse-à-Veau, Petite Rivière de Nippes et l'Asile. Cette aire d'action couvre une superficie 1013.47 km² pour une population totale de 395,738 habitants^[9] et abrite plus d'une dizaine de périmètres irrigués ciblés par le Projet, totalisant environ 1500 hectares de terre. La densité moyenne est de 390.48 habitants au km².
48. Ces Groupes sont constitués de ménages agricoles, de femmes rurales pauvres et cheffes de famille et de jeunes qui sont pris en compte de manière individuelle ou en tant que membres d'organisations de base. Ils exploitent en général moins d'un hectare de terre qui accuse des rendements et des niveaux de productivité jugés faibles en raison des difficultés d'accès notamment au crédit, aux intrants, aux innovations techniques ou technologiques. Leur faible niveau de revenus et le nombre important de personnes à charge les placent dans une situation de vulnérabilité qui les fragilise davantage aux moindres aléas climatiques et surtout aux désastres naturels qui sont récurrents dans le pays.
49. Les femmes réalisent une grande partie du travail agricole et la plus grande partie des activités domestiques, des soins et des activités liées à l'alimentation. Malgré tout, elles ont moins accès aux ressources que les hommes et sont donc plus vulnérables. Les femmes-cheffes de ménages représentent environ le quart (25%) des familles dans l'aire d'intervention du Projet. Elles ont un accès réduit aux facteurs de production, à la formation et aux informations, ont de faibles ressources financières pour recruter de la main d'œuvre agricole, sont soumises à de lourdes charges de travail, souffrent d'un taux d'analphabétisme élevé.
50. Les jeunes, comptés pour 18% de la population cible ne sont guère attirés par les activités agricoles qu'ils considèrent pénibles et peu valorisantes. Certains travaillent la terre, faute de mieux quand ils ne sont pas chauffeurs de taxi-motos ou tenanciers de jeux de hasard, en transition. Beaucoup guettent une opportunité pour partir en ville ou à l'étranger.
51. Au moment de sa conceptualisation, le PPI-3 visait à atteindre 28 000 ménages ruraux. Après la RMP, le projet a proposé de toucher de manière directe 6,000 ménages agricoles, représentant environ une trentaine de milliers de personnes (le ratio de 5 personnes pour un ménage est le ratio officiel utilisé par l'Institut Haïtien de Statistique et d'information - IHSI) dont 30% de femmes et plus de 15% de jeunes.

Tableau 1 : Bénéficiaires ciblés

Bénéficiaires directs (Individus et Organisations de Base)	Catégories
	Ménages
	Population totale
	Hommes
	Femmes
	Jeunes
	Leaders : 30% de femmes, 15% jeunes
	Associations d'irrigants
	Comités de Gestion de Bassins Versants

Source : Calculs à partir de données du suivi-évaluation, mai 2020

C. Évaluation de la pertinence du projet

C.1. Pertinence vis-à-vis du contexte extérieur

52. Adéquation avec les stratégies nationales. La conception et la mise en œuvre du PPI-3 étaient parfaitement conformes aux stratégies nationales en vigueur au moment de la formulation du projet. Le PPI-3 était notamment aligné sur le Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP) approuvé en 2008, dont l'objectif global était de promouvoir une agriculture moderne, créatrice de richesses et respectueuse de l'environnement, permettant d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous et d'améliorer le niveau de vie des agriculteurs.
53. Dans le cadre de la politique haïtienne de développement agricole à long terme (2010-2025) et après le tremblement de terre qui frappa le pays le 12 janvier 2010, le MARNDR avait formulé le Plan national d'investissement agricole 2010-2016 (PNIA) articulé autour de trois axes principaux : (i) le développement des infrastructures rurales, notamment la construction de périmètres irrigués et pistes
54. agricoles, l'aménagement des bassins versants, la mise en place et le renforcement des Associations d'irrigants (AI), le renforcement des appuis à l'intensification des productions végétales (appui à la mise en valeur agricole) ; (ii) la production et le développement de filières, par des activités de soutien en amont (accès aux intrants) et en aval (conservation, transformation et commercialisation des produits) des filières jugées porteuses ; (iii) les services agricoles et l'appui institutionnel.
55. Le PPI-3 a parfaitement correspondu au type de projets visés par la stratégie gouvernementale à savoir des projets d'infrastructure agricole, de diversification de la production agricole et de renforcement institutionnel du secteur.
56. Conformité avec la stratégie-pays du FIDA. Le PPI-3 s'inscrit dans les 3 objectifs stratégiques du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2009-2012, en vigueur au moment de la formulation du projet à savoir: i) renforcer la participation des organisations de base aux processus de développement rural; ii) améliorer l'accès des petits producteurs aux ressources en eau et aux services de production; et iii) améliorer l'accès des petits producteurs aux marchés.
57. Cette pertinence de la stratégie du FIDA dans le pays a été aussi confirmée avec l'approbation de la stratégie 2013-18, prolongée jusqu'en 2021. La stratégie actuelle cherche à 1) promouvoir une agriculture adaptée aux changements climatiques; 2) promouvoir les initiatives productives et 3) investir dans le capital humain. Concrètement, le PPI-3 a visé à mettre en œuvre des programmes intégrés de petite irrigation et d'aménagement des bassins versants dans lesquels les agriculteurs-rices utilisaient aussi des techniques appropriées sensibles au changement climatique.
58. Dans ce contexte, même si le premier aspect (objectif 1) n'était pas l'aspect central de l'intervention du PPI-3, le projet a permis à ce que les bénéficiaires adoptent des pratiques agricoles propres afin de protéger les terres et les infrastructures des risques naturels, avec la promotion de la diversification des cultures ou la protection des canaux pour pallier au débit des eaux déversées lors des fortes pluies et d'ouragan. Deuxièmement, le PPI-3 a appuyé les initiatives productives (objectif 2) mais

plutôt en dernière période de mise en œuvre. Finalement, le PPI-3 en investissant dans le capital humain a été bien reconnu, avec la structuration et restructuration des associations d'irrigants ainsi que la légalisation des comités de gestion. Le projet a aussi mis l'accent sur les formations en genre, ce qui lui a permis de dépasser son objectif de participation des femmes aux instances de décision des associations. Par contre il importe de mentionner que la présence des femmes dans la totalité des comités de gestion n'indique aucunement qu'elles sont en mesure d'influencer les décisions dans le sens de leurs intérêts dans la mesure où il n'existe pas d'indicateurs susceptibles d'informer sur leurs réelles capacités à valoriser efficacement cette opportunité.

59. Pertinence de la conception du Projet. La pauvreté importante qui prévaut dans les zones du projet justifiait de poursuivre les efforts de développement qui avaient été entrepris avec le PPI-2. Conçu comme un financement supplémentaire du PPI-2 et après avoir été développé comme un projet distinct, le PPI-3 a retenu les mêmes objectifs, composantes opérationnelles et principes de mise en œuvre de son précurseur, avec toutefois une plus grande attention à la mise en valeur agricole, au développement de filières porteuses et à l'appui à la commercialisation. Il est, par contre, un projet de dimension plus petite (concentration sur les périmètres irrigués et populations vivant en proximité de ces périmètres).
60. Ces aspects sont restés pertinents pendant la durée de la mise en œuvre du projet par rapport aux priorités du Gouvernement et du FIDA et ils ont acquis plus d'importance en considérant les conditions climatiques persistantes des dernières années et les événements externes comme l'ouragan Matthew qui a énormément affecté les zones du projet en 2016.

C.2. Logique interne

61. Le PPI-3 a été conçu afin de faire fructifier les acquis du PPI-2 en matière de mode d'intervention, avec l'accent sur le développement de la petite irrigation et le renforcement du capital social des ménages bénéficiaires, seulement en déplaçant la cible géographique du nord du pays (PPI-2, départements du Nord-Est et du Nord-Ouest, avec l'addition du département du Centre en cours de mise en œuvre) vers le sud (PPI-3, département des Nippes et la région Goâvienne).
62. A l'instar du PPI-2, les activités du projet ont été structurées en trois composantes opérationnelles (Développement de l'irrigation, Appui aux activités productives et Renforcement des capacités) et une composante organisationnelle. Cependant, l'évolution des objectifs finaux, notamment pour la composante 2, a été guidée par les nouvelles orientations suite à la revue de mi-parcours du PPI-2 alors que les sous-composantes et activités ont été réorganisées et regroupées pour mieux répondre
63. aux approches privilégiées (approche filière) ou au montage institutionnel. L'approche filière, est restée pertinente pendant toute la durée du projet.
64. La stratégie de ciblage au moment de la formulation, bien structurée au niveau technique, a été ambitieuse par rapport au nombre des bénéficiaires à atteindre. Au moment de sa conceptualisation, le PPI-3 visait à atteindre 28 000 ménages ruraux avec un financement du FIDA de USD 13 200 000 et un total du projet de USD 16 600 000. En référence le total du PPI-2 s'élevait à environ USD 34 200 000 avec un financement final du FIDA de USD 18 800 000 pour atteindre 21 700 ménages ruraux.
65. L'UCP du projet était une unité conjointe avec le PPI-2, c'est-à-dire une même équipe pour deux projets. Cet aspect, identifié au moment de la formulation comme une valeur ajoutée du PPI-3 qui pouvait assurer un démarrage et mise en œuvre rapide, est finalement devenu un boomerang et a fini par restreindre la mise en œuvre du projet pour ses trois premières années. En effet, le PPI-3 a fini par pâtir de la faible capacité en gestion de projet en général et en gestion financière en particulier de l'UCP du PPI-2 et c'était seulement après sa revue à mi-parcours que le projet a pu décoller. Un seul UCP pour la gestion de deux projets reste questionnable dans le contexte de fragilité du Ministère. Une gestion de deux projets par une UCP est néanmoins une approche intéressante car elle permet de mutualiser certaines ressources humaines et de partager des expériences.
66. Le PPI-3 était placé sous la responsabilité technique et administrative du MARNDR. La responsabilité de la coordination était assurée par une unité centrale du projet (UCP) basée à Port-au-Prince. La mise en œuvre des activités était sous la responsabilité technique et opérationnelle de la DIA et des DDA/BAC présentes dans les zones du Projet et en en partenariat avec l'IICA comme opérateur partenaire principal du Projet pour les activités sur le terrain.
67. Des faiblesses au niveau de la gestion du projet ont entraîné de grands retards et ont conduit, suite à la RMP, à des changements institutionnels. Une assistance technique a été recrutée par appel d'offre, en l'occurrence le PNUD, et a permis de rattraper les retards avec une gestion fiduciaire efficace. Cette assistance technique a également permis un renforcement des compétences de l'équipe administrative du PPI-3.
68. L'IICA, qui devait dans le cadre de son contrat mettre en œuvre une partie des activités de la composante 1 et 2 s'est désisté n'ayant pas été retenu lors de l'appel d'offre. La DIA et les DDA ont été renforcés notamment pour la réalisation de la formation des AI et pour le suivi des travaux de réhabilitation et des OPS recrutées pour la réalisation de certaines activités (CEA, remédiation environnementale, réhabilitation des infrastructures, etc.).

C.3. Pertinence des modifications de la conception

69. Au cours de sa mise en œuvre, le PPI-3 a subi des changements au niveau de sa structure, des cibles et des arrangements institutionnels, ce qui a permis la réactivation des activités et l'avancement au cours des deux dernières années. Notamment, les changements opérés à mi-parcours étaient adéquats et importants, au regard du retard et des difficultés qu'expérimentait le projet à l'époque.
70. Bien en vigueur depuis 2012 avec une UCP déjà opérative, ce n'est qu'en septembre 2013 que le PPI-3 reçoit le premier décaissement du FIDA. De juin 2014 à avril 2015, par application des réglementations annexées aux accords de financement sur les questions liées à la gestion financière de tout projet du FIDA en Haïti, les décaissements des projets en cours en ce moment (PPI-2 et PPI-3) ont été suspendus comme mesure conséquent à la mauvaise gestion des fonds du FIDA en Haïti.
71. Cette décision, malgré que la quasi-totalité des irrégularités constatées concernaient le PPI-2, impacta énormément la mise en œuvre du PPI-3 et la possibilité d'atteindre les résultats espérés. Par ailleurs, les effets de la suspension se sont fait sentir même après leur levée, quand l'attention de l'UCP se focalisa sur la mise en œuvre du PPI-2 qui devait s'achever à très court terme, en détriment du PPI-3. Il y a lieu de signaler le désistement de l'IICA, partenaire principal responsable de la mise en œuvre de plus de 60% des activités du projet, qui a compliqué la tâche de l'UCP du PPI-2 et a rendu le redémarrage du projet très difficile.
72. Avec seulement 3,6% du montant du projet décaissé et très peu de réalisations depuis son démarrage, le Gouvernement et le FIDA se sont accordés sur une restructuration importante du projet. L'accord prévoit la révision à la baisse des objectifs initiaux de toutes les composantes, avec une réduction des cibles de 28 000 ménages ruraux à 6 000. Le nombre des périmètres irrigués ciblé passa de 18 à 14 et certaines sous-composantes du projet ont été éliminées, en priorisant certaines activités.
73. Autre décision importante, le Gouvernement et le FIDA décidèrent que la coordination du PPI-3 sera assurée par une nouvelle unité de gestion dédiée sous l'autorité du MARNDR et en étroite collaboration avec la DIA. Pour la mise en place de l'UGP, l'aide du PNUD a été pertinente car elle a permis à la nouvelle UGP de se concentrer sur la gestion et mise en œuvre des activités clés accordées dans la revue à mi-parcours et de relâcher la pression opérationnelle vers le PNUD pour des responsabilités liées à la gestion financière et la passation des marchés du projet. Certains marchés ont néanmoins ainsi été

réalisés par l'UGP avec l'appui du PNUD.

74. Suite au désistement de l'IICA en raison d'un moindre intérêt à sa participation du projet le projet a développé des partenariats avec d'autres institutions, l'AAA, les Opérateurs de services et le GID (GID n'était pas prévu dans le montage institutionnel, le projet l'a recruté après l'échec des négociations avec l'IICA pour la mise en œuvre des champs écoles agricoles.) Les BAC/DDA ont également été davantage responsabilisés pour la réalisation d'activités.
75. Juste après ces changements significatifs formalisés en août 2016 avec un amendement à l'accord de financement, un événement climatique extrême frappa le pays, en affligeant énormément les zones d'influence du projet. Concrètement l'Ouragan Matthew, qui a frappé Haïti en octobre 2016, avait entravé considérablement le processus de réhabilitation des périmètres irrigués par l'impossibilité de développer, entre autres choses, des études techniques et les travaux d'aménagement.
76. En conséquence, le FIDA accorda une prolongation de 18 mois de la période de mise en œuvre du projet pour permettre la finalisation des activités en cours et utiliser la totalité des ressources encore disponibles pour le projet.
77. **En conclusion, les changements opérés à mi-parcours en termes de révision des cibles et restructuration du projet ont été adéquates et importantes, surtout par rapport aux retards et difficultés du projet en début de mise en œuvre. La décision de créer une UGP dédiée au PPI-3 et de s'appuyer pour la gestion fiduciaire du projet sur le PNUD a été également très pertinente et a permis de clôturer le projet avec de bons résultats.**
78. Évaluation de la pertinence du projet. Le PPI-3 était très pertinent en termes d'alignement de ses objectifs avec les politiques et stratégies nationales et celles du FIDA, les options de composantes techniques et la prise en compte de l'approche filière.
79. Par contre, le PPI-3 était modérément pertinent en ce qui concerne les arrangements institutionnels, le ciblage général et la disposition budgétaire pour atteindre les objectifs du projet. La décision prise de gérer le PPI-2 et le PPI-3 par une même UCP, bien que compréhensible à court terme, a été finalement inappropriée, compte tenu des contraintes et difficultés déjà perceptibles au moment de la décision par rapport à la gestion fiduciaire du PPI-2.
80. De l'autre côté, les changements opérés en cours de mise en œuvre, comme la restructuration à mi-parcours et la prolongation de la période de mise en œuvre étaient très pertinents, décisifs et opportuns.
81. Compte tenu de tout cela, la pertinence du projet est appréciée comme satisfaisante (5).

D. Évaluation de l'efficacité du projet

D.1. Objectifs physiques et réalisation des produits

82. Cette section montre que la plupart des activités prévues ont été réalisées durant le projet et que le retard des premières années a été rattrapé au cours des deux dernières années.

Composante 1 : Accroissement durable de la base productive par l'optimisation de la gestion de l'eau et la consolidation de l'agriculture irriguée.

83. L'objectif initial de cette composante est la réhabilitation et la construction de 14 PI totalisant 1500 ha et l'aménagement de 1000 ha des BV surplombant ces périmètres. Cette composante était constituée de 4 sous-composantes : (i) Renforcement institutionnel et appui aux associations ; (ii) Validation et diffusion de technologies d'irrigation innovantes ; (iii) Construction et réhabilitation de systèmes d'irrigation collectifs et (iv) Gestion des ressources naturelles et Adaptation aux changements climatiques. La DIA était chargée d'exécuter cette composante avec notamment l'appui d'un Assistant technique en Génie rural. Après la RMP, la seconde sous composante a été retirée.
84. Le PPI-3 a renforcé les 2 DDA et les 5 BAC de l'aire d'intervention du projet. Ces structures ont reçu des formations, des kits énergétiques, du matériel de bureau, des motocyclettes. Après le Projet, les
85. BAC continuent d'organiser des visites sur les périmètres et des rencontres avec les AI leur offrant un accompagnement de proximité. A titre d'exemple, le BAC de Petit Goâve a accompagné l'AI de Fort-Royal auprès de la justice dans le traitement d'un dossier où un individu a cassé un canal. Le BAC d'Anse-à-Veau a été réhabilité par le Projet. La DIA a également été renforcée par le Projet. Elle a reçu 5 kits d'équipement informatique de bureau, 3 motos et 1 véhicule 4x4.
86. Les 11 AI des PI réhabilités ont également été renforcés avec des formations et un accompagnement pour la dotation de documents légaux et administratifs (certificat du MAST, certificat de la mairie, matricule fiscal, patente et ouverture d'un compte dans une banque commerciale). Ces documents vont augmenter la capacité de gestion de ces AI et leur permettre de mieux négocier avec leurs partenaires dans la recherche des fonds pour leur périmètre. Ils ont également été équipés (octroi de 5054 kits^[10] d'outils et équipements pour l'entretien et la maintenance des ouvrages à 18 AI^[11] sur 14 prévues. Le projet a octroyé une motocyclette à quelques AI afin de faciliter leur déplacement.
87. Le projet avait prévu la réhabilitation de 1500 ha se trouvant sur 14 PI réparties dans 5 communes notamment 3 à Grand Goâve (Fauché, Diny et Béchade), 2 à Petit Goâve (Dlo Piti et Fort Royal), 6 à Miragoane (Clouette, Demizaine, Pascal, Batardeau, Diablée et Jovange), 1 à Anse-à-Veau (Baconnois) et 2 à Petite Rivière des Nippes (Charlier et Charterelle).

Les études réalisées sur les périmètres ont montré que 2 périmètres (Diny et Diablée) n'avaient pas assez d'eau. Le financement disponible était insuffisant pour réhabiliter les périmètres de Béchade et de Jovange. Le projet a donc réhabilité les 10 autres

périmètres ainsi que 20 ha sur celui de Plaisimond (commune de l'Asile) qui n'était pas prévu dans le projet initial et dont les infrastructures ont été endommagées par le cyclone Matthew. À la fin du projet, 11 PI ont ainsi été réhabilités pour une superficie de 1028.79 ha, soit 69% des objectifs. Les travaux concernent la réhabilitation des prises, le revêtement des canaux en maçonnerie, le reprofilage des canaux en terre, la construction de petits ouvrages d'arts. Ces travaux ont permis une augmentation de l'eau disponible et les usagers ont un meilleur accès à l'eau d'irrigation. Toutefois, suite à une sécheresse exceptionnelle cette année, certains périmètres voient leur alimentation en eau difficile voire impossible en dépit de la réhabilitation. C'est le cas de Dlo Piti, Demizaine et Baconnois. Dans le cas de Baconnois, le débit d'étiage est nul. On attend la saison pluvieuse pour voir l'alimentation en eau dudit périmètre. Dans l'ensemble, les usagers sont satisfaits de la qualité des travaux. Ils se plaignent surtout du recrutement de la main d'œuvre spécialisée en dehors de la zone.

Tableau 2 : Liste des PI réhabilités

Département	Commune	PI	Superficie réhabilitée (ha)
Ouest	Grand Goâve	Fauché	221.78
	Petit Goâve	Dlo Piti	117.01
		Fort Royal	16.88 ^[12]
	Miragoane (périmètre Abraham)	Clouette	110.8
		Demizaine	24.3
		Pascal	88.12
		Batardeau	161
		Superficie additionnelle	10
	L'Asile	Plaisimond	20
	Petite Rivière de Nippes	Charlier	58.5
		Chanterelle	81.6
	Anse-à-Veau	Baconnois	118.8
	Total	6	11

88. Gestion environnementale. A travers cette sous-composante, le projet avait prévu d'aménager 1000 ha de terres surplombant les PI réhabilités.

89. Le projet a mis en place des travaux de réhabilitation environnementale : 1115.74 ha ont été aménagées (112% par rapport aux objectifs du projet : construction de 51 071 m3 de seuils en pierres sèches pour la correction de 41 828 ml de ravines, mise en

place de 1 401 m³ gabions et des couvertures végétales mises en place : 24000 rampes vivantes, plantation 308 574 plantules d'espèces fruitières et forestières sur les versants, 1320 macro-boutures. Les travaux en dur ont été appréciés par contre les résultats concernant la couverture végétale ont été moindres avec peu de réussites au niveau des plantules. Ces dernières ont été attaquées par des animaux en élevage libre dans plusieurs zones du projet et ont subi une forte sécheresse. Ainsi l'impact concernant la lutte contre l'érosion et la protection des aménagements a été faible.

90. Du côté organisationnel, 11 comités de gestion ont été mis en place dans les bassins versants surplombant 14 périmètres pour assurer l'entretien des travaux de correction et de traitement des versants traités. Au niveau de ces comités, constitués chacun de 19 à 21 personnes, on trouve 23 à 42% de femmes, soit une moyenne de 32%. Ces structures ont été sensibilisées et outillées sur la protection de l'environnement, l'élevage libre, le mécanisme incitatif de financement solidaire, le rôle et les responsabilités des CGBV, le management et le leadership au sein des organisations, la gestion pacifique des conflits. Des artisans (hommes et femmes) sont formés au niveau local sur la construction de seuils en pierres sèches, les macro-boutures, l'aménagement de versants et sont capables techniquement d'assurer la maintenance des structures mises en place. Toutefois les membres sont facilement mobilisables et prêts à participer dans des activités de protection de l'environnement.
91. Le projet a mis en place une Mutuelle de Solidarité au niveau de chaque bassin-versant aménagé, soit 11 au total. Cette structure non prévue par le projet est très appréciée par les bénéficiaires. Sa mise en place répond à une demande très forte qui, avec la caisse de secours, diminue la vulnérabilité des membres. La structure regroupe des personnes d'une même localité qui ont décidé de s'unir autour d'un système simple et solidaire, articulé autour de trois caisses clairement identifiées. Le projet a octroyé l'équivalent de 500 USD déposé sur le compte du CBV pour permettre d'élaborer les documents administratifs. La mutuelle se réunit deux fois par mois. Chaque membre donne une contribution de 250 HTG par rencontre, soit 500 HTG/mois. On octroie des prêts aux membres à un taux d'intérêt de 3% par mois. Le remboursement est de l'ordre de 100%. Aujourd'hui 10 des 11 MUSO mises en place par le projet sont en activité. La plupart des prêts sont utilisés par des femmes et pour des activités commerciales. La crise sanitaire Covid-19 a perturbé quelques rencontres, mais elles arrivent à continuer à fonctionner. Il faut noter qu'à Fauché, l'association des irrigants a créé en son sein une MUSO qui connaîtrait un grand succès. On peut dire que les mutuelles suppléent au dysfonctionnement des CBV. Il n'a pas été possible d'obtenir des informations sur le montant total des prêts accordés.
92. La remédiation a été exécutée par l'ONG AAA qui a réalisé son mandat en 2 temps. Pour cet opérateur, le temps alloué au projet était trop court. L'AAA avait demandé un minimum de 2 ans pour réaliser les travaux. Malheureusement, il ne restait que 18 mois avant la fin du projet prévue au 31 décembre 2017. De plus, ces 18 mois n'ont pas bien été utilisés. En effet, après le démarrage du contrat en octobre 2016, le cyclone Matthew a dévasté la zone retardant la mise en place des activités. Il en résulte que des plantules ont été plantées durant des périodes non appropriées de l'année (mois de décembre qui correspond au début de la saison de sécheresse). La plupart des plantules mises en terre n'ont pas survécu. Celles qui ont été reprises sont attaquées par les animaux en élevage libre. Au 31 décembre 2017, l'AAA n'a pas pu terminer les activités. Des discussions ont lieu avec le MARNDR et l'AAA a pu obtenir une prolongation du contrat pour terminer les travaux en septembre 2018. Dans le cadre de cette prolongation, des travaux additionnels ont été réalisés en guise de compensation, ces travaux additionnels ont permis de mieux finaliser les constructions par contre il n'y a pas eu de meilleurs résultats au niveau des réussites des plantations.

Composante 2. Appui aux activités productives.

93. La composante 2 avait pour objectif de contribuer à l'augmentation durable de la production agricole et des revenus des groupes cibles par l'application de pratiques agricoles plus intensives, non destructrices des ressources naturelles; par une meilleure maîtrise des marchés par les producteurs permettant d'augmenter la valeur ajoutée à leur niveau; par l'accès à des services financiers de proximité adaptés aux besoins des groupes cibles et l'appui à la mise en relation avec des institutions financières locales ; par l'appui à la mise en œuvre de microprojets (MP) au profit des communautés engagées dans l'aménagement et la mise en valeur des périmètres irrigués et des groupes les plus démunis n'ayant pas accès aux périmètres irrigués, mais vivant dans le même espace communautaire.
94. Lors de la conception du projet, 4 sous composantes étaient prévues
- Appui à l'intensification agricole avec pour objet l'accompagnement technique des producteurs) -rices des Périmètre irrigués et bassins versants proches des périmètres (PI/BV) dans la mise en valeur optimale et durable des sites aménagés en se focalisant sur le développement de filières porteuses prioritaires. Pour chaque PI/BV, il était prévu d'établir de manière participative avec les OB, un plan de valorisation agricole, pour fixer les filières, les éléments de valorisation à promouvoir et les tâches et responsabilités de chaque intervenant.
 - Appui à la commercialisation avec le suivi et la recherche des marchés ; la création de comptoir de produits et la participation à des foires et autres opérations de promotion commerciale ; la formation/appui-conseil aux organisations paysannes de base pour l'amélioration du conditionnement et des conditions de stockage des produits, l'élaboration de cahier de charges et de contrat de production entre ces organisations et des grossistes/exportateurs, etc. ; et la diffusion des informations commerciales pertinentes auprès des producteurs et commerçantes dans les zones d'intervention du projet.
 - Développement de la microfinance afin de faciliter de manière durable l'accès des groupes cibles du Projet à des services financiers (prêts et épargnes) adaptés à leur besoin. Il était prévu que le projet appuie la mise en place d'une dizaine de CREP dans ses zones d'intervention, lesquelles regrouperont environ 3000 personnes (60% femmes).
 - Le projet devait appuyer sur le plan technique et économique les groupes cibles au moyen de Micro-projets (MP) identifiés et sélectionnés par les bénéficiaires eux-mêmes et répondant aux critères d'éligibilité du Projet.
95. Suite à la RMP, les objectifs ont été revus et il a été accordé de ne travailler que sur deux sous composantes : Sous-composante 2.1. Appui à l'intensification agricole et sous composante 2.2, Appui à la commercialisation. Mais les activités réalisées restent faibles au niveau de la sous composante 2.2. De même l'appui à la micro finance avec la mise en place de CREP et le financement de micro-projets n'ont pas été réalisés.

96. Ainsi cette composante au travers des activités réalisées a permis une amélioration sensible du rendement de certaines cultures traditionnelles, particulièrement celui du riz pour lequel une variété plus productive, le TCS-10, a été introduite (augmentation de 2 TM à pratiquement 2.6 - 3.0 TM à l'hectare dans les Nippes^[13]). Ces résultats ont été obtenus avec la distribution de semences (242.50 TM), de fertilisants chimiques (192.8 TM), de pesticides (2.9 TM) et de pulvérisateurs (273), des services de labourage sur une superficie cumulée de 465.5 ha. 11 paquets techniques ont été élaborés pour encadrer les agriculteurs dans la mise en œuvre des cultures suivantes : riz, maïs, haricot, pois de souche, melon, aubergine, poivron, chou, piment, tomate et échalote. Les compétences ont été renforcées grâce à des sessions de formation au profit de 747 leaders communautaires et par des visites d'échanges avec 120 producteurs agricoles des Nippes et de la Région goavienne, dans l'Artibonite sur la filière rizicole et trois visites à Kenshoff sur les filières maraichères. Une autre visite sur la pratique des champs écoles agricoles a été effectuée dans le plateau central par le GID. 33 CEA a été établis mais de manière très tardive (novembre 2018)
97. Par contre les résultats au niveau de la commercialisation ont été très faibles avec seulement l'organisation d'une foire aux produits agricoles à Grand-Goave, dans le cadre de la fête patronale de cette commune et l'identification de 72 organisations professionnelles agricoles (OPA) et l'esquisse d'un diagnostic pour une quinzaine d'entre elles.
98. Composante 3 : Renforcement des capacités. Le renforcement de capacités porte sur l'amélioration, la consolidation et la mobilisation de compétences en matière de planification, de structuration des communautés en vue d'une meilleure gestion des infrastructures et des aménagements.
99. Au moment de l'élaboration du projet, trois sous composantes étaient prévues (i) Planification et mise en œuvre des PGP, (ii) Renforcement des capacités des OB et personnel d'appui, (iii) Alphabétisation fonctionnelle. Après la revue à mi-parcours, la sous composante 3 a été changée en la Définition et mise en œuvre de la stratégie genre.
100. Un plan de gestion a été élaboré pour chaque périmètre, mais ces plans ont été réalisés après le début des travaux de réhabilitation et n'ont donc pas été utilisés dans ce projet. Ils pourront servir d'outils d'intervention des BAC sur les périmètres après le projet.
101. A l'achèvement, le taux de réalisation de la composante « Renforcement des capacités » est estimé à plus de 90% dans presque la totalité des situations. Dans certains cas, comme la formation sur la gestion sociale de l'eau et celle sur la gestion et le développement organisationnel, les taux d'exécution qui sont respectivement de 178 % et de 240 % dépassent largement les prévisions. Il en est de même de la représentation des femmes dans les instances de décision, fixée à 80% et qui atteint le seuil de 100%. Deux petites ombres au tableau concernent a) le niveau de participation des femmes dans les activités est légèrement inférieur à l'objectif visé et b) le document portant sur la stratégie de genre dont le but est de faciliter l'intégration, la prise en compte et la participation des femmes dans les activités a été disponible tardivement et qui n'a donc pas été valorisé à sa juste valeur.

Plusieurs séances de formation ont été réalisées au bénéfice de leaders et de membres de ces organisations.

Tableau 4: Formations réalisées

Thèmes	Prévues (personnes)	Formées	% par rapport prévu	Nombre de femmes
Gestion sociale de l'eau	140	250	178 %	58 (23 %)
Gestion et le développement organisationnel	50	120	240 %	53 (24,53 %)
Techniques de production	800	326 agriculteurs touchés à travers la réalisation des CEA	40%	
Équité de genre		137		38 femmes (27.74%)
Gestion des infrastructures		831		248 femmes (29,8 %)
Gestion des Ressources Naturelles	400 (250 hommes et 150 femmes)	361	90,25	

- Il est opportun de souligner que les cinq (5) visites d'échanges d'expérience et de connaissances prévues ont été réalisées en totalité avec 164 agriculteurs (trices) dont 34 femmes (20.73 %). Les visites d'échanges d'expériences ont été réalisées sur le périmètre D'Avezac (gestion de l'eau dans deux contextes d'abondance et de pénurie), à Petite Rivière de de Nippes (PI Charlier), à Petit-Goave (PI Dlo Piti) et à Grand-goave (PI Fauché). Les cinq visites en renforcement de capacités concernent

la gestion sociale de l'eau.

- **Intégration et participation des femmes:** Une participation des femmes dans les activités à hauteur de 30% était ciblée par le Projet. Un résultat de 27.50 % en moyenne est obtenu, un chiffre très proche de l'objectif dans la mesure où il le diffère seulement de 2.5%. Parallèlement, les 80% de présence visés dans les structures décisionnelles sont dépassés de 20% parce qu'on retrouve les femmes dans 100% des Comités de gestion des organisations de base appuyées par le Projet.

102. A part les manquements constatés dans la prise en compte de la question genre, notamment la conduite d'activités dédiées uniquement aux femmes, la dimension qualitative de la problématique, on peut dire que les résultats du Projet en matière de renforcement de capacités sont tout à fait satisfaisants. Cependant il est hautement souhaitable à l'avenir de mener les activités de renforcement de capacités de front avec celles portant sur les réhabilitations ou même avant de manière à éviter les décalages et avoir suffisamment de temps à accorder à cette action dont l'aboutissement est assujéti à un processus long, fastidieux et eux.

103.

D.2. Impact sur la pauvreté rurale

104. Pour travailler sur cette section, la mission a utilisé les différents rapports d'étapes du PPI-3, l'étude d'impact ainsi que l'étude d'impact environnemental. Les entretiens avec les bénéficiaires (malheureusement par téléphone) ont également permis de partager des informations et ressentis sur l'impact du projet. Les informations obtenues par téléphone sont par contre plus qualitatives et ont été difficiles à croiser.

105. N'ayant pas eu d'autres projets en cours lors de l'étude d'impact, les résultats cités sont par attribuables au projet FIDA.

i) Revenu et avoirs des ménages

106. Les sources principales des bénéfices économiques et financiers sont l'amélioration de la productivité agricole, la diversification et l'augmentation de la surface en production et/ou de l'intensification des cultures, suite aux réhabilitations des infrastructures. Selon l'analyse financière, tous les adoptants devraient vérifier une augmentation des revenus, marge nette des activités et valorisation de la main d'œuvre familiale. Selon l'étude d'impact, le projet aurait une incidence positive sur le revenu. L'étude identifie que 44% des ménages sans revenu en 2014 ont pu en avoir en 2019 et 4 ménages sur 10 n'avaient pas de revenu en 2014, tandis qu'un (1) seul ménage sur 10 n'a pas eu de revenu en 2019 selon cette étude. Indépendamment de la commune, les ménages déclarent avoir au moins des épargnes qui varient de moins de 1000 HTG à 20,000 HTG soit 72% des ménages en 2019 contre 59% en 2014. Ces revenus déclarés se concentrent entre 1000 HTG et 5000 HTG par mois soit 45% des répondants et répondantes. La diversification des cultures et l'augmentation des terres irriguées ont contribué significativement à augmenter leur revenu et avec les formations sur le montage d'un budget et le fonctionnement des MUSO, ils et elles gèrent beaucoup mieux leur revenu et peuvent intensifier leur production. 4 ménages sur 10 étaient sans terre et sans bétails en 2014 tandis qu'en 2019, 1 seul ménage est sans terre et bétails.

ii) Capital humain et social

107. L'amélioration du capital humain et social est inscrite dans les fibres du Projet dans la mesure où ce dernier cible la formation de leaders de structures locales, l'émergence de nouvelles entités jugées nécessaires pour la prise en charge de certaines activités, estimées opportunes, la dotation en ressources humaines et matérielles pour une meilleure opérationnalisation.

108. Les Champs Écoles Agricoles (CEA) dans lesquels les jeunes sont dominants offrent à ces derniers des perspectives intéressantes en termes de rentabilité de certaines cultures, de gains potentiels, ce qui peut se traduire par l'expression d'un intérêt nouveau et plus marqué pour la terre et l'agriculture. Il s'agit d'un petit foyer de compétences, organisé autour de la maîtrise de nouvelles techniques de culture et de technologies de production qui, s'il est bien appuyé par les instances compétentes dont le MARNDR en particulier, peut contribuer à une revalorisation de l'agriculture et du travail agricole.

109. Le Projet a encadré une nouvelle dynamique de mobilisation de fonds, orientée davantage au profit d'un groupe social qui a souvent des difficultés d'accès au crédit. Il s'agit surtout de femmes, et dans une moindre mesure d'hommes, dont les capacités à se mutualiser ont été renforcées et qui a permis l'émergence et le fonctionnement de petites structures d'épargne et de crédit que sont les Mutuelles de Solidarité (MUSO). Cette approche a été développée par AAA dans d'autres situations et avaient permis de dynamiser les Comités de gestion de bassins versants. Elle a donc été reprise avec succès dans le cadre du PPI-3.

110. Les Associations d'Irrigants renforcées, les nouveaux Comités de Gestion de Bassins Versants, les MUSO s'affichent dans le paysage et participent à la structuration du milieu. Il s'agit d'un capital humain et social qu'il convient de préserver et de consolider dans le cadre de la pérennisation des acquis du Projet, l'amélioration soutenue de la production agricole et des conditions de vie des populations concernées.

iii) Sécurité alimentaire

111. Concernant la sécurité alimentaire, au moment de l'étude d'impact réalisée en 2020 à la fin du projet, plus de 80% (80.8%) des ménages ont une diversité élevée, ce qui sous-entend qu'ils consomment au moins 6 des 12 groupes d'aliments principaux.

112. 58.7% des ménages a un Score de Consommation Alimentaire SCA acceptable, 30% ont un SCA limité et 11.3% ont un SCA pauvre ou inadéquate. Les données recueillies sur les dépenses des ménages montrent que la part vouée à l'alimentation s'estime à plus de 75% (soit 77.3%) de l'ensemble des ménages. Dans toutes les communes, il y a des ménages qui n'utilisent

aucune des stratégies de survie d'où le score minimal 0. Plus de 85% des familles prennent au moins un repas par jour contre 13.1% des ménages affirmant avoir mangé par occasion au cours des journées de la semaine précédant les enquêtes en 2014. En 2019 ses chiffres affichent respectivement 88.9% et 90%. Ce qui représente une incidence positive sur la sécurité alimentaire des ménages.

iv) Productivité agricole

113. Dans l'ensemble de l'aire d'intervention du projet, les rendements des principales cultures pratiquées ont sensiblement augmenté, grâce notamment aux paquets techniques développés, aux intrants et services agricoles fournis. Ceci a amené des changements réels au niveau de la zone ciblée avec une augmentation des rendements et de nouvelles cultures développées, principalement du maraîchage
114. L'amélioration plus ou moins significative des rendements de certaines cultures (haricot : 11%, riz TCS : 30-40%), les marges brutes intéressantes enregistrées pour d'autres (poivron, oignon piment, melon) augurent des perspectives reluisantes pour les agricultrices et les agriculteurs.
115. Par ailleurs, les CEA se sont surtout focalisés sur les cultures maraîchères, en principe à cycle plus courts et dotées d'une plus grande rentabilité économique. Parmi les nouvelles espèces maraîchères testées au niveau des CEA, il a été noté un engouement généralisé des producteurs pour les cultures de l'aubergine, du poivron, du piment et du poireau.
116. Deux impacts plus discutables : la distribution de semences a quelquefois subi un certain retard ou des pouvoirs germinatifs faibles et l'accompagnement technique fourni a pris fin avant la fin du projet, alors que les travaux d'infrastructures au niveau des PI ont conduit à une plus grande disponibilité de l'eau d'irrigation.

v) Institutions et politiques

117. Le projet a renforcé les capacités des BAC et des DDA au niveau de l'accompagnement des AI, des CGBV mais également pour la mise en place des Mutuelles de solidarité.
118. Les institutions BAC, DDA et DIA ont également été renforcées en matériel et équipement leur permettant un meilleur fonctionnement au cours de la mise en œuvre.
119. Par contre il était recommandé dans la stratégie de sortie du projet que les véhicules soient laissés entre les mains des DDA à la fin du projet, or ces derniers ont été réquisitionnés par le Ministère et n'ont pas à date, encore été remis les véhicules seraient encore sur Port-au-Prince. Or ces moyens sont nécessaires pour un bon suivi des différentes activités menées par le projet.

vi) Accès aux marchés

120. Lors de la conception du projet il était prévu dans le cadre de l'appui à la commercialisation d'installer (au moins 10) des plateformes de vente, de stockage, et de transformations ainsi que d'aménager de pistes rurales (33 km pour 28 000 bénéficiaires). L'Unité de facilitation des achats de produits agricoles locaux (UFAPAL) était censée être responsable de la commercialisation agricole mais n'a pas réellement joué son mandat en raison de la faiblesse de son équipe et d'une approche pas suffisamment élaborée.
121. Lors de la première partie de mise en œuvre du projet, un contrat avec l'UFAPAL a permis d'identifier 72 organisations professionnelles agricoles (OPA) et de réaliser un état des lieux pour une quinzaine d'entre elles, la qualité de ces diagnostics n'a pas permis d'avancer sur des actions de commercialisation. Le projet a appuyé l'organisation d'une foire aux produits agricoles à Grand-Goâve, dans le cadre de la fête patronale de cette commune.
122. A partir de la seconde phase, aucune activité de renforcement de la commercialisation n'a été mise en place.

D.3. Égalité des sexes et autonomisation des femmes

123. D'une manière générale, la proportion de 30% de femmes dans les activités est une préoccupation qui semble partout présente dans la conduite des actions du Projet par les responsables. A la lumière des informations recueillies, on peut dire qu'elle s'appuie sur les exigences des conventions signées par Haïti en ce sens, s'aligne sur les priorités du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme (MCFDF) en matière d'équité de genre, et s'efforce d'être en conformité avec les attentes du FIDA. Fort de tout cela, le document relatif à la stratégie de ciblage préconise une systématisation de la représentation et de la participation des femmes dans toutes les activités du Projet, aussi bien dans les instances décisionnelles que dans les structures dédiées aux opérations. Il s'agit d'activer un mécanisme d'accompagnement permettant aux femmes d'acquérir de nouvelles connaissances, de développer leurs talents, de conduire elles-mêmes des activités économiques, sociales et culturelles. Le but visé étant une amélioration des conditions matérielles d'existence et des statuts et des rôles des femmes dans la société, ce qui, à l'évidence est porteur d'une plus grande intégration et une certaine autonomisation.
124. Les données indiquent que les responsables du Projet ont favorisé une participation des femmes tout au plus à hauteur de 30% dans les différentes activités réalisées. Les résultats exprimés dans les rapports de fin de période indiquent que 27.53% de femmes en moyenne ont bénéficié de la formation dans différents domaines comme le genre, le développement organisationnel, la gestion de bassins versants et de périmètres irrigués. De plus 100% de femmes sont présentes dans les instances dirigeantes des associations d'irrigants et de gestion de bassins versants. Le premier est très proche de l'objectif visé qui était de 30% tandis que le second dépasse de 20% la cible, fixée à 80%.

125. Toutefois, il convient de relativiser cette situation dans la mesure où cet effort n'a pas été guidé par une méthodologie clairement établie dès le départ qui oriente et accompagne les activités du Projet vers des objectifs de responsabilisation véritable et d'autonomisation des femmes. Un mécanisme n'a pas été mis en place pour suivre et faire le monitoring non seulement de l'intégration des femmes mais aussi du renforcement progressif de leurs capacités en matière de leadership et de compétences, et le cas échéant faire les ajustements nécessaires pour garder la barque dans la direction souhaitée. L'horizon des 30% de participation et la « présence » dans 80% des instances décisionnelles restent et demeurent les seuls repères. Or, il s'avère que ces repères ne prennent en compte que la dimension quantitative de la problématique. L'aspect qualitatif qui porte sur l'épanouissement personnel, une meilleure confiance en soi, une très bonne disposition à prendre des initiatives, l'habilité à conduire des activités génératrices de revenus et d'autonomie est tout à fait négligé. La présence des femmes dans la totalité des comités de gestion n'indique aucunement qu'elles sont en mesure d'influencer les décisions dans le sens de leurs intérêts dans la mesure où il n'existe pas d'indicateurs susceptibles d'informer sur leurs réelles capacités à valoriser efficacement cette opportunité. A cet égard, la présence écrasante des femmes dans les mutuelles de solidarité dont la présidence des comités est assurée, dans la majorité des cas, par des hommes, est hautement significative d'une certaine perception qui a la vie dure, de l'évolution et de l'expression du leadership féminin dans les zones concernées.
126. Il est vrai qu'un document de stratégie de prise en compte du genre a été commandité par le Projet, mais sa tardive disponibilité n'aura pas permis une valorisation à sa juste valeur et induire à cet effet une avancée dans le domaine. A l'avenir, il faudra dès le départ évaluer la situation de départ, proposer les mesures et les actions d'amélioration, faire le suivi des progrès réalisés et s'assurer de l'atteinte des objectifs ciblés. A ce titre, des activités propres aux femmes, réclamées par ces dernières avec insistance mais malheureusement en vain, seraient hautement indiquées.
127. Bien que la présence des femmes dans l'équipe ait été souhaitée, la réalité d'une équipe de cadres du projet composée en grande partie par des hommes, les femmes ayant uniquement des postes au niveau administratif, ne favorise pas sur le terrain une approche genre dans les activités du projet.

D.4. Adaptation aux changements climatiques

128. Les CEA ont introduit la diversification des cultures, permettant une plus grande résilience des producteurs aux aléas de température et de pluviométrie, ainsi qu'aux catastrophes naturelles. Cette diversification est marquée par l'introduction des cultures maraîchères permettant aux producteurs d'avoir une alternative, tant du point de vue nutritionnel qu'économique. Un travail a également pu être réalisé sur l'adaptation des calendriers culturels à l'évolution de l'arrivée des premières pluies par exemple.
129. Il était prévu dans le document de projet de travailler sur la micro irrigation, ceci permettant de mieux rationaliser la gestion de l'eau. Suite à la revue à mi-parcours, il a été décidé de suspendre cette activité.
130. En vue d'une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles, il aurait été intéressant de plus travailler sur l'agro transformation afin de générer d'autres revenus et sur la micro irrigation afin de rationaliser l'utilisation de l'eau et d'augmenter la résilience des producteurs aux changements climatiques. Il est aujourd'hui nécessaire de mieux prendre en compte cet aspect et de travailler sur des alternatives avec les populations acteurs-actrices du projet.
131. Le projet PPI-3 n'a pas travaillé sur la gestion foncière avec la réalisation de parcelles et la révision des titres de propriété. Ce travail aurait permis d'améliorer la gestion de l'eau avec des tours d'eau adaptés à chaque propriétaire. Par ailleurs, le projet n'a pas rencontré de tensions au niveau du foncier, les parcelles situées sur les systèmes irrigués étant exploitées en faire valoir direct dans l'ensemble (sans avoir par contre de révision des titres de propriété).

D.5. Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

132. Pour réduire les effets du relief et des aléas du climat (fortes pluies ou ouragan) sur les aménagements, des activités de remédiation environnementale ont été réalisées. Il s'agit de l'érection de seuils en pierres sèches au niveau des ravines, l'installation de micro-boutures, la plantation d'arbres fruitiers et forestiers, la mise en place de rampes vivantes, etc. Des gabions ont été placés pour le renforcement des berges rivières pour pallier au débit des eaux lors de fortes pluies et en cas d'ouragan. La plupart des prises ont été conçues pour résister aux crues. Ce sont des seuils fusibles avec un rideau souterrain en béton armé. Ces structures se caractérisent par leur faible résistance aux crues. Elles contiennent des palplanches en bois qui peuvent être facilement remises en place en cas d'emportement pas des crues. Par contre les plantations d'arbres fruitiers et forestiers ont peu réussi (problèmes de sécheresse et d'élevage libre) limitant ainsi le résultat de reforestation et de lutte contre l'érosion des terres des mornes surplombant les systèmes irrigués. Compte tenu de ces faibles résultats, les bénéfices environnementaux suite aux activités de la protection des bassins versants n'ont pas été comptabilisés.

D.6. Ciblage et portée

133. Le ciblage est fait suivant un document de référence qui prescrit une stratégie organisée en trois éléments distincts, démarche tout à fait cohérente. Le premier élément porte sur la zone d'intervention (géographie) qui est tout à fait pertinente en termes de choix dans la mesure où trois des communes concernées se trouvent dans les Nippes, un des départements les plus pauvres du pays, tandis que les deux autres, localisées dans la Région Goavienne, n'en sont pas mieux lotis au regard des conditions de vie de la majorité de vie de la population qui s'y trouve. Le deuxième élément s'appuie sur des critères qui caractérisent une situation de grande pauvreté et de vulnérabilité (quantité de terres exploitées, personnes à charge, accès aux services, etc.) pour choisir les bénéficiaires en concertation avec les acteurs locaux. Il invite à une systématisation de la représentation et de la participation des femmes (30%) et des jeunes (15% au moins) dans toutes les activités afin de favoriser l'inclusion et l'autonomie de ces deux groupes sociaux qui sont le plus souvent délaissés. Le troisième élément, non le moindre, met en avant la participation à une vie associative, question de promouvoir une structuration du milieu et de favoriser la cohérence sociale. Il s'agit notamment d'associations d'irrigants et de comités de gestion de bassins versants. Ainsi articulé, le ciblage aura permis

plus ou moins d'atteindre les Groupes visés d'autant plus que cette préoccupation était partagée à la fois par les équipes de Projet, la Représentation locale du Ministère de l'Agriculture, les Organisations de base locales.

134. Le tableau suivant présente les bénéficiaires du Projet en matière de renforcement de capacités en gestion et d'intervention sur leurs parcelles.

Tableau 5 : Relevé des bénéficiaires du PPI3 en matière de renforcement de capacités

Actions	Prévues	Réalisées	♀	♂	Taux de réalisation (%)			
					Total			
F O R M A T I O N	Politique du MARNDR en matière d'irrigation	140	128	32	96	91.42	25.00	75.00
	Gestion et développement organisationnel	50	216	53	163	432.0	24.54	75.46
	Gestion sociale et technique de l'eau	288	250	58	192	86.80	23.20	76.80
	Gestion des Ressources Naturelles	400 (250 hommes et 150 femmes)	361	----	----	90,25	----*	
	Méthodes et techniques de production agricole	800	747	----	----	93.37	----	----
	Gestion de Bassins versants	----	1134	388	746	----	34.21	65.79
	Bénéficiaires de visites d'Échanges	----	164	34	130	87.50	20.74	79.26
D O T A T	Équipements d'entretien (outils agricoles et de curage)	8000	5054	----	----	63.17	----	----
	Intrants agricoles, fertilisants et pesticides	6000	5848 Familles	----	----	----	----	----

ON	Plans de mise en valeur des périmètres irrigués	14 associations d'irrigants	13	----	----	----	----	----
	Création d'emplois	----	138,299	39,112	99,187	100.00	19.24	80.76

Sources combinées: Rapport avancement global PPI3, 6 mai 2019, Rapport suivi-évaluation (Haïti PPI3 Log frame version 8 octobre 2019), cadre logique révisé, calculs propres.

* données non disponibles

135. Le relevé des bénéficiaires du Projet indique clairement deux domaines principaux dans lesquels des appuis ont été apportés principalement aux leaders d'organisations (AI et CGBV) et dans une moindre mesure aux autres membres. Il s'agit de :
136. Sessions de formation qui ont permis aux agricultrices et agriculteurs d'améliorer leurs connaissances techniques et d'augmenter leurs capacités de gestion de leurs parcelles en particulier et des périmètres irrigués en général. Un total de 2836 personnes dont environ 28% de femmes, toutes et tous leaders et membres d'organisations, ont pu avoir accès à ces formations, à côté de 5848 ménages agricoles (34.21% de femmes) qui ont consolidé leurs savoirs en matière de gestion de bassins versants ;
137. La dotation en équipements d'entretien et de curage, en intrants agricoles, fertilisants et pesticides a permis de mobiliser davantage de ressources pour une valorisation plus efficace des parcelles. Plus de 5000 ménages agricoles ont pu disposer de moyens permettant un meilleur accès à l'eau d'irrigation et d'anticiper des rendements de culture plus satisfaisants. Le relevé des bénéficiaires par genre n'est pas indiqué.
138. En plus, les visites d'échanges et de partage d'expérience (5), les services de labourage, les Champs Écoles Agricoles, la création d'emplois touchant plus 100,000 personnes ont apporté une certaine richesse aux riverains tant du point de vue de l'accompagnement reçu qu'à celui des rendements jugés satisfaisants générés par les nouveaux investissements consentis.
139. Enfin, en termes de renforcement organisationnel, l'appui à la structuration et à un fonctionnement régulier de 12 Associations d'Irrigants (AI), de 11 Comités de Gestion de Bassins Versants (CGBV) et à l'émergence de 11 Mutuelles de Solidarité (MUSO) participe à une volonté évidente de contribuer au renforcement de la structuration du milieu et ainsi de faciliter une prise en charge locale, responsable et durable.
140. Toutefois, il est important de souligner que ces structures ont besoin d'être accompagnées et soutenues sur une période plus longue dans la mesure où il s'agit d'un processus chronophage, un peu gourmand en ressources humaines et financières et qui demande de la patience et de la persévérance. L'autonomie nécessaire à un fonctionnement régulier et efficace n'est pas à l'horizon. L'expérience du Ministère de l'Agriculture dans l'encadrement d'un ensemble d'associations d'irrigants à travers le pays sur plus d'une vingtaine d'années est suffisamment éloquente en termes de mobilisation de ressources, de temps consacré et de leçons apprises pour guider les actions à faire dans le sens de la consolidation des acquis du Projet en ce sens.
141. Le leadership féminin mis en exergue dans « Gestion des savoirs » et repéré au niveau de six (6) périmètres irrigués chez Micheline (Charlier), Soline (Dlo Pity), Exilia (Chanterelle), Guirlène (Demizaine), Locita (Pascal), Soliane et Philomène (Baconnois) est particulièrement séduisant à la fois dans sa réalité propre que dans les perspectives en lien avec son rayonnement et son développement. Malheureusement, les progrès réalisés par le Projet avec ces potentialités locales reconnues de toutes et de tous, n'auront pas, pour des raisons diverses, facilité l'accès à ces femmes aux postes de Présidente de Comités, voire de vice-Présidente. Dans le meilleur des cas, on les retrouve dans des positions de secrétaire et de trésorière. Certes il faut mentionner que certaines femmes au niveau des comités ont fait preuve de plus de leadership que les présidents. Il s'agit certainement d'un pas dans la bonne direction mais qui reste encore très éloigné du but visé. A cet effet, un travail important d'information, de sensibilisation, de formation accélérée et d'encadrement soutenu reste encore à faire pour faire le saut qualitatif nécessaire.

D.7. Innovation

142. Le PPI-3 a travaillé au cours du projet sur diverses innovations, i) au niveau institutionnel en développant avec les structures étatiques des actions de renforcement et de délégation pour la mise en œuvre d'activités mais également en continuant de travailler avec des opérateurs privés de bonnes compétences, ii) le développement de paquets techniques qui ont permis d'améliorer le rendement du riz avec l'introduction d'une nouvelle variété TCS-10, mais également de développer des cultures maraîchères, iii) le développement des mutuelles de solidarité (MUSO) qui ont démontré un grand dynamisme, iv) le fait d'avoir contracté le PNUD a permis d'améliorer la gestion fiduciaire du projet et de rattraper les retards pris au niveau des engagements financiers.
143. Ainsi l'intensification agricole a permis des résultats avec tels que l'augmentation de rendement pour le riz ainsi que le développement des cultures maraîchères. Par contre cet accompagnement a été très limité dans le temps et devrait être continué par les différents BAC partenaires du projet. Par ailleurs l'expérience intéressante des MUSO nécessite également un accompagnement de proximité afin notamment de veiller aux principes de base du fonctionnement de ces dernières (le nombre de membres ne devant pas dépasser 25 membres) alors que de nombreuses mutuelles rencontrées ont plutôt autour de 40 membres.

D.8. Reproduction à plus grande échelle

144. La mise à l'échelle des interventions relatives à l'intensification peut se réaliser au travers des Champs Écoles Agricoles, cette approche se développant de plus en plus en Haïti. Ceci étant conditionné par un intérêt et une motivation des producteurs-riche mais également un réel accès aux intrants tels semences de qualité, ainsi que des moyens financiers pour mettre en valeur les exploitations agricoles. L'existence des MUSO peut ainsi favoriser cet accès à la trésorerie avec la mise à disposition de crédit pour la production agricole. Les visites d'échange sont également des activités intéressantes de partage d'expériences.
145. Dans le cadre de ses nouveaux engagements, le FIDA continue son travail au niveau des CEA dans le cadre du projet PITAG et devrait démarrer un nouveau Projet d'Urgence de Renforcement de la Résilience des Agriculteurs au Covid-19 (PURRACO) pour renforcer le développement des infrastructures hydrauliques et l'appui aux associations d'irrigants.

E. Évaluation de l'efficacité du projet

E.1. Coût et financement du projet

146. Le cout initial du Projet était de 16.2 millions USD. La contribution du FIDA devait être de 13.12 millions de dollars américains et la contribution des bénéficiaires estimée à environ 2 millions de dollars américains. Du 25 avril au 13 mai 2016, le GOH et le FIDA ont organisé une revue à mi-parcours (RMP). Suite à cette mission le budget du projet est passé à treize millions trente-sept mille dollars américains par la suite (13, 037,000.00 USD). Le montage institutionnel du PPI-3 a été redéfini et les objectifs atteignables ont été révisés à la baisse.
147. L'exécution initiale du Projet était prévue sur une période de cinq (5) ans allant du 24 octobre 2012 au 31 décembre 2017 mais le Projet a bénéficié d'une extension jusqu'au 31 décembre 2019.
148. Les mesures administratives dont le Projet PPI-2 était frappé ont également affecté le PPI- 3, les deux projets étant financés en grande partie par le même bailleur (le FIDA). Les conditions imposées sur la levée de la suspension du financement de PPI-2 ont également été appliquées à PPI-3 à savoir : le renforcement des capacités de gestion administrative et financière incluant la sous-traitance de la gestion administrative et financière à une institution internationale accréditée en Haïti. A l'issue d'un appel d'offre pour recruter l'Agence Internationale, le PNUD a été retenu pour la réalisation d'un diagnostic assorti d'un plan de renforcement des capacités et pour assurer la gestion fiduciaire et l'accompagnement de l'UGP en développant ses capacités pour une période initiale de 12 mois puis sur toute la durée du projet.

E.2. Qualité de la gestion du projet

i) Passation des marchés

149. La passation des marchés du projet est soumise aux "Directives pour la passation des marchés" du FIDA de 2010 ainsi qu'aux procédures nationales d'Haïti[14] ; le premier plan de passation de marchés-PPM a eu une durée de 18 mois et a été préparé par l'UCP-FIDA, responsable de sa préparation et de son suivi. Après le premier PPM une révision est obligatoire chaque 12 mois ou selon la nécessité du projet. Le document de projet indique les méthodes de passation à utiliser dans l'exécution du projet, tandis que la définition de la répartition des rôles et responsabilités - exécution et supervision du projet - sont décrites dans le « Manuel des procédures administratives financières, comptables et de passation de marchés » de 2016.
150. Le projet a connu deux phases dans son déroulement : la première phase, de 2012 à 2015, est caractérisée par un démarrage très lent causé par une UCP dédiée à deux projets, PPI-2 et PPI-3, sans avoir la capacité suffisante pour réaliser le suivi des deux projets en même temps. Il faut noter aussi que dans le Rapport Principal et Annexes du 09 de mars de 2012 il est mentionné [15] « ... le manque de rigueur dans le respect de normes de passation de marché et / ou la préparation et soumission des demandes de retraits de fonds... » ; dans les enseignements antérieurs il était indiqué une faiblesse générale du système.
151. De juin 2014 à avril 2015, les décaissements du PPI-2 et PPI-3 ont été suspendus. La plupart des irrégularités constatées concernent le PPI-2.
152. La deuxième phase, du 2016 à 2019[16], prend vie après que le GOH ait accepté la mise en place d'une UCP spécifiquement dédiée au PPI-3, avec l'appui technique du PNUD pour la gestion financière et la passation de marchés. Le nouveau démarrage trouve le projet avec un décaissement de 3.8 % du budget total. En 2017 le projet a bénéficié d'une prolongation de 18 mois avec dates d'achèvement et de clôture au 30 juin 2019 et 31 décembre 2019. Dans cette période, en moins de 3 ans, l'équipe du projet a réussi, en collaboration avec le PNUD, à relever le défi d'exécuter le projet avec plus de 98 % des décaissements et des résultats tangibles sur le terrain.
153. En ce qui concerne la passation de marchés, l'indicateur de performance repose sur l'analyse de cinq piliers : 1. Planification de la procédure d'appel d'offres ; 2. Processus et procédures allant de la sélection préalable des soumissionnaires à la remise des offres ; 3. Processus et procédures d'évaluation des offres et d'attribution des marchés ; 4. Gestion des contrats et administration de la procédure ; 5. Archivage des pièces.
154. Suite à l'analyse, on peut dire que les documents de conception de projet sont clairs et indiquent les normes que le projet utilisera ainsi que les méthodes à utiliser dans l'exécution.

155. Dans la première phase, l'analyse révèle que le système de passation des marchés du projet a été peu fonctionnel et non efficace. Dans le PPM de juin 2013 à novembre 2014, de la totalité des activités programmées seulement 7.5% ont été réalisées.
156. Plusieurs leçons peuvent être tirées de cette première phase : grands délais (1 à 2 mois) pour une simple validation interne des rapports d'évaluation ; non-respect des seuils de passation en rapport avec les montants des marchés conformément au manuel fiduciaire et un manque de proactivité généralisée de l'UCP dans la gestion des marchés. Dans ce contexte, la performance de la passation des marchés est restée insatisfaisante pendant toute cette période.
157. Dans la deuxième phase, pour inverser la tendance du projet, des mesures ont été mises en place (voir le Rapport de la Revue à mi-parcours du juillet 2016), la plus importante étant l'appui du PNUD pour la gestion fiduciaire. Le nouveau schéma du projet prévoit dans l'UCP un RPM[17] qui, sous l'autorité hiérarchique du Coordinateur du Projet et avec l'appui et validation de l'équipe du PNUD, assume la responsabilité de la préparation, la passation et le suivi des marchés, contrats et conventions de toutes les composantes confondues du projet. Il est en charge d'appuyer et de sécuriser les acquisitions de biens, de travaux et de service suivant les procédures du FIDA, et en respect des procédures de passation de marché nationales, dans le souci d'une utilisation transparente, équitable et économe des ressources financières du projet.
158. Dans cette période de la planification, les PPM et les activités réalisées peuvent être considérées globalement conformes. Concernant la gestion des contrats, il n'y a pas d'observations à faire. Globalement on peut dire que le dispositif mis en place fait ressortir que le système de passation des marchés et de gestion de contrats du projet a été plutôt fonctionnel et efficace.
159. C'est ainsi que la mesure corrective la plus importante a été la mise en place d'une UCP spécifique dédiée au PPI-3 bénéficiant de l'appui du PNUD (du point de vue financier et de passation de marchés).
160. Les enseignements au niveau de la passation des marchés sont :
161. La mise en place de solides mécanismes de responsabilisation pour l'exécution de projet est une nécessité essentielle sans lequel le démarrage d'un projet ne doit pas être donné ;
162. L'approbation du Manuel d'Opération du Projet doit être une condition préalable au premier décaissement ;
163. Dans les pays avec une faible capacité en passation de marchés, il est souhaitable de pouvoir renforcer les procédures nationales et de n'utiliser les normes FIDA qu'en dernier recours et en étant clair dès le début sur la portée des normes nationales dans le projet ;
164. Il est nécessaire d'analyser la gestion d'un projet par deux UCP permettant de mutualiser des couts, dans le cas de faiblesse, il sera nécessaire de prévoir une UCP dédiée seulement à un projet ;
165. Dans les pays avec une faible capacité en passation de marché, il est également nécessaire de prévoir un suivi le plus proche possible auprès de l'UCP, avec un soutien technique de proximité durant la phase de démarrage.
166. Dans le cas de nouveaux projets il sera important de :
- Réaliser une évaluation des risques au niveau des normes nationales de passation de marché ; sur la base de cette évaluation et du niveau de risque identifié, déterminer les normes que le projet utilisera, soit celle du FIDA ou bien de la norme nationale (les seuils de de passation de marchés pourront être éventuellement révisés en fonction des normes utilisées)
 - La conception des projets doit privilégier des schémas de réalisation simples et visualiser les complexités structurelles et de communication qui devraient être améliorées. Les interventions futures devraient prendre en compte les exigences suivantes :
 - La formation immédiate du personnel de l'UCP, spécifiquement du spécialiste en passation de marchés, comme faisant partie du personnel essentiel pour le démarrage et la première exigence de décaissement,
 - Intégrer dans les manuels les considérations sur les rôles du personnel du projet et les relations avec les différents acteurs au niveau institutionnel
 - Le Manuel d'opération du projet doit être considéré comme une obligation pour pouvoir procéder au premier décaissement
 - Dans la mesure du possible, lier les décaissements (y compris les décisifs comme les salaires) à la performance (livrables)
 - La sélection de l'institution ou des institutions en tant que prestataires de services devrait se faire sur la base d'une analyse rigoureuse qui devrait inclure un inventaire des aptitudes, des compétences et de la capacité de répondre aux attentes des clients.

ii) Suivi-évaluation et gestion des savoirs

167. Le système de suivi-évaluation a été mis en place dès le démarrage du projet ; une ligne de base a été réalisée et une matrice de suivi a été construite avec les indicateurs à suivre et les informations à collecter. Le responsable de suivi évaluation était en charge de l'élaboration des outils de collecte, de l'organisation de la collecte, du suivi et de l'élaboration des rapports.
168. Des fiches de collectes ont été établies et les collectes réalisées par les ingénieurs juniors de la DIA (impact environnemental, avancement des travaux, compte rendu des réunions de concertation), par les conseillers techniques (fiches au niveau de la production agricole), par des stagiaires (enquêtes sur la production agricole) ; le suivi était également réalisé par les directeurs de BAC. Après chaque campagne agricole, un atelier d'évaluation permettait également de suivre la production et les contraintes. Enfin, l'équipe de l'UGP réalisait régulièrement des visites de terrain.

169. Différents fichiers de suivi Excel sont régulièrement complétés i) un fichier des bénéficiaires qui permet d'avoir des informations par tranches d'âge, par sexe et par localité/commune, ii) un fichier du suivi des activités et ii) un fichier de suivi des contributions des bénéficiaires (main d'œuvre directe et indirecte).
170. C'est à partir de ces différentes données que les rapports trimestriels et annuels ont été élaborés par le responsable de suivi-évaluation. Des réunions mensuelles ont également été organisées entre tous les cadres de l'équipe permettant de faire un suivi des avancées de la mise en œuvre du projet.
171. Concernant les activités relatives à la remédiation environnementale, la Direction des ressources forestières et des sols (DRFS) a participé à la validation du protocole et à la supervision des activités avec la réalisation de 4/5 missions par an.
172. L'UEP (Unité d'évaluation et de programmation) du MARNDR a également été impliquée dans ce suivi. Chaque année le plan de travail et le rapport de l'exercice précédent étaient envoyés à la direction, et l'UEP (cadres et directeur) participaient régulièrement à des visites de supervision. Suivi. Le haut management du MARNDR a également réalisé des visites de suivi et de supervision des chantiers
173. En mai 2018, un document de cadrage de la gestion des savoirs et capitalisation d'expériences a été élaboré par l'équipe afin de définir une méthodologie de mise en œuvre relative à la capitalisation sur les savoirs locaux, les expériences développées et les connaissances acquises ou induites par le PPI-3. Il s'est donc agi de répertorier les outils, démarches et approches spécifiques développés durant toute la phase de mise en œuvre du projet et d'analyser et synthétiser en termes des acquis positifs (repliables) ou négatifs (à éviter ou améliorer) afin de générer des informations utilisables.
174. Ainsi un dépliant sur le PPI a été élaboré, des notes de synthèses rédigées sur les visites d'échanges dans la vallée de l'Artibonite et à Kenscoff (zone de production de cultures maraîchères) ainsi que sur la réhabilitation des infrastructures d'irrigation. Des études de cas ont également été élaborées (producteurs de melon, producteur de riz, président d'une association d'irrigants, réussite des Champs écoles Agricoles, Mutuelles de solidarité). L'opérateur AAA a rédigé des fiches d'actions pour la mise en œuvre et le suivi des activités de remédiation environnementale et un recueil des méthodes traditionnelles de lutte biologique contre les pestes en milieu rural produit par le PPI-3. Au niveau de la communication, différents articles de presse ont été diffusés dans les médias, 4 missions de communication (Photos, vidéos...) ont couvert les activités du projet (MARNDR et PNUD) ainsi que 4 vidéo documentaires produits.
175. Ce système de suivi-évaluation fonctionnel a permis de suivre les avancées du projet tant au niveau des activités réalisées qu'au niveau de l'atteinte des indicateurs. L'implication de la DIA, des DDA et de l'UEP dans ce suivi est une stratégie importante afin de pérenniser les investissements. L'effort de systématisation de la gestion des savoirs est également louable.
176. Par contre un suivi systématisé des taux d'adoption et des rendements obtenus suite aux investissements en infrastructures devrait être mis en place pour collecter des informations fiables sur l'efficacité du projet.

E.3. Qualité de la gestion financière

177. La qualité globale de la gestion financière et de l'exécution du PPI-3 à la fin du projet, est jugée satisfaisante (5) sur la durée avec une amélioration significative de la mise en œuvre du projet en fin de période.
178. Il est à noter qu'au début, le PPI-3 a réalisé les principales activités de démarrage et la mise en œuvre des conditions de décaissement du don DSF-8103-H dans les délais prévus et a reçu son premier décaissement de USD 500.000, sur demande du MARNDR, à l'Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture (IICA).
179. Néanmoins, nous pouvons identifier trois aspects importants qui ont eu un impact négatif sur la mise en œuvre du projet du point de vue financier, à savoir :
- La suspension des décaissements. La suspension a eu lieu en raison de réglementations sur les questions liées à la gestion financière de tout projet bénéficiant d'un prêt ou don du FIDA pour des irrégularités constatées concernant principalement le PPI-2. Ces mesures administratives ont également affecté le PPI-3, car les deux étaient financés en grande partie par le FIDA
 - L'IICA était le partenaire principal qui devait jouer le rôle d'assistance technique. C'est l'IICA qui a reçu la première avance de 500 000 USD. Il s'est retiré en 2015 (voir section performance des partenaires) après avoir réalisé les premières activités (manuel de procédures, ligne de base, information sur les CEA). Ce dernier a réalisé un rapport technique et financier audité, a remis les matériels acquis et transféré le solde de la première avance au Ministère. Cette situation a généré une mise en œuvre très lente et un taux de décaissement beaucoup plus faible que prévu. Ceci a généré une classification négative au niveau du FIDA en raison du taux de décaissement inférieur à 4%.
 - Un taux d'exécution de la contrepartie du GOH, de l'IICA et des bénéficiaires trop bas qui a pénalisé le taux de réalisation financière globale du projet.
180. Depuis la levée en avril 2015, l'attention de l'UGP s'est focalisée sur l'exécution du PPI-2 avant l'achèvement de celui-ci, au détriment de l'exécution du PPI-3. Aucun déboursement ni activité n'a été effectué pour le PPI-3.
181. Parmi les mesures prises pour surmonter la suspension et afin de résoudre les problèmes créés par le ralentissement de la mise en œuvre, le GOH et le FIDA ont convenu, d'organiser une mission de révision à mi-parcours (RMP) à la fin de l'année 2015. Le PPI-3 présentait seulement environ 4% du montant du projet déboursé et très peu de réalisations à deux ans de la date d'achèvement.
182. En ce qui concerne le deuxième défi, le PNUD, incorporé par un accord de gestion financière a facilité l'atteinte de résultat du projet. Cet accord a également aidé à fournir une définition claire des responsabilités, ainsi qu'une séparation des tâches entre

le PNUD et l'équipe responsable de la gestion du projet. Au niveau du PNUD, un chef de projet était en charge du projet. Tandis que l'Unité de Gestion (UGP) de PPI-3 était constitué d'un Coordonnateur et d'un responsable comptable administratif.

183. Le PNUD était responsable de la gestion des fonds disponibles à partir du 1.10.2015. Sur tous les comptes du projet (compte spécial et comptes opérationnels) - le FIDA a transféré les fonds directement sur les comptes du PNUD - et des réconciliations régulières ont été effectuées en coordination avec le personnel désigné par l'UGP.
184. Décaissement : Le taux de décaissement du Don FIDA à la clôture est de 99.9% et classé comme moyennement satisfaisant selon la classification FIDA. Cette évaluation est impactée par le démarrage effectif tardif du projet (3 ans) et l'extension de la date d'achèvement de 18 mois. Trois catégories dépassent les 100%, il s'agit des catégories 1, 3 et 7, qui affichent des taux respectifs de 112%, 102% et 132%. De ces catégories, une seule expose le seuil de 30% tolérable par le FIDA, il s'agit de la catégorie « 7 : Salaires, indemnités et de fonctionnement ». Cette situation s'explique par la prestation du PNUD dans le cadre du renforcement des capacités de gestion administrative et financière de l'UGP qui n'a pas été initialement prévue (source : Rapport financier final PNUD).
185. Concernant le décaissement des contributions du GOH, le taux de décaissement a atteint 34% (335,165.60 USD sur 0,98 (après le RMP). Cette contribution a été évaluée en nature par la valeur de récupération de quelques biens du PPI-2 et de franchises pour du matériel roulant acheté dans le cadre du projet ainsi que la contrepartie des fonctionnaires mis à la disposition du projet. Dans ce contexte, l'évaluation des fonds de contrepartie peut être considérée comme modérément insatisfaisante (3). Le Trésor Public n'a effectué aucun virement, jusqu'au 30 septembre 2019, en fonds de contrepartie pour le PPI-3. Il faut noter que le budget de l'État contenant des ressources pour le PPI-3 n'a pas été voté par le Parlement Haïtien. Cependant, sa contribution en nature peut être considérée en la dotation d'un local contenant cinq bureaux (5), d'un logiciel comptable Tompro, de huit motocyclettes reçues de l'IICA dans la première phase du projet et des franchises pour véhicule et l'apport en nature du DAAF (DG) du Ministère de l'Agriculture du RPM.
186. Au 30 septembre 2019, la contribution des bénéficiaires directs a atteint une valeur de 219,761.70 USD soit 39 % des prévisions après la RMP. La contribution des bénéficiaires est évaluée avec les apports en matériaux sur les dix (10) périmètres réhabilités dans le cadre du projet. Mais cette contribution en nature est en dessous du seuil de la contribution initialement fixé à 1,024,000.00 USD. Il faut également noter que les MUSO ont également permis une contribution en espèces et en nature des bénéficiaires (prêts d'épargne et de crédit avec un taux d'intérêt de 3 %) mais cette contribution n'a pas été comptabilisée par le projet comme apports des bénéficiaires.
187. Au niveau de l'UGP, en fin de projet le personnel en charge des finances et de l'administration, a pu recevoir des formations et accompagnements et est devenu qualifié possédant les compétences requises (Licence en Sciences Comptables avec environ douze ans d'expériences professionnelles dans la gestion comptable et financière des projets). Cela a été confirmé et validé lors des différentes missions de supervision. Avant l'arrivée du PNUD, il y avait de l'instabilité au niveau du personnel avec une coordination difficile. Le coordonnateur a pu être remplacé en accord avec le FIDA créant un niveau dynamisme au sein de l'équipe. Ainsi la fonction financière comprenant un comptable et Responsable Administratif et Financier (CRAF) et de personnel de soutien a été renforcée.
188. Au niveau du système comptable, le projet a utilisé deux (2) systèmes comptables automatisés différents. Les transactions sont doublement saisies. Dans Tompro qui est le logiciel utilisé par l'UGP et Atlas, système du PNUD. Des rapprochements ont été réalisés fréquemment entre le CRAF (Tompro) et l'expert financier du PNUD (Atlas). Tous les rapports financiers ont été produits automatiquement par le système par composante, catégorie et par source de financement et sont présentés en dollars américains selon le taux mensuel des Nations Unies. Les états consolidés sont préparés par le système et ont permis une traçabilité des transactions financières du programme, leur rattachement par source de financement et une lisibilité sur les engagements financiers à apurer avant la clôture. Une réconciliation des transactions enregistrées a été tenue de manière continue et régulière en vue de s'assurer du même solde dans les comptes du projet et pour discuter d'éventuels écarts. Les Opérations de gain ou perte de change sont enregistrées par la comptabilité du PPI-3 et par le système du PNUD. Le plan comptable au niveau du système est détaillé jusqu'aux sous-activités. Le plan analytique du système est adéquat pour ventiler correctement les dépenses en catégorie et composante, la comptabilité était tenue en gourdes.
189. En outre, les recommandations des missions précédentes ont été suivies avec l'appui du PNUD. Plus précisément, une série de mesures liées à la qualité du système de contrôle interne, l'automatisation de la majorité des flux financiers au niveau du logiciel de gestion comptable TOMPRO.
190. Manuel des Procédures Administratives, comptables et de Passation des Marches (MPACF) : Le Manuel utilisé par le PPI-3 était une mise à jour du manuel du PPI-2 - où les leçons d'apprentissage été intégrées. Le manuel a fourni un bon niveau d'information et des procédures détaillées concernant le décaissement, la comptabilité, l'éligibilité des dépenses, les rapports financiers, entre autres
191. Concernant les activités de clôture, en particulier le recouvrement de l'avance initiale, le projet a soumis les dernières DRF : DRF 16 pour un montant total de 146,900.00 dollars et le DRF 17 pour un montant de 158,100.00 représentant le montant de la balance finale à justifier de l'avance initiale du PPI-3. La DRF 17 transmise par le PNUD au FIDA le 2.3.2020., a été jugée acceptable par le département de gestion financière du FIDA. L'instrument financier en DTS a été utilisé à 99.99 %.
192. Audits et l'Audit final : Les audits de PPI-3 pendant la durée du projet, ont été réalisés par deux cabinets : CEGEC et Turnier. Depuis 2016, les audits ont été reçues, en temps et en qualité satisfaisante pour le FIDA pour les exercices comptable 2016-2017 et 2017-2018. Les états financiers audités du projet ont été préparés conformément aux normes comptables internationales (IPSAS et la méthode de trésorerie) et conformément aux procédures du FIDA.
193. L'audit final a été réalisé par le Cabinet Turnier et classifié 6 - très satisfaisant-par le FIDA. Pour ce qui concerne la dernière période de rapport 1.10.2018-31.12.2019, les audits ont également été faits en tenant compte des normes internationales d'audit, le Manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le Fonds. La remise du rapport

d'audit final et de la lettre de recommandations a été réalisée dans les délais, le 27.2.2020. Les auditeurs ont émis une opinion sans réserve - pour tous les aspects pertinents : états financiers, Compte Spécial et autres. Au niveau du Contrôle Interne ils n'ont pas relevé d'insuffisances majeures. À l'exception de certaines faiblesses des exercices antérieurs non suivies au cours de cette période, il n'a pas été identifié de dépenses inéligibles.

E.4. Taux de rentabilité interne du projet

194. Cette section analyse les prévisions des bénéfices économiques et financiers rapportés par les investissements et les réalisations du projet PPI 3 lors de son achèvement, avec une hypothèse d'actualisation concernant la rentabilité globale du projet.
195. L'analyse suit la méthodologie -bénéfice proposé par le FIDA (Volumes 1,2 et 3) et comprend les étapes suivantes : (i) la vérification des sources des bénéfices, bénéficiaires attendus et s effectifs du projet ; (ii) la révision et l'actualisation des paramètres et des hypothèses de calcul; (iii) l'analyse de la rentabilité financière du point de vue des bénéficiaires ; (iv) l'analyse de rentabilité économique par périmètre irrigué ; et finalement (v) l'analyse économique, du point de vue de l'ensemble du projet, suivie d'une analyse des principales variables clés qui pourraient modifier les scénarii du résultat global obtenu. L'évaluation de la rentabilité est basée sur les indicateurs suivants : la valeur actuelle nette (VAN), le taux de rentabilité interne (TRI), le Ratio (B/C) et les switching-values pour les s et bénéfices (SVC, SVB). Pour finir, l'analyse passe revue sur certains paramètres complémentaires d'efficience comme le cout par bénéficiaire et le cout administratif par bénéficiaire. La description détaillée des hypothèses et résultats se trouve en Annexe.
196. Les hypothèses de prix, rendement, couts, taux d'adoption, taille moyenne et résultats attendus par périmètre irrigué, ainsi que le modèle incorporé pour tenir en compte l'obtention des bénéfices des autres activités au-delà de la Composante 1 (comme la répartition d'intrants ou les CEA) ont été élaborés et validés avec la collaboration fondamentale du Responsable de Suivi-Évaluation du PPI 3. Les données de gestion financière ont été validées avec la Spécialiste Financière de la mission et le Responsable en Gestion financière du projet.
197. Les sources principales des bénéfices économiques et financiers sont l'amélioration de la productivité agricole, la diversification et l'augmentation de la surface en production et/ou de l'intensification des cultures, suite aux réhabilitations des infrastructures de la Composante 1. Un cas représentatif d'un exploitant typique par périmètre irrigué a été considéré pour calibrer la modélisation à la réalité de chaque périmètre (11), avec estimations spécifiques concernant les taux d'adoption, les rendements attendus et les couts de production. Un modèle additionnel de production de Melon (1) a été incorporé pour modéliser un cas représentatif des bénéficiaires adoptant les activités de la Composante 2 qui ont reçu l'appui technique, les intrants et les équipements et matériels de production mais qui n'ont pas bénéficié de la réhabilitation des infrastructures.
198. Les douze budgets financiers des fermes typiques comprennent les surfaces aménagées dans les parcelles diversifiées (avec une proposition des cultures adaptés à la réalité de chaque périmètre) impliquant les cultures suivantes : banane, maïs, pois de souche, riz, haricot, pois Congo, tomate, piment et melon. Les cultures de Melon et Pois de souche ont été introduits. La taille moyenne des parcelles varie entre 0.12 ha et 1 ha selon la situation des exploitants de chaque périmètre.
199. Les prix des produits retenus pour l'analyse financière correspondent à ceux qui sont payés aux producteurs pour les produits dans les marchés locaux. Étant donné que les prix varient sensiblement en cours d'année entre la période de récolte et de soudure, les prix retenus correspondent à des prix moyens annuels pour les principaux produits concernés. Le tableau suivant montre l'actualisation des hypothèses retenues concernant les principaux prix des produits considérés dans l'analyse:

Tableau 6. Actualisation des principaux prix des produits

Prix (HTG)	Unité	DCP (2012)	RMP (2016)	RAP (2020)
Banane	Régime (20kg)	200	900	1,100
Mais	kg	30	30	70
Haricot	kg	50	50	200
Piment	kg	20	50	450
Tomate	kg	18	400	300
Riz	kg	30	40	200
Pois Congo	kg	30	65	150

Pois de souche	kg			150
Melon	kg			400
Travail familial	jour	150	178	300
Travail rémunéré	jour	150	150	300

200. Résultats de l'analyse financière ex-post. Les Résultats obtenus dans l'analyse financière ex-post sont satisfaisants pour les douze modèles typiques analysés. On note que les résultats les plus encourageants pour les exploitants se trouveraient dans les périmètres de Fauché, Dlo Pity, Chanterelle et Batardeau. Par ailleurs, les résultats seraient moins encourageants dans les périmètres de Clouette et Charlier. Tous les adoptants devraient vérifier une augmentation des revenus, marge nette des activités et valorisation de la main d'œuvre familiale. Le taux de rentabilité interne financier (TRIF) des modèles varie de 12% au 116% et la valeur actuelle nette financière des modèles (VANF), avec un taux d'actualisation financière de 12% et sur une période de mise en valeur de 20 ans, se pose entre HTG 2.585 et HTG 356.286. L'augmentation de la valorisation de la main d'œuvre familiale s'estime entre 5% et 83% selon le modèle.

Tableau 7. Résultats financiers des budgets de ferme par modèle

Exploitant typique	FIRR	NPV (HTG)	Ratio B/C	SV B	SV C	% Diff. Valorisation M-O fam.	Revenu (HTG) par an
Baconnois	56%	\$214,272	1.60	-37%	60%	67%	45,375
Batardeau	116%	\$235,445	1.72	-42%	72%	77%	49,340
Chanterelle	69%	\$313,171	1.87	-46%	87%	66%	64,350
Charlier	26%	\$81,212	1.27	-21%	27%	76%	26,790
Clouette	25%	\$45,854	1.56	-36%	56%	25%	16,000
Demizaine	33%	\$24,593	1.13	-11%	13%	83%	6,550
Dlo pity	55%	\$278,642	1.74	-43%	74%	57%	58,850
Fauche	92%	\$356,286	1.94	-48%	94%	5%	72,700
Pascal	41%	\$104,480	2.53	-60%	153%	12%	25,225
Fort royal	40%	\$103,951	1.27	1.27	27%	47%	25,450
Plaisimond	56%	\$94,574	2.13	-53%	113%	36%	20,070
Composante 2	12%	\$2,585	1.14	-12%	14%	64%	16,000

201. Résultats de l'analyse économique ex-post. L'analyse économique vise à évaluer la rentabilité du Projet du point de vue de chaque investissement (par périmètre) et du projet pour l'ensemble du pays. La méthodologie utilisée réévalue les modèles

financiers avec prix économiques (en appliquant facteurs de conversion pour les divers produits, les intrants et la main d'œuvre familiale et rémunérée), suite à l'agrégation des bénéfices des modèles en suivant le calendrier de réalisations et bénéficiaires impliqués dans les investissements, avec taux d'adoption des technologies réalistes par périmètre. Cela permet d'obtenir le flux de trésorerie des bénéfices additionnels, qui est comparé aux coûts additionnels totaux du projet, en considérant les coûts d'investissement et les coûts d'opération. Le taux d'actualisation sociale est de 10%.

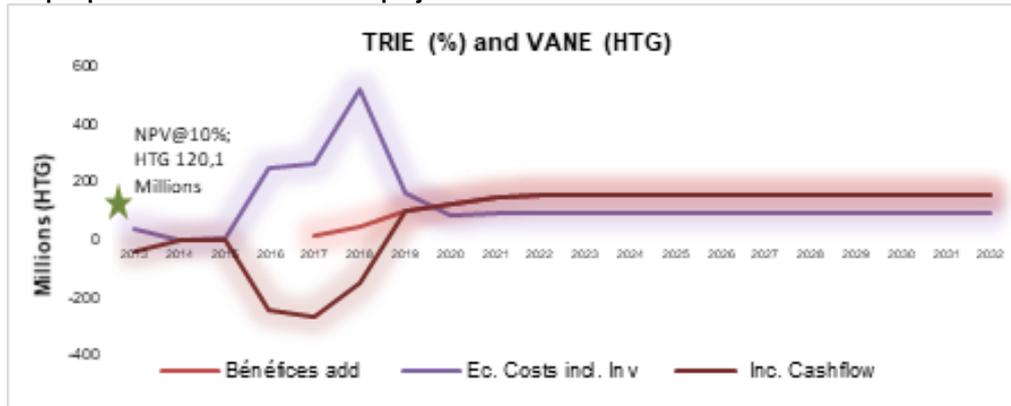
202. Parmi les avantages sociaux additionnels générés, le projet vise à augmenter le volume de production disponible pour l'autoconsommation des ménages. Des ratios d'autoconsommation ont été définis par produit et par périmètre et ils varient entre 30% et 70%. Les bénéfices environnementaux suite aux activités de la protection des bassins versants n'ont pas été comptabilisés.
203. Les résultats de l'analyse économique ex-post par périmètre montrent que les périmètres avec des coûts par hectare situés autour des marges établis dans la Revue-Mi-Parcours (USD 2500 par hectare) ont une rentabilité économique positive. Par contre les résultats économiques sont négatifs pour les périmètres avec des coûts d'investissements supérieurs, comme Fauché, Charlier, Chanterelle et Fort Royal (avec s d'investissement par hectare qui doublent le montant prévu, entre USD 5.000 et USD 8.600 (Chanterelle).
204. Pour le cas des périmètres de Charlier et de Chanterelle, les hauts coûts d'investissement s'expliquent par le fait qu'ils ont été partiellement détruits par l'ouragan Matthew en octobre 2016 (Barrages – Canal Tête morte et une partie des canaux de distribution) quand le projet se préparait à lancer ses activités.
205. L'arrêt des activités programmées a été accordé avec le FIDA pour gérer une phase d'urgence en appuyant la remise en eau des périmètres (dont Charlier, Chanterelle, Plaisimond) à travers des Travaux de réfection ; et la recapitalisation des ménages via des travaux HIMO. Suite à la phase d'urgence, le projet a dû donc reconstruire entièrement les ouvrages endommagés sur ces PI et ériger également des ouvrages de protection des berges ce qui a eu un impact important sur les s de construction/réhabilitation. Voici le tableau de synthèse avec les résultats de l'analyse de rentabilité par périmètre :

Tableau 8. Résultats économiques par périmètre irrigué (Composante 1)

Périmètre	EIRR	NPV (HTG)	Ratio B/C	SV B	SV C	Adoption	Coût/ha (USD)	Bénéficiaires
BACONNOIS	13%	\$3,262,840	1.52	-34%	52%	55%	\$1,699	118
BATARDEAU	34%	\$28,422,550	1.81	-45%	81%	72%	\$956	189
CHANTERELLE	9%	-\$4,915,015	1.51	-34%	51%	75%	\$8,572	177
CHARLIER	4%	-\$13,458,754	1.23	-18%	23%	80%	\$6,525	232
CLOUETTE	11%	\$2,107,292	1.70	-41%	70%	75%	\$1,205	339
DEMIZAINÉ	22%	\$6,090,439	1.26	-21%	26%	75%	\$1,829	327
DLOPITY	34%	\$45,427,372	1.86	-46%	86%	75%	\$1,950	242
FAUCHE	8%	-\$14,344,459	1.83	-45%	83%	85%	\$5,141	369
PASCAL	11%	\$2,046,738	2.55	-61%	155%	80%	\$2,382	211
FORT ROYAL	5%	-\$3,271,844	1.12	-11%	12%	70%	\$5,171	144
PLAISIMOND	5%	-\$844,032	1.99	-50%	99%	80%	\$977	60

206. Les taux d'adoption varient entre 55% (Baconnois) et 85% (Fauché) et l'agrégation considère aussi un opérationnel pour la soutenance des infrastructures. Le taux de rentabilité économique attendu (TRIE) des périmètres avec s d'investissements dans les marges prévues varie entre 11% (Pascal) et 34% (Batardeau). La valeur actuelle nette attendue varie entre HTG 2 millions (Pascal) et HTG 45,4 millions (Dlo Pity).
207. Les résultats de l'analyse économique ex-post globale exposent un taux de rentabilité du projet positif. Malgré les événements de toute nature qui ont affecté et retardé l'implémentation du projet et l'obtention des bénéfices, on estime que suite aux hypothèses mentionnés, le PPI-3 devrait toujours être économiquement viable : (a) TRIE, 13,57 %; (b) VANE, USD 1,29 millions (HTG 120,1 millions) ; (c) Switching-Values des bénéfices en 20% et -16% pour les s. Le graphique suivant présente le flux de trésorerie attendu dans la réalisation des bénéfices.

Graphique 1. Flux de trésorerie du projet dans l'achèvement



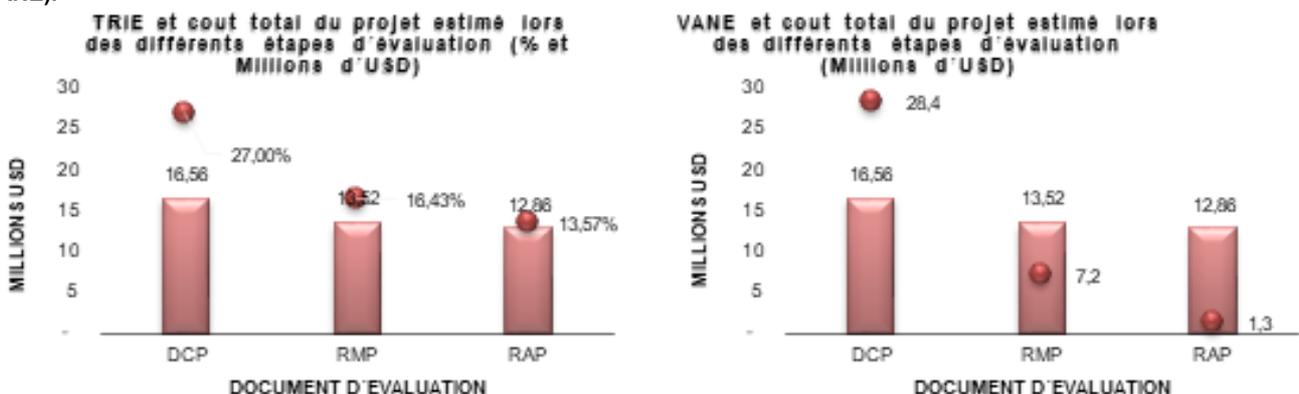
208. Finalement, les graphiques suivants présentent les résultats comparés entre les exercices d'évaluation de rentabilité faits dans les différentes étapes du projet. Le résultat attendu lors de l'achèvement se situe dans les prévisions de la Revue-Mi-Parcours (RMP).

209. Plusieurs facteurs expliquent les différences avec l'évaluation lors de la conception (DCP). Entre eux on peut noter la réduction des bénéfices attendus suite à l'absence des micro-projets, les prévisions optimistes concernant la taille moyenne des exploitations et les marges brutes par modèle (qui a été revue à la baisse dans la RMP), l'absence de considération des événements climatiques critiques qui ont frappé les régions ciblées (la sécheresse, l'ouragan Matthews) ce qui a modifié énormément les prévisions des résultats avec le scénario de base lors du DCP.

210. Concernant les écarts avec les résultats estimés dans la RMP, les facteurs suivants expliquent la réduction dans les résultats obtenus : i) le haut cout d'investissement de certaines infrastructures suite aux destructions de l'ouragan Matthews (2016) ; ii) le manque de ressources et de temps pour la réalisation des 14 périmètres irrigués (dont seulement 11 ont été réhabilités) ; et iii) le manque de temps dans l'accompagnement des campagnes et pour la mise en valeur, ce qui ne permet pas d'avoir des prévisions trop optimistes dans l'adoption, les augmentations des rendements, l'introduction des nouvelles cultures ou l'augmentation de l'intensification agricole. Ainsi, le projet a trouvé des difficultés dans l'implémentation de la composante 2, avec une faible qualité des intrants et des services de labourage des parcelles et un retard dans la répartition et la mise en place des activités, ce qui a limité la possibilité d'assurer une mise en valeur plus efficace.

211. Les graphiques présentent aussi les estimations du cout total du projet dans chaque étape, qui a été réduit suite aux réductions constatées dans les cofinancements des bénéficiaires et du Gouvernement Haïtien. Ce facteur peut s'expliquer par le contexte de crise du pays et la possible surestimation de la capacité de l'économie et des bénéficiaires concernant leurs contributions au projet lors de la conception.

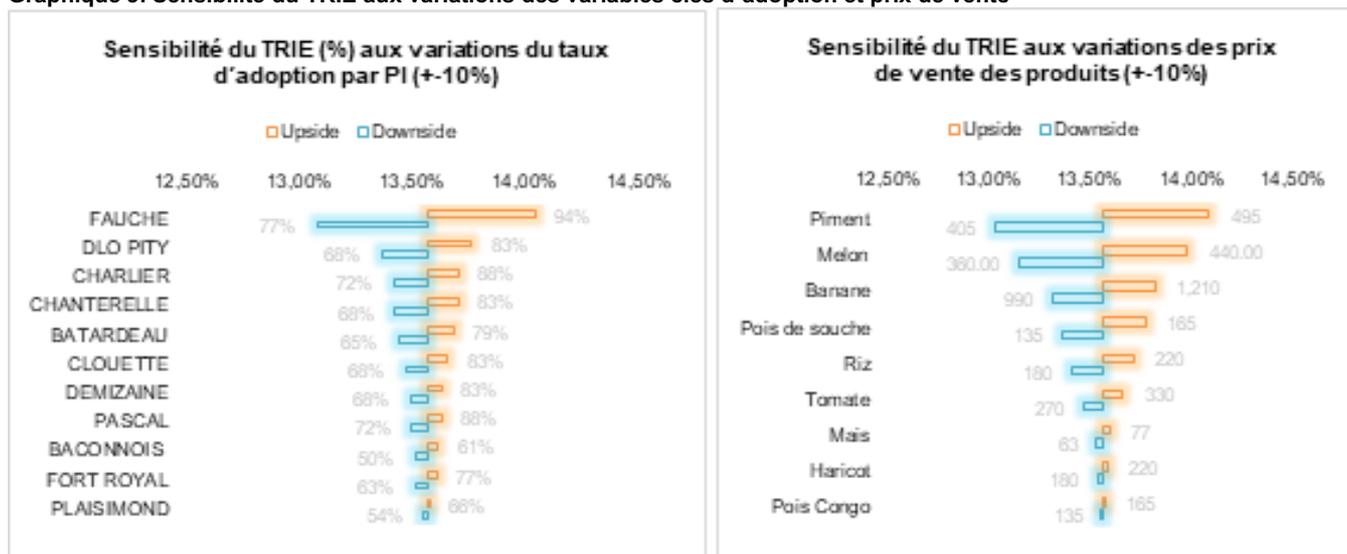
Graphique 2. Résultats de la rentabilité économique comparés dans les évaluations de chaque étape du projet (TRIE et VANE).



212. L'exercice se complète avec une étude de sensibilité des variables critiques pour l'obtention des résultats présentés avec l'analyse du type Tornado. Cette analyse vise à orienter certaines interventions futures qui pourraient assurer et améliorer les résultats positifs dans cette évaluation économique et financière. L'exercice évalue la sensibilité des résultats suite aux variations dans les prix des ventes des produits et les taux d'adoption par périmètre. Une variation de +/-10% a été choisi comme hypothèse de base pour vérifier l'impact de chaque variable dans les résultats globaux.

Concernant les taux d'adoption par périmètre, les variations du taux dans les périmètres de Fauché, Dlo Pity, Charlier et Chanterelle ont les impacts plus importants sur le TRIE global. Pour les prix de vente, la variation dans les prix des produits maraîchers et la banane ont les impacts plus importants sur le TRIE global. Le graphique suivant présente les résultats de l'exercice.

Graphique 3. Sensibilité du TRIE aux variations des variables clés d'adoption et prix de vente



213. Finalement l'analyse présente une évaluation des indicateurs clés de cout-efficience du projet comme le cout par bénéficiaire (FIDA et total), les ratios couts de gestion sur les couts totaux (FIDA et total) et le cout administratif par bénéficiaire (FIDA et total).

214. Le tableau suivant présente l'estimation des bénéficiaires et des indicateurs de cout par bénéficiaire dans chaque étape de l'évaluation du projet. Une surestimation des bénéficiaires a été constatée lors de la conception (DCP) qui a été révisée à la baisse dans la RMP et vérifiée dans l'achèvement. Le cout par ménage bénéficiaire se pose en USD 2 200 pour le cout total et USD 2 105 pour le financement FIDA. Le cout administratif par bénéficiaire a été sous-estimé lors du DCP et le RAP vérifie un cout administratif de USD 437 du financement FIDA par bénéficiaire. La surestimation du nombre total des bénéficiaires et le haut cout de gestion du projet dû au nouveau montage institutionnel prévu lors de la RMP expliquent les écarts dans les ratios cout-efficience.

Tableau 9. Ratios de cout-efficience du projet

	DCP (2012)	RMP (2016)	RAP (2020)
Bénéficiaires	28 000	6 000	5 848
Cout total par bénéficiaire (USD)	591	2 259	2 200
Cout FIDA par bénéficiaire (USD)	471	2 200	2 105
Cout de Cat- Fonctionnement (7) / Bénéficiaires (USD)	58	302	437

215. Lors de l'achèvement, le cout de fonctionnement sur le cout global se trouve en 22%, 10 points pourcentuelles au-dessus des estimations lors du DCP (12%). L'intervention du PNUD, qui n'était pas prévue lors de la conception, a augmenté notablement les couts de gestion mais elle a été clé pour la viabilisation de l'exécution des fonds et l'obtention des résultats positifs dans l'ensemble du projet

F. Performance des partenaires

F.1. Performance du FIDA (qualité de la supervision et de l'appui à l'exécution)

216. Les acteurs du projet sont le FIDA, l'État haïtien (Gouvernement haïtien, MARNDR, DDA/BAC, DIA), l'IICA, le PNUD, l'UCP, l'AAA, les Firmes et les autorités locales.

217. Le PPI-3 est un projet de l'État haïtien cofinancé par le FIDA, le gouvernement haïtien et les bénéficiaires. Dans le cadre de ce projet, le FIDA a joué 4 rôles : financier, de responsable de la formulation du projet, de supervision et un rôle d'appui technique.

218. Le FIDA est le principal partenaire financier du projet. A la date de clôture le montant est de 8,749 millions en DTS, le décaissement effectif, toutes sources de financement confondues, s'élève à 12,864 millions d'USD, soit un taux global de réalisation financière de 78%
219. Le FIDA a réalisé au total 17 missions : 1 mission de démarrage, 5 missions de supervision, 1 mission à mi-parcours, 9 missions de suivi et une mission d'achèvement. Une première mission de démarrage a eu lieu en mai 2013. La première mission s'est déroulée du 14 au 19 octobre 2013, soit 1 an après la signature de l'accord. Le Projet venait tout juste de recevoir son premier encaissement de 500,000.00 USD représentant 3.8% du montant. Mais cette faible avance de fonds n'a pas permis de réaliser beaucoup d'activités. Malheureusement, le projet a ensuite connu une suspension pendant 10 mois après un an d'inactivité d'avril 2014 à juin 2015. Lors de la mission de RMP du 26 avril au 6 mai 2016, le projet avait pratiquement perdu 3 ans et demi avec la fin du projet prévue dans 18 mois soit le 31 décembre 2017 et que les 3.8% de décaissement n'avaient pas permis de réaliser des activités sur le terrain. Lors de la revue du projet à mi-parcours, le montage institutionnel du projet et a été redéfini et les objectifs tangibles ont été revus à la baisse.
220. Compte tenu du temps perdu et du faible décaissement des fonds, la durée du projet a été prolongée de 18 mois. Le projet a réussi à relever le défi. En moins de 3 ans, le décaissement est passé à 85.2% avec des résultats tangibles sur le terrain. Ces résultats sont produits dans un contexte où la zone du projet a été ravagée par l'ouragan Matthieu.
221. Dans l'ensemble, ces recommandations sont suivies et le projet est arrivé à produire des résultats à la satisfaction des acteurs.
222. Le projet a été bien conçu mais avait surement sous-évalué le contexte difficile dans lequel était Haïti (Situation Post Séisme) et la dégradation du contexte socio-politique et économique. Malgré la suspension du projet (conséquence de la suspension du PPI-2, le FIDA a pu continuer à appuyer le gouvernement haïtien pour la levée des suspensions et a su réorienter les objectifs et augmenter la durée du projet. L'équipe du FIDA a également apporté un appui de proximité à l'équipe en charge de sa mise en œuvre. Il faut donc souligner la bonne réactivité du FIDA dans un contexte difficile ayant permis la réalisation de la plupart des activités.

F.2. Performance du gouvernement

223. L'État haïtien. Le PPI-3 est un projet de l'État haïtien dont il est l'un des co-financeurs avec le FIDA et les bénéficiaires. Ce projet est exécuté sous l'égide du Ministère de l'agriculture avec la participation de ses bras techniques notamment la DIA, les DDA de l'Ouest et des Nippes et 5 BAC dont 2 dans la région Goavienne et 3 dans les Nippes.
224. Sur le plan financier, le Gouvernement haïtien s'était engagé à contribuer au projet à la hauteur de 1.983 MD \$, représentant 12.2% du financement. A la fin du projet, cette contribution n'était que 335,165.60 USD, soit 34% sur 980,000 (après le RMP) du financement prévu.
225. La DIA. A l'origine, il était prévu que certaines activités soient exécutées par l'IICA. Après la RMP, le projet a été placé sous la tutelle du MARNDR avec la DIA assurant la supervision des études et le maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation des PI. Durant la période d'exécution du PPI-3, la DIA a connu 2 directeurs, avec une implication dans le suivi des activités du projet. Suite à la révision du projet, la DIA a joué son rôle technique en contribuant au recrutement des firmes pour les études et en supervisant les travaux. Les travaux du PI de Fort Royal ont même été exécutés en régie avec la DIA à la satisfaction des usagers. Ainsi, à la fin du projet, 11 des 14 périmètres sectionnés ont été réhabilités. Sous le leadership de la DIA, 5 ingénieurs ont été recrutés pour assurer la supervision des travaux sur le terrain. Leurs prestations ont été satisfaisantes.
226. Les DDA / BAC. Les DDA jouent un rôle de contrôle général et d'orientation des activités dans leur juridiction en concertation avec les BAC. La mise en œuvre du projet s'est faite au niveau de 2 DDA (Ouest et Nippes) et 5 BAC (Grand Goâve, Petit Goâve, Miragoane, Anse-à-Veau, et Petite Rivière de Nippes). La méthodologie de transfert de gestion des PPI prévoit un accompagnement des périmètres réhabilités par les DDA/BAC. En dépit de leur absence dans le montage du projet, ces structures ont été impliquées dans son exécution. Elles ont été renforcées par le projet par l'acquisition d'équipements et de matériels, et la formation de 2 ingénieurs au niveau des DDA et 5 directeurs des BAC. Les usagers ont témoigné de l'implication des BAC pendant et même après le projet. Par exemple, le BAC de Petit Goâve réalise des visites et des réunions avec les AI dans sa zone. Toutefois, ces cadres se plaignent qu'à la fin du projet, la plupart des matériels (surtout les matériels roulants) ont été transférés à Port-au-Prince. Ce qui limite leur capacité dans leur mission de suivi sur le terrain.
227. Unité de Gestion du Projet. Le PPI-3 a connu 2 UGP. La première n'a pas réussi à produire des résultats tangibles sur le terrain. Par contre la seconde est parvenue à exécuter le projet en lien avec sa mission et à la satisfaction des partenaires. Il est important de signaler en fin de projet une équipe technique et financière renforcée en capacité de gérer d'autres projets
228. Pour la mise en œuvre du projet, le Ministère de l'agriculture a bien été impliqué que ce soit dans la conception, la mise en œuvre des activités et le suivi. Le fait d'impliquer les DDA, BAC dans le suivi des formations, le renforcement des associations doit permettre une meilleure durabilité des investissements. La DIA a également été impliquée dans la réalisation de travaux de réhabilitation mais également dans le suivi des travaux des opérateurs. Il est par contre important qu'une fois le projet terminé, le Ministère continue de bien impliquer ses instances dans ce travail de suivi et également dans certains travaux de régie
229. Par contre les contributions du Gouvernement ont été très faibles avec un taux de décaissement de 34%, ce qui a fortement diminué le financement total du projet.

F.3. Performance des autres partenaires (y compris les cofinanceurs)

230. L'IICA. IICALe MARNDR et le FIDA avaient développé un partenariat avec l'IICA dans le cadre du projet PASAC (Programme d'appui à la sécurité alimentaire) après le séisme de 2010 ; suite à cette collaboration jugée satisfaisante par le FIDA, un accord de partenariat (en entente directe) pour une assistance technique de l'IICA a été signé en septembre 2012. Le mandat était dans

le cadre d'un renforcement du MARNDR de gérer certaines activités du projet ; renforcement des capacités des associations d'irrigants, validation et diffusion de technologies d'irrigation, gestion des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques, appui à l'intensification agricole, appui à la commercialisation, planification et mise en œuvre des plans de développement, renforcement des capacités. Le budget total de cet accord pour la réalisation des activités était fixé à 5 300 000 USD, une avance de 500 000 USD a été versée à l'IICA suite à la remise du manuel de procédure. Les activités de terrain ont commencé en octobre 2013 mais ont été clôturées en mai 2014. Durant cette période les réalisations suivantes ont pu être entreprises : mise en place des processus de passation de marché, sélection des firmes en charge des PGP, réalisation des études de base, introduction de la méthodologie des CEA sur les périmètres. A la fin des premières activités, un rapport technique et financier a été soumis au Ministère. Suite à la suspension du projet, l'IICA pensait, que dans le cadre du nouvel appel d'offre pour une assistance technique, être sélectionné avec un mandat élargi. Suite aux résultats de l'appel d'offre et à la sélection du PNUD, l'IICA a décidé de rompre son premier contrat. Les matériels et le solde du premier versement ont été transférés au Ministère. Ainsi les responsabilités de l'IICA dans le cadre de l'accord ont été transférées au MARNDR qui a utilisé ses services techniques et a fait appel à des OPS pour exécuter projet.

231. L'ONG Agro-Action-Allemande a exécuté le volet remédiation environnementale du projet. En effet, après la RMP, le FIDA a recommandé cette ONG en fonction de ses performances dans le département du Nord-Ouest en matière de protection de l'environnement. L'AAA a proposé une durée minimum de 2 ans pour exécuter le mandat. Il ne restait que 18 mois pour la fin du projet. L'AAA avait un contrat d'octobre 2016 au 31 décembre 2017. Immédiatement après le début des interventions, le pays a été frappé par le cyclone Matthew, la priorité a ainsi porté sur les actions d'urgence poste-cyclonique. En 31 décembre 2017, l'AAA n'avait pas pu terminer ses prestations. Elle a toutefois obtenu une prolongation de contrat à partir d'avril 2018 jusqu'en septembre où elle a pu terminer son contrat. Elle en a profité pour mettre en place les mutuelles de solidarité, non prévues par le projet, qui deviennent un ex-trait très apprécié par les bénéficiaires et présentant une perspective d'avenir très intéressante. Les travaux physiques (seuils) sont très appréciés. Les gens ont été formés en respectant l'aspect genre. Une bonne équipe d'animation a pu sensibiliser les gens autour de la question environnementale. Les critiques viennent surtout par les faibles taux de reprise des plantules. Pressée par le temps, l'ONG a mis en terre des plantules dans des périodes non appropriées de l'année (au début de la saison de sécheresse). Ce qui provoque un faible taux de reprise. De plus élevage libre représente une menace pour le suivi des plantules.
232. Le GID. A l'origine, il a été prévu que l'IICA mette en place des Champs Écoles Agricoles (CEA). À la RMP, l'IICA s'étant désisté, le projet a recruté le Groupe d'Initiative pour un Développement Durable (GID), ONG nationale, afin d'exécuter cette activité qui s'est déroulée sur 3 campagnes agricoles. Le GID a mis en place 33 CEA dont 11 par campagne en faisant la promotion des cultures maraîchères notamment le poivron, l'oignon, la tomate, le piment, l'aubergine et le poireau, le melon. A noter que le périmètre de Batardeau n'a pas participé aux CEA à cause des conflits internes entre les leaders. Après ces expériences, les agriculteurs expriment un engouement pour ces cultures afin d'améliorer leur situation socio-économique. Toutefois, l'accès aux intrants agricoles de qualité (semences, pesticides, engrais, ...) en termes de disponibilité dans la zone et les coûts de production peuvent constituer des barrières à un véritable changement au niveau de l'agriculture irriguée dans la zone du projet.
233. Les autorités locales. Les collectivités locales notamment les CASEC et les ASEC assurent une fonction de contrôle et d'orientation de concert avec l'équipe du MARNDR et les AI. Elles interviennent également dans les questions de sécurité et de résolution des conflits. Elles ont largement participé au projet, surtout au volet remédiation environnementale. Ces autorités ont contribué dans l'identification des espaces à aménager et ont sensibilisé la population à participer aux travaux. D'ailleurs, les CASEC occupent les postes de coordonnateur des CGBV. Certains CMBV comme celui de Jovange par exemple, le CASEC réalise des captures d'animaux libres.
234. Le PNUD. Lors de la conception du projet, le PNUD ne faisait pas partie des acteurs pressentis. A la RMP, compte tenu de la faiblesse de l'UGP dans la gestion des fonds du projet, le FIDA a recommandé le PNUD pour la gestion fiduciaire du projet. Ce dernier a appuyé le contrôle interne, la passation de marché avec la révision des dossiers, la gestion des taux de change, etc. Le contrôle réalisé par le PNUD a également permis d'avoir une gestion interne sans avoir à demander une non objection à la cour des comptes. Les demandes de remboursements ont été faites à temps et le projet est parvenu à encaisser les fonds qui lui étaient alloués en moins de 3 ans. Le processus de passation de marché conduit par le PNUD a permis de réaliser toutes les activités stratégiques du projet et le PNUD a assumé tous les risques financiers liés à l'exécution de ces contrats, FIDA ne décaissant que graduellement les montants sur la base de la performance du projet. Le PNUD a pu transférer des connaissances et renforcer les capacités au sein du MARNDR, notamment au niveau de la passation de marché et de la gestion financière avec la mise en place de formations à destination des cadres de l'équipe (utilisation de TROMPO et réalisation des états financiers). Ainsi ces derniers sont aujourd'hui en capacité de continuer la gestion de tels projets et disponibles pour intégrer de nouvelles unités de gestion de projets. Il est ainsi primordial que de tels arrangements institutionnels renforcent en premier lieu les capacités des fonctionnaires et cadres des unités de gestion afin qu'ils puissent à l'avenir assumer leurs responsabilités.
235. Les firmes. Après la RMP, il a été recommandé de faire appel à des firmes pour exécuter les travaux. Hormis Fort Royal où les travaux ont été réalisés en régie, les autres réhabilitations ont été faites par les entreprises SOCAP (Baconnois et Charlier), SOCAE (Clouette, Pascal, Batardeau, Dimizaine et Fauché) et Plan Consult (Dio Piti et Chanterelle). De manière globale, les travaux ont été satisfaisants. Les AI ont bien joué leur rôle. Les critiques viennent du fait que les firmes n'ont pas recruté la main d'œuvre spécialisée dans la zone du projet. Certains retards ont été enregistrés dans les travaux, dus aux crises sociopolitiques du pays (blocage des routes empêchant l'alimentation des chantiers et le déplacement du personnel). Mais des avenants ont été trouvés permettant à ces firmes de terminer les travaux à la satisfaction du MARNDR.
236. Les fournisseurs. Suite au désistement de l'IICA, le projet a fait appel à des fournisseurs d'intrants. Dans la plupart des zones du projet, les bénéficiaires ont témoigné leur satisfaction. Toutefois, ils estiment que les intrants (semences) ont été fournis en retard (après les dates de semis dans la zone). Certaines semences étaient de mauvaise qualité et peuvent être assimilées à des grains achetés sur le marché local pour être revendus au projet.

G. Évaluation de la viabilité à long terme

237. Plusieurs actions ont œuvré dans le sens de la viabilité du projet. Ces actions peuvent être abordées sur les plans institutionnel, physique, technique (lié à la qualité des ouvrages), etc.
238. Sur le plan institutionnel, le projet a opté pour le renforcement institutionnel et des capacités. En effet, les DDA et les BAC responsables d'accompagner les AI sur le terrain ont été renforcés. Ils ont reçu des équipements et matériels leur permettant de faire les interventions sur les périmètres et accompagner les irrigants au moment opportun. Leurs cadres ont largement participé dans la mise en œuvre du projet et ont reçu la formation pour assurer l'après-projet. Les AI ont témoigné de leur bonne relation avec ces services après le projet. La DIA a reçu des équipements informatiques, des équipements de bureau, un véhicule 4x4 et 3 motos de terrain.
239. Les associations d'irrigants ont été renforcées par des kits équipements et de matériels ainsi que la formation en gestion d'organisation, gestion des infrastructures, ... Sur tous les périmètres, des formations ont été dispensées dont des modules sur la collecte des redevances. Sur le PI de Fort Royal, le taux de collecte a fortement augmenté. Malheureusement le contexte particulier de cette année (sécheresse exceptionnelle, pays fermé, covid-19) entraînant la perte des récoltes n'a pas facilité la collecte des redevances sur les autres périmètres. La création de MUSO suscite un intérêt chez les membres et augmente leur motivation à participer à une prise en charge effective des infrastructures. Presque toutes les mutuelles se réunissent régulièrement, augmentent leur capital et octroie du crédit à leurs membres avec un taux de remboursement est de l'ordre de 100%. Certaines ont déjà augmenté leur nombre de membres.
240. Au niveau des infrastructures, le projet a construit des ouvrages adaptés qui tiennent compte du contexte environnemental haïtien. La plupart des prises sont des seuils fusibles avec un rideau souterrain en béton armé. Cet ouvrage a la propriété de ne pas constituer un obstacle pour la rivière en crue. Des palplanches en bois et un simple curage suffisent à assurer la remise en eau du périmètre en cas d'inondation. Cependant, à Baconnois, les ouvrages sont bien construits, mais la rivière s'assèche à cause d'une sécheresse exceptionnelle. Cette situation s'était déjà produite en 2014 et la DDA pense à un forage sans lequel les investissements sur le périmètre sont compromis. Le problème de manque d'eau touche plusieurs autres périmètres notamment Dlo Piti, Batardeau. Garantir la pérennité de ces périmètres revient déjà à penser non seulement à d'autres sources d'alimentation mais également à d'autres méthodes d'irrigation.
241. Sur les versants surplombant les périmètres, grâce à la sous-composante Remédiation environnementale, le projet a aménagé 1115 ha de terres avec par la mise en place des structures mécaniques (seuils) et biologiques (macro-boutures, arbres). Ces structures vont diminuer les volumes de sédiments pouvant affecter les infrastructures d'irrigation se trouvant sur les périmètres irrigués. Très peu d'arbres ont été repris, ce qui diminue la viabilité des interventions. Cette viabilité est également menacée par l'élevage libre et l'utilisation des pierres des seuils par des résidents de certains MBV pour les revendre comme matériaux de construction. De plus, la création des CMBV doit apporter une contribution non négligeable dans la viabilité du projet. Certains entreprennent des activités pour combattre l'élevage libre ou pour identifier des problèmes urgents à résoudre au niveau des BV.
242. Le projet a prôné la diversification des cultures et l'amélioration des techniques de production à travers les CEA. Les semences, de mauvaise qualité dans certains cas, provenaient d'autres zones. Les producteurs voire les BAC n'ont pas la capacité de produire des semences certifiées localement. Un renforcement dans ce domaine permettrait d'augmenter la résilience de la population lors des périodes de soudure
243. Les infrastructures mises en place sont durables et adaptées aux conditions, par contre leurs entretiens et la gestion quotidienne doivent être réalisés par les AI (pour les entretiens mineurs et curage) et par l'État via la DIA pour les travaux plus importants selon la politique d'irrigation du Ministère. Dans la stratégie de sortie élaborée par le Ministère, il est prévu que les DDA et BAC continuent d'accompagner les AI et que la DIA par l'intermédiaire de ses ingénieurs continue le suivi technique et réalise les investissements nécessaires en cas de dégradation des infrastructures. Mais il n'est pas certain que les AI soient suffisamment structurées et aient acquis toutes les compétences pour une gestion de proximité et que le Ministère ait les moyens techniques et financiers pour un entretien des infrastructures dégradées et pour continuer le renforcement des associations d'irrigants.

H. Enseignements tirés et savoirs générés

244. Il est important d'évoquer le contexte des financements FIDA et des projets antérieurs. En 2010, date du séisme ayant fortement affaibli l'État et les infrastructures productives du pays, le PICV s'achevait et le PPI-2 démarrait avec une supervision directe par le Ministère. Les faiblesses de son management, de sa gestion financière avec le non-respect de certaines procédures ont provoqué sa suspension.
245. Le PPI-3 a été instruit avant les problèmes de gestion du PPI-2 ; le FIDA et le Ministère ont proposé une unité de gestion conjointe aux deux projets. C'est lors de l'instruction du projet que l'IICA a également été proposé comme opérateur de mise en œuvre pour certaines activités et d'assistance technique.
246. Le projet a ainsi été mis en place dans un contexte difficile avec un affaiblissement des capacités de l'État, ceci a conduit à un retard important dans la mise en œuvre des activités et un faible décaissement les premières années. La suspension du PPI-2 a également fortement impacté le démarrage du projet. Une meilleure prise en compte des différentes faiblesses et des manières d'y remédier auraient permis d'améliorer l'efficacité et l'efficacé au cours de la première période.
247. La suspension du PPI-2 et les conclusions de la RMP ont permis des enseignements pour la mise en œuvre du PPI-3 à savoir,

- Le recrutement d'un opérateur en appui à la gestion fiduciaire du Projet, en l'occurrence le PNUD, a permis de renforcer les compétences locales et au projet de réaliser la plupart des activités prévues. Le recrutement de cette assistance technique a eu un impact positif en renforcement des compétences, en accompagnement de la gestion. Ainsi des ressources humaines qualifiées sont aujourd'hui disponibles pour la gestion de nouveaux projets.
 - Les services de l'État ont davantage été impliqués dans le suivi évaluation (UEP) mais également dans la réalisation de certaines activités (DIA). Cette implication a permis de mieux intégrer les BAC et DDA avec davantage de proximité auprès des associations et producteurs-rices accompagnés-ées. L'intérêt stratégique de la communication et de la sensibilisation dans le processus de développement des communautés et notamment dans l'implication des couches les plus vulnérables ;
248. En termes de renforcement de capacités, le Projet a contribué de manière significative à une meilleure structuration des organisations de base locales et à un fonctionnement régularisé articulé autour d'objectifs de développement communautaire à atteindre. La formation en gestion organisationnelle et technique, les efforts en équité de genre, l'appui en équipements et matériels d'intervention nécessaires, l'accompagnement dans la conduite des principales activités sont des réalisations inscrites à l'actif du Projet qu'il convient de considérer à leur juste valeur. Les 12 Associations d'Irrigants renforcées et actives dans leurs juridictions respectives, les 11 Comités de Gestion de Bassins Versants opérationnels, les 11 Mutuelles de Solidarité en exercice, les 12 périmètres irrigués réhabilités en sont, entre autres, la parfaite illustration des performances du Projet et des acquis des zones concernées. Les CEA donnent de bons résultats. L'accès au crédit agricole reste un défi pour les planteurs. Les MUSO sont très prometteuses. On doit les suivre et les accompagner afin de tirer de meilleure leçon sur leur capacité à aider les petits planteurs à faire face aux problèmes de financement de leur exploitation.
249. Ce projet a confirmé l'important travail du Ministère en appui à l'irrigation avec l'appui du FIDA sur les thématiques suivantes : (i) Importance du renforcement des AI sur la durée, (ii) liens et activités à mettre en place entre les plaines irriguées et les bassins versants, (iii) importance de la place de l'Etat au niveau local avec les DDA et au niveau national avec la DIA.
250. Malgré les effets des coûts de gestion et de l'efficacité du projet, l'extension du Projet a été fondamentale pour permettre l'exécution des fonds une fois que la vitesse croisière a été achevée.
251. Toutefois, il importe de noter certaines insuffisances qu'il faudra prendre en considération afin de valoriser les leçons apprises. Il s'agit :
- De l'attention très particulière et permanente qu'il faudra accorder au renforcement des organisations de base de manière à accélérer leur structuration et leur fonctionnement et donc leur autonomisation afin qu'elles soient plus ou moins (étant entendu que le processus est long) en mesure de prendre le relais au terme du Projet. Sans un encadrement et une sensibilisation permanente, les activités des différents Comités de Gestion seront très éphémères ;
 - Le renforcement des capacités a eu lieu tardivement, or cette activité nécessite du temps et du suivi pour réellement permettre un changement et l'acquisition de nouvelles compétences
 - D'une approche holistique qu'il est indispensable d'adopter dans le traitement de la problématique de genre. Les 30% de participation obtenus par le Projet et qui portent en effet sur la quantité n'apportent de réponses qu'à une partie du problème. On se retrouve donc dans la difficulté sinon l'impossibilité d'apprécier les progrès réalisés par les femmes en termes de développement de potentialités, d'épanouissement personnel, d'expressions affirmées de leadership de manière à prendre des initiatives économiques, sociales et culturelles garantissant leur autonomie ;
 - La structuration des organisations paysannes et le renforcement de leurs capacités d'autogestion, bien avant la clôture du projet est une condition de durabilité des actions du projet;
 - De l'intérêt à placer les structures locales d'encadrement notamment les organes déconcentrés du Ministère de l'Agriculture, au centre des préoccupations post-Projet afin de favoriser la continuité des actions. Dans l'ensemble les acteurs locaux, surtout les BAC/DDA ont largement participé au projet. Cela rend moins difficile sa mise en œuvre et facilite le suivi des activités de terrain vers une meilleure prise en charge.
 - La distribution de semences si elle n'est pas bien organisée avec un réel contrôle de qualité doit être remise en question dans d'autres projets, accompagner et former des groupes de productions de semences devrait être une alternative en lien avec la politique semencière du MARNDR.
 - La durabilité des investissements au niveau des infrastructures est fortement dépendante du Ministère de l'agriculture et de ses capacités à continuer les investissements d'entretien et de réparation.

I. Conclusions et recommandations

252. Les recommandations sont élaborées sur la base des informations fournies par les répondants-tes lors des interviews, ateliers et focus groups. Elles sont adressées au ministère de l'Agriculture et au FIDA. Elles s'appuient sur les insuffisances constatées et l'obligation de mieux faire à l'avenir et portent sur des principes à mettre en avant pour ne pas répéter les mêmes erreurs ou pour ne pas en faire d'autres et sur des actions à implémenter pour faciliter la meilleure prise en charge locale au terme du Projet et éviter la perte des acquis.

253. Dans le cadre du suivi des investissements apportés par le projet

- Il est primordial que le Ministère au travers des DDA, BAC et de la DIA puisse effectuer le suivi des investissements mais également des AI en charge de la gestion des infrastructures. Nous avons vu que le renforcement avait été tardif et ne pouvait pas être suffisant pour réellement assurer une gestion efficace des investissements.
- Au niveau de l'appui à la production agricole, il sera également nécessaire d'assurer la continuité des formations techniques pour approfondir les connaissances des producteurs-rices et permettre une meilleure productivité.
- Il sera également judicieux d'encourager des fournisseurs d'intrants agricoles à s'installer dans la périphérie des périmètres irrigués pour faciliter un meilleur accès aux intrants agricoles.

254. Dans la cadre de nouveaux projets

- Assurer une large concertation entre les différents acteurs concernés est fondamentale lors de la conception du projet. Les acteurs concernés ne se limitent pas aux comités des différentes organisations paysannes mais concernent aussi les membres de la société civile et les autorités locales. Ceci permettra d'améliorer l'efficacité et la coordination du projet et d'assurer une meilleure ouverture du projet sur son environnement économique et social.
- Au niveau des travaux de réhabilitation des infrastructures hydrauliques, une approche participative dans l'analyse des alternatives comprenant la prise en compte de l'avis des bénéficiaires permet de garantir l'appropriation et l'utilisation, en obtenant de meilleurs taux d'adoption et une meilleure valorisation des infrastructures.
- D'autres méthodes d'irrigation (micro-irrigation) devraient également être encouragées afin de faire face aux diminutions des débits des cours d'eau.
- L'analyse ex-ante de la rentabilité des investissements est jugé nécessaire pour guider la prise de décisions lors de l'implémentation du projet. Cette analyse doit comprendre : a) l'analyse au niveau des comptes d'exploitation typiques (situation sans et avec projet dans analyse financière, pour un participant) ce qui permettra d'assurer que les bénéficiaires vont vouloir participer (et mesurer les appuis nécessaires pour améliorer le niveau de participation) ; et b) l'analyse au niveau de chaque investissement (agrégation des bénéfices dans l'analyse économique), pour assurer la rentabilité et l'efficacité des interventions (en évitant les investissements très onéreux pour l'impact attendu, soit dans le nombre de bénéficiaires ou dans les bénéfices rapportés)
- Au niveau de la production agricole i) La fourniture d'intrants doit se faire à une bonne période pour avoir un véritable impact mais un système pérenne doit également être mis en place, notamment pour un meilleur accès dans la zone (développement de prestataires de services, appui à la production de semences (prestataires reconnus par le MARNDR), ii) Un suivi systématisé des taux d'adoption et des rendements obtenus suite aux investissements en infrastructures devrait être mis en place pour collecter des informations sur l'efficacité du projet
- Concernant le renforcement des capacités des organisations de base (AI, CGBV, MUSO), un processus accéléré de renforcement de capacités dès la première phase du Projet s'avère indispensable afin d'aboutir à un niveau de structuration et de fonctionnement qui permette une réelle Parallèlement, il est tout à fait pertinent de prévoir des ressources financières capables d'aider à maintenir l'encadrement initié pour au moins une période de deux années. Il est important de garder à l'esprit qu'il s'agit d'un processus long et eux. Toute cassure dans la dynamique entraîne une déperdition en général très dommageable pour la reprise et le maintien de la cadence.
- Concernant le genre, le recrutement avant le démarrage du Projet d'une spécialiste dans les questions de genre est d'une importance capitale tant dans la prise en compte de tous les aspects en lien avec la thématique que dans le suivi et l'évaluation des actions d'amélioration des situations ciblées. Produire un document sur le genre à faire appliquer par des responsables hommes est largement insuffisant, il importe de disposer d'une femme compétente et très sensible à la question, capable de faire le diagnostic de départ, de faire le monitoring des progrès réalisés, des corrections à faire pour obtenir des résultats concluants.
- Les appuis apportés par le Projet aux Directions départementales agricoles, aux Bureaux Agricoles Communaux sont appelés à disparaître au terme du Projet. Or ces structures locales n'ont jamais eu les moyens financiers nécessaires pour apporter un encadrement soutenu aux agricultrices et agriculteurs, aux organisations de base rurales. La disponibilité de provisions financières sur au moins une ou deux années pour s'assurer de la poursuite des séances de formation, des actions de structuration, des interventions portant sur l'entretien des périmètres, etc. devrait être considérée comme une priorité si on ne veut pas perdre les acquis.
- L'évaluation (semestrielle ou annuelle) de la performance des partenaires d'exécution et de fournisseurs est un aspect clé pour l'obtention des effets.
- Bien que le projet et le FIDA aient pris des mesures d'urgence dans les situations de crise, dans un contexte d'extrême vulnérabilité et d'occurrence fréquente des événements critiques pouvant modifier les priorités du projet, l'existence d'un fonds de contingence ou d'atténuation aux urgences dans le budget initial du projet aurait permis d'avoir plus de flexibilité pour réagir aux crises sans devoir faire une réorientation ou de mise en attente du projet.

255. Il faut donner plus de temps aux projets d'irrigation embrassant 4 composantes à savoir les bassins versants, les infrastructures physiques, la mise en valeur agricole, le renforcement de la structure de gestion du périmètre. La méthodologie du MARNDR prévoit 5 à 7 ans pour de tels projets. Il serait judicieux d'aller au-delà de cette durée jusqu'à 10 ans afin de permettre un accompagnement plus rapproché et un meilleur apprentissage. Ainsi les projets d'irrigation pourraient comprendre deux phases, la mise place des infrastructures et l'exploitation et la mise en valeur agricole.

Notes de bas de page

[1] En raison d'un taux de change différent entre DST et USD, le montant en dollars du don du FIDA est différent de celui programmé en début de projet.

[2] Les mutuelles de solidarité non prévues initialement n'ont pas été saisies dans le cadre logique.

[3] La mission était conduite par Mme BERUT Cécile, agronome Gestion sociale de l'eau, Chef de mission; M. PIERRE LOUIS Serge, M. HERARD Eno, Spécialiste infrastructures, M. Leandro BULLOR, Economiste/analyste financier ; Mme Anabel BUENO, spécialiste gestion financière, Consultant international ; M. Gabriele DEL MONTE, responsable Passation des marchés, M. Andréa MARCHETTI, Officier des Programmes Division Amérique Latine et les Caraïbes du FIDA..

[4] Directives du FIDA de 2013 sur le RAP

[5] Données utilisées lors de la formulation

[6] L'IICA a décidé de se désengager suite à la suspension du projet et au recrutement du PNUD

[7] En raison d'un taux de change différent entre DTS et USD, le montant en dollars du don du FIDA est différent de celui programmé en début de projet.

[8] Au moment de l'identification du programme, le projet devait se dérouler sur 5 communes, la commune de l'Asile a été ajoutée avec la présence d'un périmètre irrigué (Plaisimond) dégradé après le passage du cyclone Matthew.

[9] Recensement 2009

[10] Pour les usagers chaque kit contenait 1 pelle, 1 houe, 1 botte et 1 dérapine ou 1 pioche. On a confié aux AI de pelles, pioche, dérapine, brouettes, pulvérisateurs, et des râteaux. La quantité varie avec l'association.

[11] 4 autres périmètres (Barette, Dufour, Diablée et K-Ouk) préalablement ciblés par le projet avant RMP n'ont pas été réhabilités mais les usagers ont reçu des kits

[12] Le PI de Fort-Royal fait 33.76 ha, on estime que la réhabilitation se fait à 50%

[13] Etude d'impact - 2020

[14] Rapport Principal et Annexes, Annexe 8. Passation des marchés, 2012

[15] Annexe 3. Performance du pays et enseignements tirés, Enseignements généraux, paragraphe 3 (iii)

[16] Date de finalisation du projet

[17] Responsable de Passation de Marchés



Investir dans les populations rurales



Haïti

Small Irrigation and Market Access Development Project in the Nippes and Goavienne Region

Rapport d'achèvement

Appendice 1: Cadre logique du projet

Dates de mission: 19-29 May 2020

Date du document: 05/10/2020

Identifiant du projet 1100001532

Numéro du rapport: 5520-HT

Identifiant du don CSD 1000004333

Amérique latine et Caraïbes
Département de la gestion des programmes

Ce document sera rendu public sauf opposition de l'emprunteur formulée par écrit au moment de la soumission du document au FIDA ou avant la date de clôture du projet.

Small Irrigation and Market Access Development Project in the Nippes and Goavienne Region

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2019)	Résultat cumulatif (2019)	Résultat cumulatif % (2019)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Portée	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet										
	Nombre total de personnes bénéficiant de services			6 000	0	5 848	97.5				
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés										
	Ménages			6 000	0	5 848	97.5				
	Groups receiving project services										
	Groups			50	0	29	58				
	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages										
Membres des ménages			30 000	0	29 240	97.5					
Objectif du projet Contribuer à la réduction de la pauvreté rurale dans les zones d'intervention du Projet (Départements des Nippes et Région Goâvienne)	Ménages bénéficiaires du projet réduisent l'indice de malnutrition infantile au niveau de leur foyer							Enquête Ligne de base et d'impact au début et à la fin du Projet			L'instabilité politique n'a pas d'incidence négative majeure sur les activités et résultats espérés du Projet Les effets de catastrophes naturelles sont atténués dans la zone d'intervention du Projet
	Ménages	0		70							
	Ménages bénéficiaires du projet améliorent l'indice d'accumulation de biens au niveau de leur foyer							Enquête Ligne de base et d'impact au début et à la fin du Projet			
	Ménages	0		70							

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2019)	Résultat cumulatif (2019)	Résultat cumulatif % (2019)	Source	Fréquence		Responsabilité
Objectif de développement Accroissement et sécurisation durables des revenus et conditions de vie des 6.000 ménages ruraux pauvres, soit près de 30.000 bénéficiaires directs, en particulier ceux des groupes les plus vulnérables	Ménages bénéficiaires directs des actions du Projet sur les périmètres irrigués des Nippes augmentant leurs revenus agricoles d'une moyenne de 30%							Enquête Ligne de base et d'impact au début et à la fin du Projet			L'instabilité politique n'a pas d'incidence négative majeure sur les activités et résultats espérés du Projet Les effets de catastrophes naturelles sont atténués dans l'aire d'intervention du Projet
	Ménages			1 600	0	2 881	180.1				
	Ménages bénéficiaires directs des actions du Projet sur les périmètres irrigués de la région goâvienne augmentant leurs revenus agricoles d'une moyenne de 20%							Enquête Ligne de base et d'impact au début et à la fin du Projet			
	Ménages			400	0	1 242	310.5				
	Ménages bénéficiaires directs d'autres actions du Projet au niveau des bassins versants environnants des périmètres irrigués augmentant leurs revenus d'une moyenne de 10%							Enquête Ligne de base et d'impact au début et à la fin du Projet			
Ménages			4 000	0	1 725	43.1					
Effet direct C1: Développement de l'irrigation - Accroissement durable de la base productive par l'optimisation de la gestion de l'eau et la consolidation de l'agriculture irriguée	Hectares irrigués par rapport au nombre d'hectares irrigables aménagés (90% des surfaces aménagées)							Rapports d'activités des OPS, des BAC et des DDA Rapports circonstanciés du suivi évaluation sur la production, la commercialisation des produits et les services financiers. Enquêtes participatives d'impact auprès des bénéficiaires Rapports des ateliers de suivi évaluation participatifs			Intervention active de la DIA et des services déconcentrés du Ministère dans le Projet Bonne participation de AI et des GdU dans le processus Bonne efficacité des OPS sélectionnés pour les travaux de réhabilitation de PI Bonne acceptation des exploitants des terres dans les bassins versants pour les actions de remédiation environnementale
	Hectares of land			1 500	332.87	949.87	63.3				

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2019)	Résultat cumulatif (2019)	Résultat cumulatif % (2019)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Hectares de bassins versants (zones de recharge des sources/cours d'eau) protégés et aménagés							Rappports d'activités des OPS, des BAC et des DDA Rappports circonstanciés du suivi évaluation sur la production, la commercialisation des produits et les services financiers. Enquêtes participatives d'impact auprès des bénéficiaires Rappports des ateliers de suivi évaluation participatifs			
	Hectares of land			1 000	0	1 115	111.5				
Effet direct C2: Appui aux activités productives - Augmentation de production des principales espèces cultivées (haricot, maïs, riz) et introduction de nouvelles cultures (les cultures maraichères)	Périmètres aménagés exploités avec des techniques améliorées							Rappports d'activités des OPS, des BAC et des DDA Rappports circonstanciés du suivi évaluation sur la production, la commercialisation des produits et les services financiers Enquêtes participatives d'impact auprès des bénéficiaires. Rappports des ateliers de suivi évaluation participatifs			Les travaux de réhabilitation au niveau des PI ne rendent pas l'eau d'irrigation indisponible. Les travaux sont achevés à temps au niveau des PI Les intrants agricoles sont de qualité et sont disponibles à temps
	Périmètre irrigué			50	36	36	72				

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2019)	Résultat cumulatif (2019)	Résultat cumulatif % (2019)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Rendement supplémentaire obtenu au niveau des parcelles exploitées avec des techniques améliorées										Rapports d'activités des OPS, des BAC et des DDA Rapports circonstanciés du suivi évaluation sur la production, la commercialisation des produits et les services financiers Enquêtes participatives d'impact auprès des bénéficiaires. Rapports des ateliers de suivi évaluation participatifs
	Parcelle exploitée			30							
Effet direct C2: Appui aux activités productives -Amélioration de la valorisation des produits de l'agriculture irriguée et de l'accès des producteurs à des marchés adaptés de manière à augmenter les revenus des ménages les plus pauvres	Producteurs appliquant les normes de qualité requises										Les travaux de réhabilitation au niveau des PI ne rendent pas l'eau d'irrigation indisponible. Les travaux sont achevés à temps au niveau des PI Les intrants agricoles sont de qualité et sont disponibles à temps
	Producteurs			800	0	500	62.5				

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2019)	Résultat cumulatif (2019)	Résultat cumulatif % (2019)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Effet direct C3: Renforcement des capacités de planification et de structuration des communautés, en incluant les groupes plus vulnérables	OB/AI renforcés de manière à fonctionner correctement et à délivrer des services utiles à leurs membres							"Rapports d'activités des OPS, des BAC et des DDA. Rapports circonstanciés du suivi évaluation sur la production, la commercialisation des produits et les services financiers. Enquêtes participatives d'impact auprès des bénéficiaires. Rapports des ateliers de suivi évaluation participatifs"			Pas d'interaction négative de groupements politiques Bonnes compétences des OPS dans le domaine Bonne disponibilité des BAC et DDA
	OB/AI			50	6	29	58				
Produit C1: Sous-composante 1.1: Renforcement institutionnel et appui aux associations d'irrigants	Leaders d'Associations d'irrigants (AI) et de Groupements d'usagers (GdU) formés en gestion technique et sociale de l'eau							Rapports des OPS, des BAC et des DDA Rapports des OPS, des BAC et des DDA Registres de la participation dans les formations			Intervention active de la DIA et des services déconcentrés du Ministère dans le Projet Bonne participation de AI et des GdU dans le processus Bonne efficacité des OPS sélectionnés pour les travaux de réhabilitation de PI Bonne acceptation des exploitants des terres dans les bassins versants pour les actions de remédiation environnementale
	Leaders			140	250	250	178.6				
	Leaders Femmes			30	23.2	23.2	77.3				
	Leaders d'AI et de GdU ayant participé à des visites d'échanges d'expériences dans des zones d'irrigation							Rapports d'avancement physique présentés par les OPS Rapports de supervision des travaux présentés par la DIA			
	Leaders			280	0	0	0				
	Leaders Femmes			30	0	0	0				

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2019)	Résultat cumulatif (2019)	Résultat cumulatif % (2019)	Source	Fréquence	
	AI dotés d'équipements pour l'entretien des périmètres									
	Association d'irrigant			14	0	18	128.6	Rapports d'avancement physique présentés par les OPS Rapports de supervision des travaux présentés par la DIA		
Produit C1: Sous-composante 1.2: Périmètres irrigués	Périmètres irrigués (PI) réhabilités									Intervention active de la DIA et des services déconcentrés du Ministère dans le Projet Bonne participation de AI et des GdU dans le processus Bonne efficacité des OPS sélectionnés pour les travaux de réhabilitation de PI Bonne acceptation des exploitants des terres dans les bassins versants pour les actions de remédiation environnementale
	Périmètre irrigué			14	5	11	78.6	Rapports d'avancement physique présentés par les OPS Rapports de supervision des travaux présentés par la DIA		

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2019)	Résultat cumulatif (2019)	Résultat cumulatif % (2019)	Source	Fréquence	Responsabilité	
Produit C1: Sous-composante 1.3: Remédiation environnementale	Périmètres irrigués pour lesquels des actions de remédiation environnementale sont entreprises							Rapports d'avancement physique présentés par les OPS Rapports de supervision des travaux présentés par la DIA			Intervention active de la DIA et des services déconcentrés du Ministère dans le Projet Bonne participation de AI et des GdU dans le processus Bonne efficacité des OPS sélectionnés pour les travaux de réhabilitation de PI Bonne acceptation des exploitants des terres dans les bassins versants pour les actions de remédiation environnementale
	Périmètre irrigué			14	0	14	100				
	Hectares en moyenne aménagés dans les bassins versants de chaque PI réhabilité							Rapports d'avancement physique présentés par les OPS Rapports de supervision des travaux présentés par la DIA			
Hectares of land			70	0	101	144.3					
Produit C2: Sous-composante 2.1: Appui à l'intensification agricole	Paquets technologiques et d'itinéraires techniques élaborés pour les principales cultures à exploiter dans la zone du projet							Rapports des BAC et des DDA Rapports des OPS Rapports d'évaluation interne Autodiagnostic de vulnérabilité organisés par les exploitants eux-mêmes			Les travaux de réhabilitation au niveau des PI ne rendent pas l'eau d'irrigation indisponible. Les travaux sont achevés à temps au niveau des PI Les intrants agricoles sont de qualité et sont disponibles à temps
	Paquets technologiques			10	4	11	110				
	Nombre de Champs-Ecoles agricoles (CEA) mis en place							Rapports des BAC et des DDA Rapports des OPS Rapports d'évaluation interne Autodiagnostic de vulnérabilité organisés par les exploitants eux-mêmes			
CEA			60	0	11	18.3					

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2019)	Résultat cumulatif (2019)	Résultat cumulatif % (2019)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Agriculteurs touchés à travers la réalisation des CEA							Rapports des BAC et des DDA Rapports des OPS Rapports d'évaluation interne Autodiagnostic de vulnérabilité organisés par les exploitants eux-mêmes			
	Agriculteurs			800	144	326	40.8				
Produit C3: Sous-composante 3.1: Elaboration et mise en œuvre des plans de mise en valeur des périmètres irrigués	Plans de mise en valeur durable de PPI préparés et validés							Documents des plans de mise en valeur des PPI Rapports périodiques des OPS Enquêtes participatives d'impact auprès des bénéficiaires Rapports des ateliers de suivi évaluation participatifs			Pas d'interaction négative de groupements politiques Bonnes compétences des OPS dans le domaine Bonne disponibilité des BAC et DDA
	Plans			14	0	13	92.9				
Produit C3: Sous-composante 3.2: Renforcement des capacités des OB	Leaders formés en développement organisationnel et gestion							Rapports des BAC et des DDA Rapports des OPS Rapports d'évaluation interne Autodiagnostic de vulnérabilité organisés par les exploitants eux-mêmes			Pas d'interaction négative de groupements politiques Bonnes compétences des OPS dans le domaine Bonne disponibilité des BAC et DDA
	Leaders			50	0	120	240				

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2019)	Résultat cumulatif (2019)	Résultat cumulatif % (2019)	Source	Fréquence		Responsabilité
	OB partenaires du projet autonomes et durables						20	Rappports des BAC et des DDA Rappports des OPS Rappports d'évaluation interne Autodiagnostic de vulnérabilité organisés par les exploitants eux-mêmes			
	OB			10	2	2					
	Visites d'échange d'expériences organisées au profit des leaders d'OB de l'aire du projet						0	Rappports des BAC et des DDA Rappports des OPS Rappports d'évaluation interne Autodiagnostic de vulnérabilité organisés par les exploitants eux-mêmes			
	Visites			5	0	0					
Produit C3: Sous-composante 3.3: Définition et mise en œuvre de la stratégie genre	Taux de participation des femmes dans les formations organisées dans le cadre du projet						91.8	Rappports des BAC et des DDA Rappports des OPS Rappports d'évaluation interne Autodiagnostic de vulnérabilité organisés par les exploitants eux-mêmes			Pas d'interaction négative de groupements politiques Bonnes compétences des OPS dans le domaine Bonne disponibilité des BAC et DDA
	Participation des femmes			30	25.78	27.53					
	Pourcentage de comités de gestion de AI et d'OB partenaires du projet comptant des femmes dans leurs instances de décision						125	Rappports des BAC et des DDA Rappports des OPS Rappports d'évaluation interne Autodiagnostic de vulnérabilité organisés par les exploitants eux-mêmes			
	Comités			80	100	100					

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2019)	Résultat cumulatif (2019)	Résultat cumulatif % (2019)	Source	Fréquence	
Produit RIMS - Community development	Community groups with women in leadership positions									
	Groups			50	0	23	46			
	Village/community plans formulated									
	Plans			20	0	13	65			
	People in community groups formed/strengthened									
	Males			1 500	0	1 418	94.5			
	Females			500	0	620	124			
	Community groups formed/strengthened									
Groups			200	0	29	14.5				
Produit RIMS - Technology transfer	1.1.4 Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production									
	Hommes formés à la production végétale			1 500	0	564	37.6			
	Femmes formées à la production végétale			500	0	183	36.6			
	Personnes formées à la production végétale			2 000	0	747	37.4			
Produit RIMS - Resource management/protection	3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat									
	Superficie en hectares			250	0	140	56			
	Groups involved in NRM formed/strengthened									

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2019)	Résultat cumulatif (2019)	Résultat cumulatif % (2019)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Groups			25	0	14	56				
	NRM groups with women in leadership positions										
	Groups			20	0	11	55				
	People in NRM groups formed/strengthened										
	Men			250	0	118	47.2				
	Women			150	0	243	162				
	Environmental management plans formulated										
Plans			25	0	11	44					
Produit RIMS - Institutional support	Government officials and staff trained										
	Men			80	0	27	33.8				
	Women			25	0	0	0				
	Staff of service providers trained										
	Men			100	0	30	30				
	Women			50	0	2	4				
	Staff			27	0	32	118.5				
Produit RIMS - Irrigation management	Groups managing productive infrastructure formed/strengthened										
	Groups			25	0	12	48				
	Groups managing productive infrastructure with women in leadership positions										
	Groups			20	0	12	60				
	People in groups managing productive infrastructure										
	Men			3 500	0	1 242	35.5				
Women			1 000	0	2 881	288.1					

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2019)	Résultat cumulatif (2019)	Résultat cumulatif % (2019)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	People trained in infrastructure management										
	Men			1 000	192	583	58.3				
	Women			500	58	248	49.6				
Produit RIMS - Irrigation infrastructure	1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état										
	Superficie en hectares			2 000	332.87	949.87	47.5				
Produit RIMS - Rural infrastructure	2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées										
	Longueur des routes (km)			5	4.45	7.05	141				



Investir dans les populations rurales



Haïti

Small Irrigation and Market Access Development Project in the Nippes and Goavienne Region

Rapport d'achèvement

Appendice 2: Résumé des modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

Dates de mission: 19-29 May 2020
Date du document: 05/10/2020
Identifiant du projet 1100001532
Numéro du rapport: 5520-HT
Identifiant du don CSD 1000004333

Amérique latine et Caraïbes

Département de la gestion des programmes

Ce document sera rendu public sauf opposition de l'emprunteur formulée par écrit au moment de la soumission du document au FIDA ou avant la date de clôture du projet.

Appendice 2: Résumé des modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

- Changements aux sections C et D ainsi que à l'annexe 1, 2 et 3 de l'Accord de Don DSF 8103-HT
- Suite à la mission de révision à mi-parcours du FIDA en mars 2016, il a été convenu de réduire les objectifs du projet et de redéfinir le dispositif institutionnel de mise en œuvre, inclus la création d'une UGP dédié pour le projet, qui avant cette décision la partageait avec le PPI-2. Selon la revue à mi-parcours (RMP) il a été convenu de revoir le dispositif d'exécution des activités de la composante 1, de concentrer sur les activités prioritaires des sous composantes 2.1 (appui à l'intensification agricole) et 2.2 (appui à la commercialisation) et d'avoir recours aux Opérateurs prestataires de services (OPS).
- Extension de la date d'achèvement et clôture du projet – 18 mois de prolongation. Le 27 novembre du 2017 le projet a obtenu du FIDA une extension de la date d'achèvement et de clôture pour 18 mois, qui a fixé les nouvelles dates du projet au 30 juin 2019 et 31 décembre 2019 respectivement.
- As previously agreed through email exchanges of 24 December 2019 and 2 January 2020, due to the political turmoil and security situation, the submission of the Project Completion Report for the Small Irrigation and Market Access Development Project in the Nippes and Goavienne Region of Haiti (PPI3 – GRIPS 1100001532), which completed on 30 June 2019, was extended until 30 June 2020.
- Given the global health situation, a virtual completion mission composed of local consultants and IFAD Country Team took place from 19 to 29 May 2020. In line with the Guidance note for project completion reporting under COVID-19, we would like to request a further extension of the submission due date of the PCR to 30 September 2020.



Investir dans les populations rurales



Haïti

Small Irrigation and Market Access Development Project in the Nippes and Goavienne Region

Rapport d'achèvement

Appendice 3: Coûts effectifs du projet

Dates de mission: 19-29 May 2020

Date du document: 05/10/2020

Identifiant du projet 1100001532

Numéro du rapport: 5520-HT

Identifiant du don CSD 1000004333

Amérique latine et Caraïbes
Département de la gestion des programmes

Ce document sera rendu public sauf opposition de l'emprunteur formulée par écrit au moment de la soumission du document au FIDA ou avant la date de clôture du projet.

Appendice 3: Coûts effectifs du projet

Cet appendice présente deux tableaux:

- Le tableau des décaissements projetés initialement et après modification, et des décaissements effectifs, par source de financement;
- Le tableau des montants prévus au budget initial/modifié et des dépenses effectives, par composante et par année.

Le financement total du PPI-3 totalise un coût de 16,555 Millions USD. Le PPI-3 a bénéficié d'un cofinancement du FIDA, de l'IICA, du GOH et des Bénéficiaires, soit des contributions respectives de 80% (Don), 2%, 12% et 6%. A la date de clôture le montant est de **8,749 millions en DTS**, le décaissement effectif, toutes sources de financement confondues, s'élève à 12,864 millions d'USD, soit un taux global de réalisation financière de 78%. Le taux d'exécution de la contrepartie du Gouvernement, de l'IICA et des bénéficiaires, étant presque insignifiant, pénalise le taux de réalisation financière global du projet PPI-3.

La dynamique financière des ressources financières initiales par type de source est présentée dans le tableau 1.

Le financement des coûts du projet modifié après la RMP se compose de la manière suivante :

- Un don du FIDA de USD 12,309.977.70 millions
- Une contrepartie du Gouvernement Haïtien de USD 335,165.40 et
- Une contribution des bénéficiaires (en nature) de l'ordre de USD 219,761.88

Tableau n°1: Décaissement des Financements FIDA, GOH, IICA, PNUD et Bénéficiaires directs au 30 Sept. 2019 (USD)
Tableau résumé cumulatif dépenses par catégories et bailleurs au 30 Sept. 19

Catégorie	FIDA			GOH			BENEFICIAIRES			Grand Total
	A nouveau	Au 30 Sept 19	Total FIDA	A Nouveau	Au 30 Sept 19	Total GOH	A Nouveau	Au 30 Sept. 19	Total Bénéf.	
Génie civil et rural	4,727,371	1,242,577.42	5,969,842.42	0.00	0.00	0.00	212,337.20	7,424.48	219,761.68	6,189,604.10
Véhicules et équipements	266,773	0.00	266,773.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	266,773.00
Études, formation et assistance technique; Autres études, formation et assistance technique	2,411,446	970,274.82	3,381,720.82	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3,381,720.82
Commission de Gestion IAT	29,237	0.00	29,237.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	29,237.00
Fonds de Crédit	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Microprojets	105,553	0.00	105,553.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	105,553.00
Fonctionnement, salaires et indemnités	2,090,945	465,906.46	2,556,851.46	325,426.00	9,739.60	335,165.60	0.00	0.00	0.00	2,892,017.06
Grand Total	9,631,325	2,678,652.70	12,309,977.70	325,426.00	9,739.60	335,165.60	212,337.20	7,424.48	219,761.68	12,864,904.98

Source : UGP & PNUD Rapport Financier

Tableau n. 2 : Montant dépensé et % de réalisation financière par composante au 30 Sept. 2019 ('000 USD)

TABLEAU DE REALISATION FINANCIERE PAR COMPOSANTE AU 30 SEPTEMBRE 2019													
Composante	FIDA			GOH			BENEFICIAIRES			TOTAL	PREVISION TOT DU PROJET	% Réal/ Prév.	% Contr. par bailleur
	A nouveau	Au 30 Sept. 19	Total	A Nouveau	Au 30 Sept. 19	Total	A nouveau	Au 30 Sept. 19	Total	Grand Total			
1. Développement de l'irrigation	5441.03	1389.50	6830.53	0.00	0.00	0.00	212.34	7.42	219.76	7050.19	9640.00	0.73	58
2. Appui aux activités productives	1072.81	102.23	1175.04	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1175.04	2684.00	0.44	16
3. Renforcement des capacités	293.22	9.15	300.60	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	300.60	956.00	0.32	6
4. Coordination et gestion du Projet	2824.27	1177.87	4003.90	325.43	9.74	335.17	0.00	0.00	0.00	4339.07	3275.00	1.32	20
Total	9631.33	2678.75	12309.97	325.43	9.74	335.17	212.34	7.42	219.76	12864.90	16555.00	0.78	100

Source : UGP & PNUD Rapport Financier



Investir dans les populations rurales



Haïti

Small Irrigation and Market Access Development Project in the Nippes and Goavienne Region

Rapport d'achèvement

Appendice 4: Taux de rentabilité interne du projet (analyse détaillée)

Dates de mission: 19-29 May 2020

Date du document: 05/10/2020

Identifiant du projet 1100001532

Numéro du rapport: 5520-HT

Identifiant du don CSD 1000004333

Amérique latine et Caraïbes
Département de la gestion des programmes

Ce document sera rendu public sauf opposition de l'emprunteur formulée par écrit au moment de la soumission du document au FIDA ou avant la date de clôture du projet.

Appendice 4: Taux de rentabilité interne du projet (analyse détaillée)

Document Technique- Appendice 4- Analyse détaillée du taux de rentabilité interne du projet

Analyse économique et financière ex-post du PPI-3

Rapport d'achèvement du projet (RAP)- 30 Juin 2020-

Contenu

Introduction	3
Prévisions et Hypothèses	4
Analyse économique et financière ex-post	7
Analyse comparée des variables critiques	12
Indicateurs clés de cout efficience	12
Leçons apprises sur l'efficience et l'optimisation des résultats des investissements	13
Annexe 1. Documents consultés	14

(a) Introduction

Cet appendice analyse les prévisions des bénéfices économiques et financiers rapportés par les investissements et les réalisations du projet PPI 3 lors de son achèvement, avec une hypothèse d'actualisation concernant la rentabilité du projet.

Suite au premier décaissement du projet, le démarrage effectif du projet et la mise en place des investissements ont été ralentis par divers événements critiques comme la suspension des décaissements du PPI-3 (de juin 2014 à avril 2015) liés aux conventions de financement du PPI-2 et la faible capacité de gestion du projet de l'UGP partagé avec le PPI-2. Sans avancement en termes des produits et réalisations, au début de l'année 2016, la situation critique a mené à une révision globale du projet. À 18 mois de son achèvement, seulement 4% du financement était décaissé.

Un relancement fait lors d'une mission FIDA de Revue à mi-parcours en mai 2016 a focalisé les activités du projet avec une réduction des objectifs globaux (FIDA, 2016) et une redéfinition du budget et du dispositif institutionnel pour la mise en œuvre. La mission a actualisé les prévisions de rentabilité suite aux nouveaux objectifs. Cependant, le relancement a été aussi retardé suite au passage de l'Ouragan Matthew en Septembre 2016 dans le Sud du pays, et la priorité a été accordée aux activités d'urgence en vue de la remise en eau des périmètres irrigués et la recapitalisation des ménages (MARNDR, 2019).

La vitesse d'exécution croisière du projet a été obtenue dans la campagne de printemps 2017, et une extension de la durée du projet de 24 mois (dont 18 mois pour l'exécution et 6 mois pour la clôture) a été accordé entre le FIDA et le MARNDR (la finalisation, qui était originalement prévue au 31 Décembre 2017, a été au 31 Décembre 2019), ce qui a permis de finaliser l'exécution du projet avec un taux d'exécution et réalisations moyennement satisfaisantes (voir section de gestion financière et produits attendus).

Ce travail vise à estimer les bénéfices économiques et financiers résultants du projet au niveau des participants individuels et au niveau global. Étant donnée la date d'exécution des infrastructures (2018/2019), il n'y pas eu encore du temps pour la mise en valeur des réalisations et l'obtention des données réelles. Pour cela, le travail a dû être fait avec un manque d'évidence directe sur les résultats et impacts. Finalement, les sources d'information et la vérification directe des hypothèses et résultats attendus avec les bénéficiaires ont été aussi limités par la pandémie du COVID-19 qui a empêché la réalisation des missions sur le terrain.

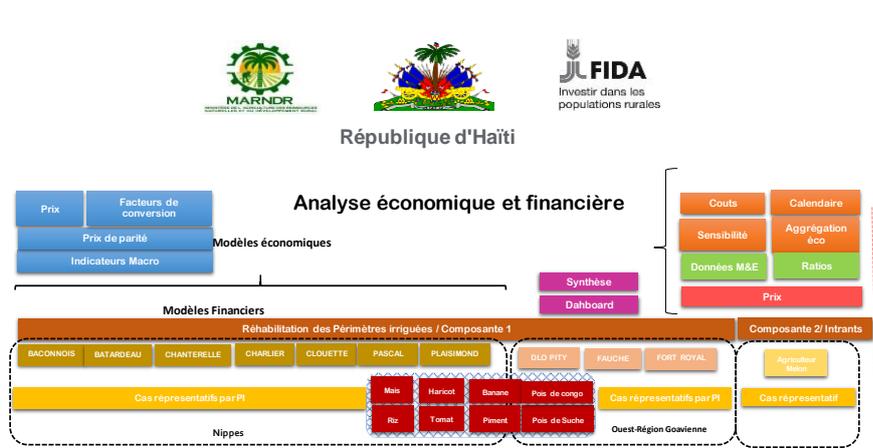
L'analyse suit la **méthodologie** cout-bénéfice proposé par le FIDA (FIDA, Directives Analyse économique et financière - Vol. 1: Concepts de base et justification, 2015), et comprend les étapes suivantes : (i) la vérification des sources des bénéfices, bénéficiaires attendus et couts effectifs du projet ; (ii) la révision et l'actualisation des paramètres et des hypothèses de calcul; (iii) l'analyse de la rentabilité financière du point de vue des bénéficiaires ; (iv) l'analyse de rentabilité économique par périmètre irrigué ; et finalement (v) l'analyse économique, du point de vue de l'ensemble du projet, suivie d'une analyse des principales variables clés qui pourraient modifier les scénarii du résultat global obtenu. L'évaluation de la rentabilité est basée sur les indicateurs suivants : la valeur actuelle nette (VAN), le taux de rentabilité interne (TRI), le Ratio (B/C) et les switching-values pour les couts et bénéfices (SVC, SVB). Pour finir, l'analyse passe revue sur certains paramètres complémentaires d'efficience comme le cout par bénéficiaire et le cout administratif par bénéficiaire.

En raison de l'absence d'information systématisée sur les impacts et sans vérifications sur le terrain, les estimations se basent sur la révision et actualisation des données générées par le système de suivi-évaluation et gestion des savoirs du PPI 3 et du FIDA dans les Rapports des Supervisions et Revue-Mi-Parcours, les Rapports d'avancement et Rapports annuels, l'Étude de Ligne de Base et l'Étude d'impact.

Les **hypothèses** de prix, rendement, couts, taux d'adoption, taille moyenne et résultats attendus par périmètre irrigué, ainsi que le modèle incorporé pour tenir en compte l'obtention des bénéfices des autres activités au-delà de la Composante 1 (comme la répartition d'intrants ou les CEA) ont été élaborés et validés avec la collaboration fondamentale du Responsable de Suivi-Évaluation du PPI 3, qui a révisé et validé les données des modèles périmètre par périmètre. Les données de gestion financière ont été validés avec la Spécialiste Financière de la mission et le Responsable en Gestion financière du projet.

La première partie du document résume les principales prévisions et hypothèses retenues avec une comparaison avec l'analyse économique et financière lors de la formulation et la Revue-Mi-Parcours. Puis, la deuxième partie présente l'évaluation économique et financière ex post du projet. Cet appendice se compose d'une analyse comparée des variables critiques et les leçons apprises. La figure suivante présente le cadrage du présent exercice. Les tableaux et graphiques complémentaires se trouvent en annexe.

Figure 1. Cadrage de l'analyse économique et financière



(b) Prévisions et Hypothèses

Durée du projet. L'accord de financement entre le Gouvernement d'Haïti (GOH) et le FIDA a été signé le 25 septembre 2012 pour une durée de 5 ans. Néanmoins, une extension de la durée d'exécution des activités de 24 mois a été obtenue à partir de janvier 2018 (janvier 2018-Juin 2019) et 6 mois de clôture (juillet 2019- Décembre 2019). Même si le premier décaissement a été fait en 2013 et la vitesse croisière a été achevée en 2017, le projet a été exécuté dans une période de 7 ans.

Montant du projet. Selon le premier accord de financement, le budget du PPI-3 était d'USD 16,5 millions, incluant une contribution du FIDA à travers un don de 8,75 millions DTS (USD 13,12 millions, tandis que celle du GOH était estimée à USD 1,98 millions et celle des bénéficiaires à USD 1,02 millions. Le budget du projet a été révisé dans la Revue-Mi-Parcours et une nouvelle planification jusqu'à la finalisation a été fait pour le montant d'USD 13 millions dont USD 11,5 millions accordé par le FIDA comme don pour la période restante. A la date de clôture le montant est de 8,749 millions en DTS, le décaissement effectif, toutes sources de financement confondues, s'élève à 12,864 millions d'USD, soit un taux global de réalisation financière de 78%.

Les taux d'exécution de la contrepartie du GOH et des bénéficiaires ont été autour du 17% et 22% des montant initialement prévus respectivement. Aussi comme la contribution de l'IICA, étant presque insignifiant, ont pénalisé le taux de réalisation financière global du projet PPI-3.

Suivi du Cadre Logique- Bénéficiaires et superficie attendus Au moment de sa conceptualisation, le PPI-3 visait à atteindre 28 000 ménages ruraux (et 12.300 dans l'analyse économique et financière du DCP). Après la RMP, le projet a proposé une estimation réaliste pour bénéficier de manière directe 6,000 ménages agricoles, représentant environ une trentaine de milliers de personnes dont 30% de femmes et plus de 15% de jeunes. En fin de projet ce

sont 5848 familles qui ont été touchées, dont environ 2400 bénéficiaires de manière directe autour des réhabilitations des périmètres irrigués.

Taux de change et inflation. Malgré le fait que certaines prévisions sur le taux de change et sur l'inflation locale aient été prévues dans la budgétisation originelle du PPI-3 (2006), ces dernières ont été insuffisantes en raison des hausses des prix constatées dans les dernières années, justifiées par plusieurs facteurs économiques et politiques qui ont généré une dépréciation accélérée de la Gourde Haïtienne (qui est passé de 40 HTG/USD en 2012 aux 108.5 HTG/USD actuels en 2020¹). L'exercice considère le taux de change lors de l'achèvement du projet qui a été évalué à 89 HTG/USD de 2019.

Facteurs de conversion. Divers facteurs ont été appliqués pour la conversion des prix financier aux prix économiques, pour considérer le cout d'opportunité sociale dans les estimations des résultats.

Taux d'actualisation. Le taux d'actualisation financière a été fixé à 12% et le taux d'actualisation économique à 10%, selon le taux d'intérêt bancaire officiel en Haïti et le d'opportunité sociale du capital, en suivant les hypothèses prévues dans la RMP du projet. Le tableau suivant présente les hypothèses concernant les facteurs de conversion utilisés.

Tableau 1. Facteurs de conversion

Item	Valeur
SDR	10%
Financial	
Discount rate	12%
OER 2019	89
OER 2020	108.5
SER	93
SCF	0.95
FC travail	
rémunéré	0.86
FC intrants	0.89
FC produits -Riz	0.86
FC produits- Mais	0.85
FC produits	
banane	0.88

Sources de bénéfices. Les sources principales des bénéfices économiques et financiers sont l'amélioration de la productivité agricole, la diversification et l'augmentation de la surface en production et/ou de l'intensification des cultures, suite aux réhabilitations des infrastructures de la Composante 1. Un cas représentatif d'un exploitant typique par périmètre irrigué a été considéré pour calibrer la modélisation à la réalité de chaque périmètre (11), avec estimations spécifiques concernant les taux d'adoption, les rendements attendus et les couts de production. Un modèle additionnel de production de Melon (1) a été incorporé pour modéliser un cas représentatif des bénéficiaires adoptants les activités de la Composante 2 qui ont reçu l'appui technique, les intrants et les équipements et matériels de production mais qui n'ont pas bénéficié de la réhabilitation des infrastructures.

Les prévisions de rendements moyens ont été revus à la baisse suite à l'absence d'évidence réelle et au manque du temps pour l'accompagnement et la mise en valeur des investissements. Le tableau suivant présente les comparaisons.

¹ Banque de la République d'Haïti (BRH)

Tableau 2. Prévisions des rendements moyens comparés (RMP vs RAP)

Culture			
ne			
ot			
Congo			

Lors de la conception du projet, l'analyse économique et financier avait prévu aussi la réalisation des micro-projets d'élevage caprin et certains bénéfiques pour la construction et réhabilitation des pistes rurales. Quand même, les sources de bénéfice mentionnés n'ont pas été considérés dans le présent analyse. Les microprojets n'ont pas été réalisés et il n'y a pas des données disponibles sur les impacts des pistes qui ont été réalisés (environ 5 km).

Modèles financiers. Les douze budgets financiers des fermes typiques comprennent les surfaces aménagées dans les parcelles diversifiées (avec une proposition des cultures adaptées à la réalité de chaque périmètre) impliquant les cultures suivantes : banane, maïs, pois de souche, riz, haricot, pois de Congo, tomate, piment et melon. Les cultures de Melon et Pois de souche ont été introduits. La taille moyenne des parcelles varie entre 0.12 ha et 1 ha selon la situation des exploitants de chaque périmètre.

Dans le cadre de l'analyse des comptes d'exploitation, dans la RMP il a été constaté une différence entre la taille moyenne des exploitations retenue en 2012 (entre 1 et 1,15 ha) et les données aussi bien des fiches signalétiques des périmètres que celles obtenues sur le terrain pendant la mission (entre 0,25 et 0,75 ha). Sur cette base, la taille a été revue à la baisse. L'agrégation des modèles d'exploitation a été faite sur la base de la particularité de chaque périmètre, en appliquant des changements au niveau des cultures choisies. La présente analyse a soutenu la baisse de la taille moyenne considéré dans la RMP.

Prix financiers. Les prix des produits retenus pour l'analyse financière correspondent à ceux qui sont payés aux producteurs pour les produits dans les marchés locaux. Étant donné que les prix varient sensiblement en cours d'année entre la période de récolte et de soudure, les prix retenus correspondent à des prix moyens annuels pour les principaux produits concernés. Le tableau suivant montre l'actualisation des hypothèses retenues concernant les principaux prix des produits considérés dans l'analyse :

Tableau 3. Actualisation des principaux prix financiers

Prix (HTG)	Unité	DCP (2012)	RMP (2016)	RAP (2020)
Banane	Régime (20kg)	200	900	1,100
Maïs	kg	30	30	70
Haricot	kg	50	50	200
Piment	kg	20	50	450
Tomate	kg	18	400	300
Riz	kg	30	40	200
Pois Congo	kg	30	65	150
Pois de souche	kg			150
Melon	kg			400
Travail familial	jour	150	178	300
Travail rémunéré	jour	150	150	300

(c) **Analyse économique et financière ex-post**

Résultats de l'analyse financière ex-post. Les résultats obtenus dans l'analyse financière ex-post sont satisfaisants pour les douze modèles typiques analysés. On note que les résultats les plus encourageants pour les exploitants se trouveraient dans les périmètres de Fauché, Dlo Pity, Chanterelle et Batardeau. Par ailleurs, les résultats seraient moins encourageants dans les périmètres de Clouette et Charlier. Tous les adoptants devraient vérifier une augmentation des revenus, marge nette des activités et valorisation de la main d'œuvre familiale. Le taux de rentabilité interne financier (TRIF) des modèles varie de 12% au 116% et la valeur actuelle nette financière des modèles (VANF), avec un taux d'actualisation financière de 12% et sur une période de mise en valeur de 20 ans, se pose entre HTG 2.585 et HTG 356.286. L'augmentation de la valorisation de la main d'œuvre familiale s'estime entre 5% et 83% selon le modèle. Tableau 4. Résultats financiers des budgets de ferme par modèle

Exploitant typique	FIRR	NPV (HTG)	Ratio B/C	SV B	SV C	% Diff. Valorisation M-O fam.	Revenu (HTG) par an
Baconnois	56%	\$214,272	1.60	-37%	60%	67%	45,375
Batardeau	116%	\$235,445	1.72	-42%	72%	77%	49,340
Chanterelle	69%	\$313,171	1.87	-46%	87%	66%	64,350
Charlier	26%	\$81,212	1.27	-21%	27%	76%	26,790
Clouette	25%	\$45,854	1.56	-36%	56%	25%	16,000
Demizaine	33%	\$24,593	1.13	-11%	13%	83%	6,550
Dlo pity	55%	\$278,642	1.74	-43%	74%	57%	58,850
Fauche	92%	\$356,286	1.94	-48%	94%	5%	72,700
Pascal	41%	\$104,480	2.53	-60%	153%	12%	25,225
Fort royal	40%	\$103,951	1.27	1.27	27%	47%	25,450
Plaisimond	56%	\$94,574	2.13	-53%	113%	36%	20,070
Composante 2	12%	\$2,585	1.14	-12%	14%	64%	16,000

Résultats de l'analyse économique ex-post. L'analyse économique vise à évaluer la rentabilité du Projet du point de vue de chaque investissement (par périmètre) et du projet pour l'ensemble du pays. La méthodologie utilisée réévalue les modèles financiers avec prix économiques (en appliquant facteurs de conversion pour les divers produits, les intrants et la main d'œuvre familiale et rémunérée), suite à l'agrégation des bénéfices des modèles en suivant le calendrier de réalisations et bénéficiaires impliqués dans les investissements, avec taux d'adoption des technologies réalistes par périmètre. Cela permet d'obtenir le flux de trésorerie des bénéfices additionnels, qui est comparé aux coûts additionnels totaux du projet, en considérant les coûts d'investissement et les coûts d'opération. Le taux d'actualisation sociale est de 10% suite au coût d'opportunité du capital dans le pays, pour permettre la comparaison avec la RMP et le DCP.

Parmi les avantages sociaux additionnels générés, le projet vise à augmenter le volume de production disponible pour l'autoconsommation des ménages. Des ratios d'autoconsommation ont été définis par produit et par périmètre et ils varient entre 30% et 70%. Les bénéfices

environnementaux suite aux activités de la protection des bassins versants n'ont pas été comptabilisés.

Les résultats de l'analyse économique ex-post par périmètre montrent que les périmètres avec des couts par hectare situés autour des marges établis dans la Revue-Mi-Parcours (USD 2500 par hectare) ont une rentabilité économique positive. Par contre les résultats économiques sont négatifs pour les périmètres avec couts d'investissements supérieurs, comme Fauché, Charlier, Chanterelle et Fort Royal (avec couts d'investissement par hectare qui doublent le montant prévu, entre USD 5.000 et USD 8.600 (Chanterelle).

Pour le cas des périmètres de Charlier et de Chanterelle, les hauts couts d'investissement s'expliquent par le fait qu'ils ont été partiellement détruits par l'ouragan Matthew en octobre 2016 (Barrages – Canal Tête morte et une partie des canaux de distribution) quand le projet se préparait à lancer ses activités.

L'arrêt des activités programmées a été accordé avec le FIDA pour gérer une phase d'urgence en appuyant la remise en eau des périmètres (dont Charlier, Chanterelle, Plaisimond) à travers des Travaux de réfection ; et la recapitalisation des ménages via des travaux HIMO. Suite à la phase d'urgence, le projet a dû donc reconstruire entièrement les ouvrages endommagés sur ces PI et ériger également des ouvrages de protection des berges ce qui a eu un impact important sur les couts de construction/réhabilitation. Voici le tableau de synthèse avec les résultats de l'analyse de rentabilité par périmètre :

Tableau 5. Résultats économiques par périmètre irrigué (Composante 1)

Périmètre	ERR	NPV (HTG)	Ratio B/C	SV B	SV C	Adoption	Cout/ha (USD)	Bénéficiaires
BACONNOIS	13%	\$3,262,840	1.52	-34%	52%	55%	\$1,699	118
BATARDEAU	34%	\$28,422,550	1.81	-45%	81%	72%	\$956	189
CHANTERELLE	9%	-\$4,915,015	1.51	-34%	51%	75%	\$8,572	177
CHARLIER	4%	-\$13,458,754	1.23	-18%	23%	80%	\$6,525	232
CLOUETTE	11%	\$2,107,292	1.70	-41%	70%	75%	\$1,205	339
DEMIZAIN	22%	\$6,090,439	1.26	-21%	26%	75%	\$1,829	327
DLO PITY	34%	\$45,427,372	1.86	-46%	86%	75%	\$1,950	242
FAUCHE	8%	-\$14,344,459	1.83	-45%	83%	85%	\$5,141	369
PASCAL	11%	\$2,046,738	2.55	-61%	155%	80%	\$2,382	211
FORT ROYAL	5%	-\$3,271,644	1.12	-11%	12%	70%	\$5,171	144
PLAISIMOND	5%	-\$844,032	1.99	-50%	99%	60%	\$977	60

Les taux d'adoption varient entre 55% (Baconnois) et 85% (Fauché) et l'agrégation considère aussi un cout opérationnel pour l'entretien des infrastructures. Le taux de rentabilité économique attendu (TRIE) des périmètres avec couts d'investissements dans les marges prévues varie entre 11% (Pascal) et 34% (Batardeau). La valeur actuelle nette attendue varie entre HTG 2 millions (Pascal) et HTG 45,4 millions (Dlo Pity).

Le tableau suivant présente les hypothèses d'incorporation des bénéfiques :

Tableau 6. Calendrier d'incorporation des bénéfiques

Calendrier	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Plan d'urgence					Plaisimond		
Lot 1						Fauché Dlo pity Charlier Chanterelle Baconnois	
Lot 2							Clouette Demizaine Batardeau Pascal Fort-royal
CEA/Intrants (Melon)						860	

Pour les bénéfices des activités au-delà des réhabilitations des périmètres (C1), seulement un 25% (dont 860 agriculteurs) a été considéré sur un total des bénéficiaires attendus de 3440.

Le tableau suivant présente l'agrégation des bénéfices :

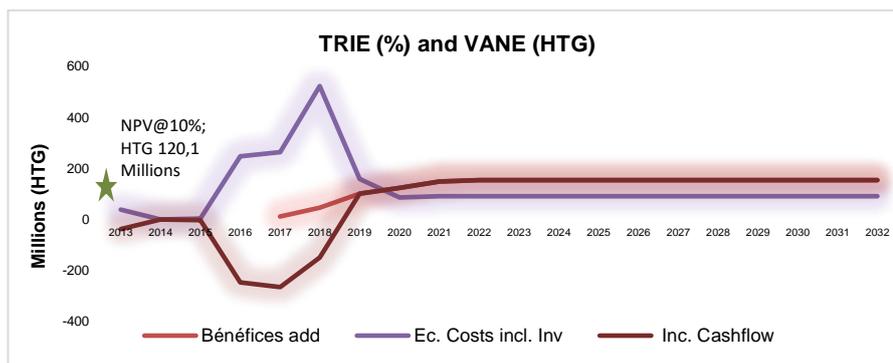
Tableau 7. Calendrier d'incorporation des bénéfices

Agg Béné	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1						\$ 73,653	\$ 359,404	\$ 732,397	\$ 918,893	\$ 918,893	\$ 918,893	\$ 918,893	\$ 918,893	\$ 918,893	\$ 918,893	\$ 918,893	\$ 918,893	\$ 918,893	\$ 918,893	\$ 918,893
2						\$ 23,243,814	\$ 47,012,312	\$ 71,483,793	\$ 84,669,216	\$ 84,669,216	\$ 84,669,216	\$ 84,669,216	\$ 84,669,216	\$ 84,669,216	\$ 84,669,216	\$ 84,669,216	\$ 84,669,216	\$ 84,669,216	\$ 84,669,216	\$ 84,669,216
3						\$ 23,266,013	\$ 20,870,084	\$ 21,095,719	\$ 37,510,681	\$ 37,510,681	\$ 37,510,681	\$ 37,510,681	\$ 37,510,681	\$ 37,510,681	\$ 37,510,681	\$ 37,510,681	\$ 37,510,681	\$ 37,510,681	\$ 37,510,681	\$ 37,510,681
Total	0	0	0	0	0	\$ 73,653	\$ 23,693,229	\$ 60,921,712	\$ 93,272,765	\$ 117,551,869	\$ 122,098,690	\$ 122,098,690	\$ 122,098,690	\$ 122,098,690	\$ 122,098,690	\$ 122,098,690	\$ 122,098,690	\$ 122,098,690	\$ 122,098,690	\$ 122,098,690
Agg Couv	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1						\$ 2,636,386	\$ 644,407	\$ 644,407	\$ 644,407	\$ 644,407	\$ 644,407	\$ 644,407	\$ 644,407	\$ 644,407	\$ 644,407	\$ 644,407	\$ 644,407	\$ 644,407	\$ 644,407	\$ 644,407
2						\$ 43,594,898	\$ 46,331,715	\$ 50,904,386	\$ 50,904,386	\$ 50,904,386	\$ 50,904,386	\$ 50,904,386	\$ 50,904,386	\$ 50,904,386	\$ 50,904,386	\$ 50,904,386	\$ 50,904,386	\$ 50,904,386	\$ 50,904,386	\$ 50,904,386
3						\$ 81,677,471	\$ 21,170,606	\$ 21,795,147	\$ 22,385,677	\$ 22,385,677	\$ 22,385,677	\$ 22,385,677	\$ 22,385,677	\$ 22,385,677	\$ 22,385,677	\$ 22,385,677	\$ 22,385,677	\$ 22,385,677	\$ 22,385,677	\$ 22,385,677
Total	0	0	0	0	0	\$ 2,636,386	\$ 254,017,128	\$ 126,666,476	\$ 68,146,859	\$ 73,184,940	\$ 73,924,770	\$ 73,924,770	\$ 73,924,770	\$ 73,924,770	\$ 73,924,770	\$ 73,924,770	\$ 73,924,770	\$ 73,924,770	\$ 73,924,770	\$ 73,924,770

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Bénéfices add					\$ 11,597,288	\$ 46,595,626	\$ 101,026,482	\$ 124,193,304	\$ 148,472,392	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225
Coûts add					-\$ 13,001,830	\$ 327,301,285	\$ 159,062,417	\$ 85,892,580	\$ 91,030,662	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492
Autres Coûts	\$ 38,025,374	\$ -	\$ 3,050,868	\$ 246,931,081	\$ 276,612,087	\$ 195,286,115	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Ec. Coûts incl. Inv	\$ 38,025,374	\$ -	\$ 3,050,868	\$ 246,931,081	\$ 263,610,257	\$ 522,587,400	\$ 159,062,417	\$ 85,892,580	\$ 91,030,662	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492	\$ 91,680,492
Inc. Cashflow	-\$ 38,025,374	\$ -	-\$ 3,050,868	-\$ 246,931,081	-\$ 265,014,799	-\$ 148,690,489	\$ 101,026,482	\$ 124,193,304	\$ 148,472,392	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225	\$ 154,019,225

Les résultats de l'analyse économique ex-post globale exposent un taux de rentabilité du projet positif. Malgré les événements de toute nature qui ont affecté et retardé l'implémentation du projet et l'obtention des bénéfices, on estime que suite aux hypothèses mentionnées, le PPI-3 devrait toujours être économiquement viable : (a) TRIE, 13,57 %; (b) VANE, USD 1,29 millions (HTG 120,1 millions) ; (c) Switching-Values des bénéfices en 20% et -16% pour les couts. Le graphique suivant présent le flux de trésorerie attendu dans la réalisation des bénéfices.

Graphique 1. Flux de trésorerie du projet dans l'achèvement



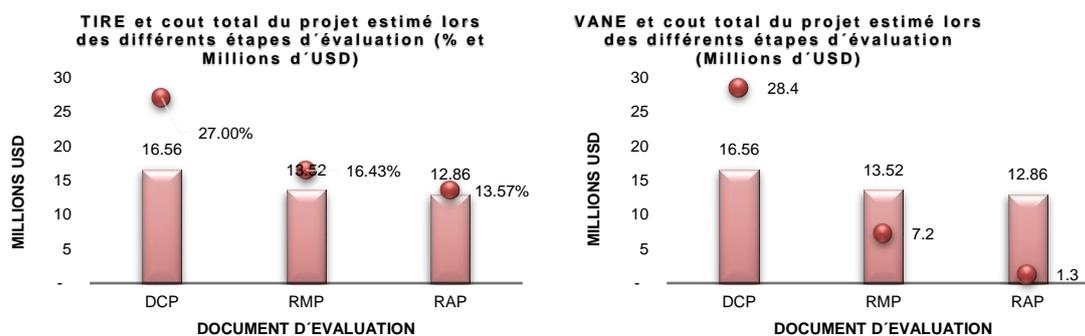
Finalemt, les graphiques suivants présentent les **résultats comparés entre les exercices d'évaluation de rentabilité faits dans les différentes étapes du projet**. Le résultat attendu lors de l'achèvement se situe dans les prévisions de la Revue-Mi-Parcours (RMP).

Plusieurs facteurs expliquent les différences avec l'évaluation lors de la conception (DCP). Entre eux on peut noter la réduction des bénéfices attendus suite à l'absence des micro-projets, les prévisions optimistes concernant la taille moyenne des exploitations et les marges brutes par modèle (qui a été revue à la basse dans la RMP), l'absence de considération des événements climatiques critiques qui ont frappé les régions ciblées (la sécheresse, l'ouragan Matthews) ce qui a modifié énormément les prévisions des résultats avec le scénario de base lors du DCP.

Concernant les écarts avec les résultats estimés dans la RMP, les facteurs suivants expliquent la réduction dans les résultats obtenus : i) le haut cout d'investissement de certaines infrastructures suite aux destructions de l'ouragan Matthews (2016); ii) le manque de ressources et de temps pour la réalisation des 14 périmètres irrigués (dont seulement 11 ont été réhabilités); et iii) le manque de temps dans l'accompagnement des campagnes et pour la mise en valeur, ce qui ne permet pas d'avoir des prévisions trop optimistes dans l'adoption, les augmentations des rendements, l'introduction des nouvelles cultures ou l'augmentation de l'intensification agricole. Ainsi, le projet a trouvé des difficultés dans l'implémentation de la composante 2, avec une faible qualité des intrants et des services de labourage des parcelles et un retard dans la répartition des mêmes et la mise en place des activités, ce qui a limité la possibilité d'assurer une mise en valeur plus efficace.

Les graphiques présentent aussi les estimations du total du projet dans chaque étape, qui a été réduit suite aux réductions constatées dans les cofinancements des bénéficiaires et du Gouvernement Haïtien. Ce facteur peut s'expliquer par le contexte de crise du pays et la possible surestimation de la capacité de l'économie et des bénéficiaires concernant leurs contributions au projet lors de la conception.

Graphique 2. Resultats de la rentabilité économique comparés dans les évaluations de chaque étape du projet (TRIE et VANE).

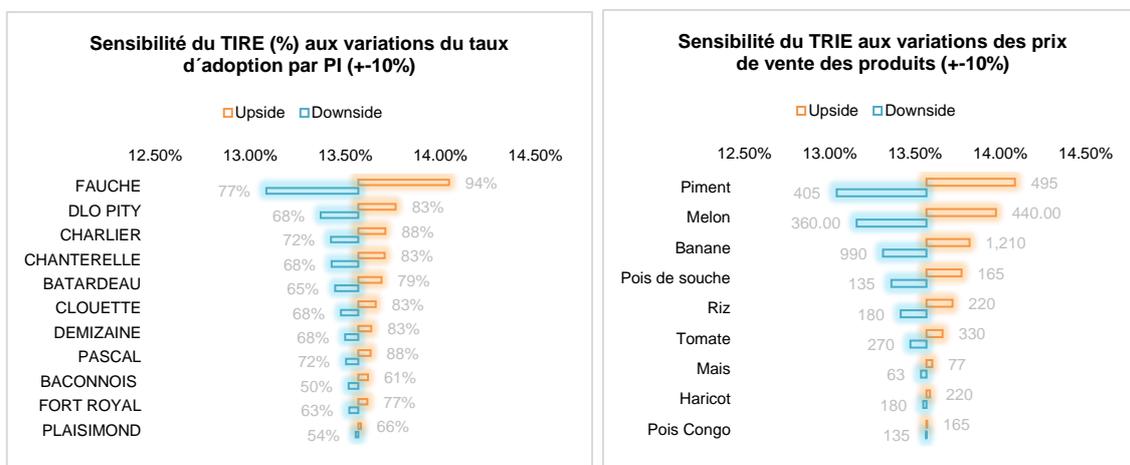


(d) Analyse comparée des variables critiques

L'exercice se complète avec une **étude de sensibilité des variables critiques** pour l'obtention des résultats présentés avec l'analyse du type Tornado. Cette analyse vise à orienter certaines interventions futures qui pourraient assurer et améliorer les résultats positifs dans cette évaluation économique et financière. L'exercice évalue la sensibilité des résultats suite aux variations dans les prix des ventes des produits et les taux d'adoption par périmètre. Une variation de +/-10% a été choisie comme hypothèse de base pour vérifier l'impact de chaque variable dans les résultats globaux.

Concernant les taux d'adoption par périmètre, les variations du taux dans les périmètres de Fauché, Dlo Pity, Charlier et Chanterelle ont les impacts plus importants sur le TRIE global. Pour les prix de vente, la variation dans les prix des produits maraichers et la banane ont les impacts plus importants sur le TRIE global. Le graphique suivant présente les résultats de l'exercice.

Graphique 3. Sensibilité du TRIE aux variations des variables clés d'adoption et prix de vente.



(e) Indicateurs clés d'efficience

Finalement l'analyse présente une évaluation des indicateurs clés d'efficience du projet comme le coût par bénéficiaire (FIDA et total), les ratios coûts de gestion sur les coûts totaux (FIDA et total) et l'administratif par bénéficiaire (FIDA et total).

Le tableau suivant présente l'estimation des bénéficiaires et des indicateurs de coût par bénéficiaires dans chaque étape de l'évaluation du projet. Une surestimation des bénéficiaires a été constatée lors de la conception (DCP) qui a été révisée à la baisse dans la RMP et vérifiée dans l'achèvement. Le par ménage bénéficiaire se pose en USD 2 200 pour le total et USD 2 105 pour le financement FIDA. L'administratif par bénéficiaire a été sous-estimé lors du DCP et le RAP vérifie un administratif de USD 437 du financement FIDA par bénéficiaire. La surestimation du nombre total des bénéficiaires et le haut coût de gestion du projet dû au nouveau montage institutionnel prévu lors de la RMP expliquent les écarts dans les ratios coût-efficience.

Tableau 8. Ratios de -cout-efficience du projet

	DCP (2012)	RMP (2016)	RAP (2020)
Bénéficiaires	28 000	6 000	5 848
Cout total par bénéficiaire (USD)	591	2 259	2 200
Cout FIDA par bénéficiaire (USD)	471	2 200	2 105
Cout de Cat-Fonctionnement (7) / Bénéficiaires (USD)	58	302	437

Lors de l'achèvement, le cout de fonctionnement sur le cout global se trouve en 22%, 10 points pourcentuels au-dessus des estimations lors du DCP (12%). L'intervention du PNUD, qui n'était pas prévue lors de la conception, a augmenté notablement les couts de gestion mais elle a été clé pour la viabilisation de l'exécution des fonds et l'obtention des résultats positifs dans l'ensemble du projet.

Leçons apprises sur l'efficience et l'optimisation des résultats des investissements

- Au niveau des travaux de réhabilitation des infrastructures hydrauliques, une approche participative dans l'analyse des alternatives comprenant la prise en compte de l'avis des bénéficiaires permet de garantir l'appropriation et l'utilisation, en obtenant de meilleurs taux d'adoption et une meilleure valorisation des infrastructures.
- Au niveau de la production agricole i) La fourniture d'intrants doit se faire à une bonne période pour avoir un véritable impact mais un système pérenne doit également être mis en place, notamment pour un meilleur accès dans la zone (développement de prestataires de services, appui à la production de semences (prestataires reconnus par le MARNDR), ii) Un suivi systématisé des taux d'adoption et des rendements obtenus suite aux investissements en infrastructures devrait être mise en place pour collecter des informations sur l'efficience du projet
- L'analyse ex-ante de la rentabilité des investissements est jugé nécessaire pour guider la prise de décisions lors de l'implémentation du projet. Cette analyse doit comprendre : a) l'analyse au niveau des comptes d'exploitation typiques (situation sans et avec projet dans l'analyse financière, pour un participant) ce qui permettra d'assurer que les bénéficiaires vont vouloir participer (et mesurer les appuis nécessaires pour améliorer le niveau de participation) ; et b) l'analyse au niveau de chaque investissement (agrégation des bénéfices dans l'analyse économique), pour assurer la rentabilité et l'efficience des interventions (en évitant les investissements très onéreux pour l'impact attendu, soit dans le nombre de bénéficiaires ou dans les bénéfices rapportés)
- L'**évaluation** (semestrielle ou annuelle) **de la performance** des partenaires d'exécution et de fournisseurs est un aspect clé pour l'obtention des effets.
- Bien que le projet et le FIDA aient pris des mesures d'urgence dans les situations de crise, dans un contexte d'extrême vulnérabilité et d'occurrence fréquente des événements critiques pouvant modifier les priorités du projet, l'existence d'un fond de contingence ou d'atténuation aux urgences dans le budget initial du projet aurait permis d'avoir plus de flexibilité pour réagir aux crises sans devoir faire une réorientation ou une mise en attente du projet.
- Malgré les effets des couts de gestion et de l'efficacité du projet, **l'extension du Projet a été fondamentale** pour permettre l'exécution des fonds une fois que la vitesse de croisière a été achevée.

Annexe 1. Documents consultés

- Document de Conception du Projet (2012)
- Enquête de base (2014)
- Document de la Revue Mi-Parcours (2016)
- Divers rapports de Supervision FIDA (2013-2019)
- Étude d'impact (2019)
- Fiches signalétiques des périmètres irrigués (2015/2016)
- Fiches résumées des périmètres (Nbre ha, localisation, dates de réalisation, bénéficiaires, culture, opérateur, association d'irrigants, couts)
- Rapport d'avancement (Mai 2019)
- Rapport d'Évaluation interne–Campagne agricole d'Hiver2017 (2018)
- Rapports finaux des CEA (2019)
- PGP des Périmètres (2017)
- Rapport annuel de l'AAA (2017)
- Rapport final de l'AAA (2018)
- Histoire de Succès Willy Heristal (2019)
- Étude de cas agriculteur de Melon (2019)
- Rapports annuels 2016, 2017 et 2018.
- Analyse économique et financière des projets d'investissement rural. Concept de base et Justification. Volume 1 (2015)
- Analyse économique et financière des projets d'investissement rural. Études de cas. Volume 3 (2016)
- Analyse économique et financière des projets d'investissement rural. Requis de base et exemples pratiques. Volume 2 (2019)
- Programme de Transfert de Technologies Agricoles (PTTA) Mise en œuvre, évaluation et leçons. IADB. (2019)
- Republic of Haiti. Project Performance Evaluation. PPI 2. Independent Office of Evaluation (IOE) (2020)

Documents manquants :

- Suivi systématisé des rendements et taux d'adoption par périmètre
- Suivi systématisé des comptes d'exploitation



Investir dans les populations rurales



Haïti

Small Irrigation and Market Access Development Project in the Nippes and Goavienne Region

Rapport d'achèvement

Appendice 6: Dates des missions de supervision et des missions de suivi

Dates de mission: 19-29 May 2020

Date du document: 05/10/2020

Identifiant du projet 1100001532

Numéro du rapport: 5520-HT

Identifiant du don CSD 1000004333

Amérique latine et Caraïbes
Département de la gestion des programmes

Ce document sera rendu public sauf opposition de l'emprunteur formulée par écrit au moment de la soumission du document au FIDA ou avant la date de clôture du projet.

Mission	Dates
Supervision Mission 1	14 October 2013 - 19 October 2013
Impl. Sup/Follow Up Mission 1	09 June 2014 - 13 June 2014
Impl. Sup/Follow Up Mission 2	27 June 2014 - 30 June 2014
Impl. Sup/Follow Up Mission 3	05 December 2014 - 06 December 2014
Impl. Sup/Follow Up Mission 4	01 June 2015 - 12 June 2015
Supervision Mission 2	14 October 2015 - 19 October 2015
Impl. Sup/Follow Up Mission 5	04 March 2016 - 11 March 2016
Mid-Term Review 1	25 April 2016 - 06 May 2016
Impl. Sup/Follow Up Mission 6	01 August 2016 - 05 August 2016
Impl. Sup/Follow Up Mission 7	24 October 2016 - 28 October 2016
Impl. Sup/Follow Up Mission 8	07 November 2016 - 11 November 2016
Supervision Mission 3	05 March 2017 - 24 March 2017
Impl. Sup/Follow Up Mission 9	28 November 2017 - 01 December 2017
Supervision Mission 4	26 February 2018 - 08 March 2018
Supervision Mission 5	06 May 2019 - 18 May 2019



Investir dans les populations rurales



Haïti

Small Irrigation and Market Access Development Project in the Nippes and Goavienne Region

Rapport d'achèvement

Appendice 7: Cahier des charges de la mission d'examen à l'achèvement

Dates de mission: 19-29 May 2020

Date du document: 05/10/2020

Identifiant du projet 1100001532

Numéro du rapport: 5520-HT

Identifiant du don CSD 1000004333

Amérique latine et Caraïbes
Département de la gestion des programmes

Ce document sera rendu public sauf opposition de l'emprunteur formulée par écrit au moment de la soumission du document au FIDA ou avant la date de clôture du projet.

Appendice 7 : Cahier des charges de la mission d'examen à l'achèvement

**République d'Haïti
Fonds International de Développement Agricole (FIDA)**

Projet de développement de la petite irrigation et de l'accès aux marchés dans les Nippes et la région Gôavienne (PPI 3).

Mission d'achèvement, Termes de Référence

Mai-juin 2020

1. Contexte

Le Projet de Développement de la Petite Irrigation et de l'Accès aux Marchés dans les Nippes et la Région Gôavienne (PPI-3) est un Projet du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR). Il est financé par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) dans le cadre du don G-I-DSF-8103-HT. Le PPI-2 a constitué le socle sur lequel se construit le PPI-3. Ce Projet vise globalement la réduction de la pauvreté rurale dans le département des Nippes et la région Gôavienne.

Ses objectifs spécifiques portent sur (i) l'intensification et accroissement durable de la base productive par l'optimisation de la gestion de l'eau et la consolidation de l'agriculture irriguée, en installations collectives et individuelles (ii) l'amélioration de la valorisation des produits de l'agriculture irriguée et de l'accès des producteurs aux marchés et à des services financiers adaptés, de manière à augmenter les revenus des ménages les plus pauvres (iii) et enfin le renforcement des capacités de planification et de structuration des communautés, en incluant les groupes les plus vulnérables.

L'accord de don a été signé par le FIDA et le Gouvernement les 25 septembre et 12 octobre 2012. Les conditions de mise en œuvre de l'accord ont été de cinq ordres, entre autres : (i) la signature et l'approbation par le FIDA d'un accord entre l'IAT (Institut d'assistance technique) et le MARNDR ; (ii) la préparation et la soumission d'un PTBA assorti d'un plan de passation de marchés de 18 mois ;(iii) l'ouverture des comptes opérationnels du projet (iv) l'acquisition et la mise en fonctionnement d'un logiciel de gestion financière et comptable et (v) la soumission des versions actualisées du manuel d'opération et du manuel de procédures administratives, financières et comptables.

L'informatisation des outils de gestion comptable et financière a été mis en place avec beaucoup de temps et de difficultés. En septembre 2013, sur demande du MARNDR, un premier décaissement de 500,000 USD a été octroyé à l'Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture (IICA) en sa qualité de d'institution d'assistance technique (IAT) pour les activités de sensibilisation en attendant la réalisation de toutes les conditions d'entrée en vigueur de l'accord. La ligne de base, conformément aux dispositions du FIDA, permettant de disposer de pertinentes informations sur la situation de départ du Projet a été réalisée. Les études de ciblage ont été aussi complétées. De plus le staff de l'IAT a été constitué et les activités de cadrage et de sensibilisation ont été initiées.

En 2014, face aux contraintes de divers ordres (Institutionnelles, techniques, administratives et financières) et par suite de l'opinion défavorable de l'auditeur sur les états financiers successifs (2011, 2012 et 2013) du PPI-2, le projet PPI-2 a été frappé de suspension de décaissements du FIDA. Cette mesure a été étendue au PPI-3 vue que les deux projets étaient coordonnés par une équipe unique. A partir de la réception de la lettre de suspension des décaissements, l'exécution du projet PPI-3 s'est complètement arrêtée. Dix (10) mois plus tard soit le 13 avril 2015, la suspension a été levée par suite du respect des conditionnalités par le Gouvernement.

Par suite de la levée de la suspension, les deux projets se sont placés dans un nouveau contexte marqué définitivement par la présence du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui aura à assurer la gestion financière et procéder au renforcement des capacités de l'UCP en conformité aux accords conclus avec le MARNDR en janvier 2015. La clarification des rôles entre les trois institutions, entre autres, IICA, MARNDR, PNUD, n'a pas favorisé la reprise des activités du PPI-3. De plus, l'équipe du projet s'évertuait surtout à clôturer en bonne et due forme toutes les activités du PPI-2.

La revue à mi-parcours du PPI-3 a eu lieu en avril 2016. Des priorités sont définies de manière à accélérer la mise en œuvre du projet et de manière stratégiquement séquencée, afin d'atteindre les objectifs prioritaires. L'accord de don a été amendé pour refléter les changements stratégiques. Une

équipe dédiée au PPI-3 a été constituée pour la réalisation de toutes les activités en 18 mois. Une extension a été accordée en janvier 2018 pour parachever toutes les activités. La Phase d'achèvement a été accomplie au 30 juin 2019 et la période de clôture administrative démarrait le premier juillet 2019. C'est principalement dans ce contexte particulier de fin de projet que sera réalisée, au regard de l'accord de financement, le rapport d'achèvement (RA) du PPI-3. Concrètement, en raison de la crise dans le pays au cours du second semestre de 2019, il n'a pas été possible de prévoir une mission d'achèvement du FIDA pendant cette année. Reprogrammée pour le premier trimestre 2020, la mission devra être menée à distance, en raison de la pandémie actuelle de Covid-19 et des restrictions de voyage du FIDA.

2. Objectifs de la mission d'achèvement

Cette mission vise à évaluer et documenter généralement la performance d'exécution globale du PPI-3 et les résultats atteints à travers le Rapport d'Achèvement (RA). Ce processus requiert une évaluation informée de la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des interventions du PPI-3.

En particulier, la mission aura les objectifs suivants :

- Évaluer l'efficacité de l'exécution du projet, ou dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints, les interrelations entre les composantes et documenter les résultats et impacts immédiats des interventions du projet ;
- Évaluer la pertinence des interventions du projet au moment de la formulation du projet et dans le contexte actuel ;
- Passer en revue les coûts et bénéfices du projet ainsi que l'efficience du processus d'exécution d'ensemble du projet, en incluant la performance du FIDA et des partenaires ;
- Analyser les perspectives et la durabilité des réalisations du projet après son achèvement ;
- Identifier et documenter des leçons apprises de l'exécution du projet qui contribueront à l'amélioration des programmations et formulations futures du FIDA et de l'Emprunteur ;
- Identifier les innovations introduites, analyser leur pertinence et évaluer leur niveau de replicabilité et de diffusion ;
- Évaluer la pertinence des stratégies et des approches mises en œuvre ainsi que leur contribution à l'atteinte ou non des objectifs de développement poursuivis par le projet, notamment l'apport du PNUD sur le plan stratégique et opérationnel ;
- Apprécier les éléments liés aux concepts transversaux (Genre, participation des jeunes bénéficiaires, gouvernance locale etc.) ;
- Assurer la coordination pour la préparation du rapport d'achèvement du projet en totale communication avec les autres membres de la mission et les membres de l'UCP, y compris une proposition de notes finales du projet comme indiqué par les directrices du FIDA.

3. Composition de la mission d'achèvement

La mission sera dirigée par Cécile Béruit, Chef de mission. En outre, l'équipe de mission comprendra :

- Eno Herard, Responsable des aspects d'infrastructures rurales.
- Leandro Bullor, Responsable de l'analyse économique et financier.
- Serge Pierre Louis Responsable des institutions, ciblage et aspects sociaux.
- Anabel Bueno, Expert financier FIDA

4. Durée de la mission d'achèvement

La mission est prévue pour une durée de 10 jours calendaires dont 5 jours de réunions virtuelles en Haïti et 5 jours pour la rédaction des versions préliminaires et finales du rapport. En raison de la pandémie actuelle et des restrictions de voyage imposées non seulement aux voyages en mission du FIDA, la mission sera conduite à distance avec des réunions virtuelles avec les partenaires du projet. L'agence d'exécution, le ministère de l'Agriculture, fournira toutes les informations nécessaires à la mission afin de rendre compte de l'avancement, de l'efficacité et de l'efficience du projet pendant sa durée de vie.

5. Produit de la mission d'achèvement

Le résultat attendu de cette consultation est la production d'un rapport d'Achèvement (RA) complet selon le format officiel du FIDA. Ce document comprendra les annexes et les documents de travail correspondants selon le prototype du FIDA.

Les documents finaux seront présentés au plus tard le 15 juin 2020, pour examen par le FIDA et le MARNDR.

6. Responsabilités individuelles des membres de la mission

Chef de mission

- Assurer la coordination générale de la mission et fournir le soutien nécessaire à l'équipe entière
- Etre responsable pour la préparation du rapport d'achèvement du projet en totale communication avec les autres membres de la mission et les membres de l'UCP, y compris la préparation d'une proposition de notes finales du projet comme indiqué par les directrices du FIDA
- Diriger les discussions de la mission avec les contreparties du projet et adopter les recommandations finales

Consultant en infrastructures rurales

Le FIDA sollicite l'expertise d'un Consultant en infrastructures rurales. Cette consultation vise à évaluer et documenter généralement la performance d'exécution des activités de la composante n°1 – Développement de l'irrigation et les résultats atteints à travers le Rapport d'Achèvement (RA). Ce processus requiert une évaluation informée de la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des interventions du PPI-3.

Le consultant assumera les responsabilités suivantes:

- Analyser les aspects techniques et financiers (qualité des constructions, rapport / cout, etc.) des infrastructures rurales réalisées par le PPI-3 notamment les infrastructures hydrauliques ;
- Analyser la cohérence et l'articulation des réalisations avec les schémas nationaux et régionaux des secteurs ;
- Évaluer les niveaux d'atteinte des objectifs quantitatifs du Projet en matière d'infrastructures, leurs contributions à l'atteinte des objectifs du projet et ressortir les contraintes et difficultés majeures en vue de leçons à tirer pour la mise en œuvre du programme FIDA ;
- Analyser les conditions de durabilité des infrastructures réalisées par le projet et formuler des recommandations pertinentes dans ce sens ;
- Évaluer la contribution du PPI-3 dans son aire d'intervention et l'amélioration de la sécurité alimentaire
- Identifier les possibles impacts environnementaux des infrastructures rurales.
- Contribuer à la rédaction du Rapport d'Achèvement (RA) en suivant les recommandations du Chef de mission.

Expert financier FIDA, sera principalement responsable de ce qui suit:

- Analyser tous les aspects fiduciaires (gestion comptable, déboursements, passation de marchés, audits, etc.);
- Évaluer les rapports d'audits ainsi que la mise en œuvre de leurs recommandations;
- Faire un échantillon des dépenses, contrats, états financiers, demandes de remboursement de fonds (DRF), procédures de passation de marchés et s'assurer qu'ils remplissent les conditions du FIDA;
- Revoir l'utilisation des fonds et l'état d'avancement du plan de recouvrement de l'avance initiale;
- Évaluer les couts effectifs du projet et les comparer aux prévisions de la formulation par composante, co-financeur et catégorie de dépenses;
- Contribuer à la rédaction du Rapport d'Achèvement (RA) en suivant les recommandations du Chef de mission.

Consultant responsable de l'analyse économique et financier.

Le consultant assumera les responsabilités suivantes de:

- Évaluer la performance du projet par rapport aux indicateurs des produits du Cadre logique;
- Évaluer les changements significatifs (positifs ou non) pendant la durée du projet et évaluer la contribution du projet à ces changements;
- Évaluer l'efficacité et l'efficience relative (coûts/avantages) de la stratégie du projet en comparaison avec d'autres stratégies poursuivies par le Gouvernement, d'autres bailleurs ou des acteurs afin d'atteindre les mêmes produits;
- Contribuer à la rédaction du Rapport d'Achèvement (RA) en suivant les recommandations du Chef de mission.

Consultante, responsable des renforcements des capacités, ciblage et aspects sociaux.

Le consultant assumera les responsabilités suivantes de:

- Analyser la performance du programme par rapport au niveau de participation des femmes dans le processus de planification et de la réalisation d'infrastructures et services;
- Utiliser un ensemble d'instruments quantitatifs et qualitatifs afin de former un jugement informé sur la performance d'ensemble et les résultats du PPI-3;
- Rencontrer l'ensemble des partenaires techniques et financiers (PTF) à différents niveaux national, régional, départemental, communal et villages;
- Collecter des données pertinentes de sources secondaires, telles que les statistiques nationales, locales, d'autres bailleurs de fonds, de la société civile ou des entités du secteur privé (associations de commerce, universités, etc.);
- Conduire une mini-enquête sur le terrain pour collecter des informations basiques auprès d'un petit échantillon de personnes interrogées (à sélectionner selon la méthode de sélection de l'échantillon la plus appropriée).;
- Collecter les opinions et perceptions des parties prenantes et de générer des observations importantes, le consultant utilisera une variété d'instruments qualitatifs, tels que les entretiens des informateurs clés, les discussions de focus groupes et les cas d'étude rapides;
- Organiser un atelier de restitution de ses principales conclusions à l'endroit des membres du Comité de pilotage, du FIDA, des représentants du Gouvernement (MARNDR, MEF) et des bénéficiaires, de l'UCP et des structures partenaires du projet;
- Contribuer à la rédaction du Rapport d'Achèvement (RA) en suivant les recommandations du Chef de mission.



Investir dans les populations rurales



Haïti

Small Irrigation and Market Access Development Project in the Nippes and Goaviennne Region

Rapport d'achèvement

Appendice 8: Liste des personnes rencontrées et programme de la mission

Dates de mission: 19-29 May 2020

Date du document: 05/10/2020

Identifiant du projet 1100001532

Numéro du rapport: 5520-HT

Identifiant du don CSD 1000004333

Amérique latine et Caraïbes
Département de la gestion des programmes

Ce document sera rendu public sauf opposition de l'emprunteur formulée par écrit au moment de la soumission du document au FIDA ou avant la date de clôture du projet.

A.Appendice 8 : **Liste des personnes rencontrées** et programme de la mission

No	Nom	Fonction
1	Martin Jean Louis	Ancien coordonnateur PPI-3, membre du cabinet du Ministre - MARNDR
2	Allain Moncoeur	Chargé d'appui au programme pays FIDA
3	Marc Edouard Jeune	Directeur DIA- MARNDR
4	Edmond BRUNO	Directeur départemental agricole Nippes- MARNDR
5	Jean Barnato Bellandin	GID
6	Frantz Gallon,	Responsable infrastructure PPI 3, actuellement DIA- MARNDR
7	Charles Montès	Ancien directeur DIA- MARNDR
8	Elgo Eugène	Ancien responsable Passation de marché - MARNDR
9	Odnier Merand	Ancien responsable de suivi évaluation
10	Juder Lapomarele	Directeur Bureau Agricole Communal Fonds des Nègres- MARNDR
11	Willy Pierre	CASEC et vice-président comité de gestion de bassins versants, Périmètre Abraham, 3 ^{ème} section Miragoanes
12	Sergo Milrose	Vice-président AI Abraham et membre d'un CEP
13	Basquin Lucner	Président AI du périmètre Charlier /Petite Rivière de Nippes
14	Pierre Louis Paul Roobs	Président MUSO Diablé, Localité Dupac, Nan Tounen, Commune Miragone
15	Altero Renel	Président AI de Clouette
16	François Renel	Président AI Fort Royal
17	Moncent Clarens	Vice Coordonnateur MCBV Baconois
18	Leblanc Evens	Coordonnateur MCBV Chanterelle
19	Joseph Chadoine	Coordonnateur MCBV Jouvange
20	Désulmé Josener	Directeur BAC de Petit Goave
21	Edner Joseph	Chef de projet AAA
22	Duberville Ronise	Membre femmes de MUSO Diablé
23	Venel Tachoute	Ancien responsable de Gestion Financière
24	Mme Gerty ADAM	Membre du Comité de pilotage, délégué du MCFDF
25	Moril Saint Clair	Président de l'Association : Asosyasyon Isaje Nan System Irigasyon Demizèn (AISID)
26	Renel ALTERO	Association : Asosyasyon Isaje Sistèm Irigasyon Nan Pon (AISINP)
27	Clarens NONCENT	Vice-Coordonnateur Comité Micro Bassins Versants (CGBV) Baconnois
28	Willy PIERRE	Coordonnateur Comité de Gestion de Bassins Versants (CGBV) : Abraham
29	Helaude MIDY	Coordonnateur de la Mutuelle de Solidarité (MUSO) : Becharde (Vye Kay)
30	Raynald PIERRE-LOUIS	Coordonnateur de la Mutuelle de Solidarité (MUSO) de Jouvange



Investir dans les populations rurales



Haïti

Small Irrigation and Market Access Development Project in the Nippes and Goavienne Region

Rapport d'achèvement

Appendice 9: Compte rendu du dernier atelier récapitulatif/avec les parties prenantes

Dates de mission: 19-29 May 2020
Date du document: 05/10/2020
Identifiant du projet 1100001532
Numéro du rapport: 5520-HT
Identifiant du don CSD 1000004333

Amérique latine et Caraïbes

Département de la gestion des programmes

Ce document sera rendu public sauf opposition de l'emprunteur formulée par écrit au moment de la soumission du document au FIDA ou avant la date de clôture du projet.

A.Appendice 9 : Compte rendu du dernier atelier récapitulatif/avec les parties prenantes



REPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
(MARNDR)

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE IRRIGATION ET DE L'ACCÈS AUX MARCHÉS DANS LES
NIPPES ET LA RÉGION GOAVIENNE (PPI-3)

RAPPORT

Allen Sabinus HENRY Agr. Msc Consultant

Décembre 2019

ATELIERS DE CLOTURE AVEC LES PARTIES
PRENANTES DU PROJET
PPI-III

REMERCIEMENTS

La réalisation des Ateliers de clôture du Projet PPI-3 n'aurait été possible sans la bonne collaboration de plusieurs personnes en premier lieu, les parties prenantes qui malgré la difficile conjoncture d'insécurité et de difficultés de déplacement dans le pays, n'ont pas hésité à répondre aux différentes convocations.

La participation des acteurs-rices : AI, PI, OB, BAC, DDA a été déterminante pour la réussite des Ateliers régionaux des Nippes et de la région Goavienne tenus respectivement les 11 et 12 décembre, ainsi que celui National tenu le 17 décembre 2019. Nos remerciements s'adressent à chacun-ne de ces participantes.

Un remerciement spécial est aussi adressé à **l'Agronome Martin JEAN LOUIS, UGP/ PPI-3 pour sa bonne collaboration** et sa grande disponibilité à jouer le rôle d'**interface facilitant l'accès aux documentations de base et le suivi administratif nécessaire.**

Nos remerciements s'adressent également aux Partenaires, Opérateurs de Services et Financeurs du PPI-3 ayant honoré de leur présence l'Atelier National tenu à l'Hôtel Kinam le Jeudi 17 décembre 2019 particulièrement les représentant.e.s du FIDA, du PNUD, du MCFDF, de l'Agro-Action Allemande, de la Direction Générale du MARNDR

Enfin, nos remerciements s'adressent aux collaborateurs-rices de la consultation pour leur dévouement et leurs apports significatifs au bon déroulement des activités :

Monsieur Luc SAINT- VIL, Ing. Agronome,

Madame Francette Calixte, Juriste, Madame Marie Carol PIERRE-

PAUL JACOB, Experte en genre et Droits Humains,

SIGLES ET ACRONYMES

- i) AAA ii) Agro Action Allemande
- iii) AI iv) Association des Irrigants
- v) BAC vi) Bureau Agricole Communal
- vii) BCA viii) Banque de Crédit Agricole
- ix) CASE C x) Conseil d'Administration de la Section Communale
- xi) CMB V xii) Comité Micro Bassin Versant
- xiii) CNS A xiv) Conseil National de Sécurité Alimentaire
- xv) CEA xvi) Champ Ecole Agricole
- xvii) DDA xviii) Direction Départementale Agricole
- xix) DDA Ni xx) Direction Départementales Agricole des Nippes
- xxi) DIA xxii) Direction des Infrastructures Agricoles
- xxiii) FIDA xxiv) Fonds International de Développement Agricole
- xxv) GDU xxvi) Groupe D'Usagers
- xxvii) Ha xxviii) Hectare
- xxix) IAT xxx) Institut d'Assistance Technique
- xxxi) IICA xxxii) Institut Interaméricain de Coopération Agricole
- xxxiii) IPC xxxiv) Integrated Food Security Phase Classification
- xxxv) MAR NDR xxxvi) Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
- xxxvii) MCF DF xxxviii) Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes
- xxxix) MUS O xl) Mutuelle de Solidarité
- xli) OB xlii) Organisation de Base
- xliii) OPS xliv) Opérateurs Prestataires de Services
- xlvi) PI xlvi) Périmètre Irrigué
- xlvii) PNU D xlviii) Programme des Nations Unies pour le Développement

Table des matières

1.	INTRODUCTION ET CONTEXTE D'ORGANISATION DES ATELIERS.....	7	
2.	DÉMARCHE RETENUE POUR L'ORGANISATION DES ATELIERS DE CLÔTURE DU PPI-3	9	
2.1.	LES PRINCIPES DE BASE	9	
2.2.	LA SÉQUENCE MÉTHODOLOGIQUE.....	10	
2.3.	CONTRAINTES <i>ET</i> LIMITES DU TRAVAIL.....	13	
3.	LE PROJET PPI : LES OBJECTIFS FIXÉS, COMPOSANTES ET STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE		14
3.1.	LES ZONES D'INTERVENTION DU PROJET	14	
3.2.	LES OBJECTIFS DU PROJET	14	
3.3.	LES COMPOSANTES ET LES ACTIVITES SUBSEQUENTES.....	14	
3.4.	STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	15	
4.	BILAN DES REALISATIONS DU PPI-3.....	18	
4.1.	DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION	18	
4.2.	APPUI AUX ACTIVITES PRODUCTIVES	20	
4.3.	RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ASSOCIATIONS.....	22	
4.4.	APPUI EN GESTION, COORDINATION, SUIVI ET EVALUATION DU PROJET	22	
5.	PRINCIPAUX EFFETS DU PROJET PPI-3	23	
6.	DIFFICULTES ET CONTRAINTES RENCONTREES PAR LE PROJET PPI-3.....	24	
7.	POINTS DE VUE DES ACTEURS SUR LES REALISATIONS DU PPI-3.....	25	
7.1.	POINTS FORTS RESSORTIS AU NIVEAU DES DEUX REGIONS (NIPPES ET REGION GOAVIENNE) 26		
7.2.	POINTS FAIBLES EXPRIMES PAR LES PRODUCTEURS DES REGIONS (NIPPES ET GOAVIENNE). 27		
7.3.	RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR LES BENEFICIAIRES DU PPI-3	29	
8.	LECONS TIREES DU PROJET PPI-3	31	
9.	MISE AU POINT DU COORDONNATEUR DE PPI -3.....	32	
10.	CONCLUSIONS.....	35	
11.	LES ANNEXES	36	
11.1.	LES TDR.....	37	
11.2.	AGENDA DES ATELIERS	41	
11.3.	LISTE DES PRESENCES.....	45	

Liste des figures, graphes et illustrations

GRAPHE 1. : LES PREMIERS PI IRRIGUES REHABILITES PAR LE PPI-3.....	18
Illustration 1. Photos des Périmètres Réhabilités à Abraham	19
Illustration 2. Photos des actions de protection des sols.....	19
GRAPHE 2. NOMBRE DE KITS DE SEMENCES DISTRIBUES	20
ILLUSTRATION 3. PHOTOS DES ACTIONS DE CHAMP ECOLES AGRICOLES DU PPI-3.....	21
Graphe 3. Quantité d’ha labourée par le PPI-3 dans les 2 régions	21
GRAPHE 4. NIVEAU DE PARTICIPATION DES FEMMES AU PPI-3	22
GRAPHE 5. POINTS FORTS DU PPI-3 DANS LA REGION GOAVIENNE	26
GRAPHE 6. POINTS FORTS DU PPI-3 DANS LA REGION DES NIPPES.....	27
GRAPHE 7. POINTS FAIBLES DU PPI-3 DANS LA REGION GOAVIENNE.....	29
GRAPHE 8. POINTS FAIBLES DU PPI-3 DANS LA REGION DES NIPPES.....	29
GRAPHE 9. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR LA REGION GOAVIENNE	30
GRAPHE 10. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR LA REGION DES NIPPES	30

Liste des tableaux

TABLEAU N° 1 : NOMBRE DE PARTICIPANTS A L'ATELIER « REGION DES NIPPES PPI-3 »	11
TABLEAU N° 2. NOMBRE DE PARTICIPANTS A L'ATELIER «REGION GOAVIENNE DE PPI-3	11
TABLEAU N° 3 : NOMBRE DE PARTICIPANTS A L'ATELIER NATIONAL PPI-3	12
TABLEAU N° 4 : LES PRINCIPAUX SYSTEMES D'IRRIGATION REHABILITES.....	18
TABLEAU N° 5. LES DIFFERENTS PERIMETRES IRRIGUES RECEMMENT REHABILITES.....	19
TABLEAU N° 6. LES DIFFERENTS TYPES D'APPUI DU PPI-3 EN FORMATION AUX PRODUCTEURS	20

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE D'ORGANISATION DES ATELIERS

Inscrit dans la continuité du PPI-II et du PICV-II, le Projet de Développement de la petite irrigation et de l'accès aux marchés dans les Nippes et la Région Goâvienne (PPI-3), est un projet du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du développement Rural (MARNDR), financé en grande partie et à hauteur de 11.5 millions de dollars par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) dans le cadre d'un accord de don et vise globalement la réduction de la pauvreté rurale dans le département des Nippes et la région Goâvienne.

Il est évident pour plus d'un que la question de développement national devrait être abordée de manière structurelle dans une logique de planification étalée sur le long terme et non à travers des projets de développement qui ne sont autres que des palliatifs face à une réalité sociale et économique de plus en plus complexe. Les acteurs et les institutions en charge du développement sont conscients que les défis sont croissants, dans un contexte marqué par la diminution de l'aide au développement face aux besoins croissants et urgents des populations des pays en voie de développement.

Le défi est encore plus grand dans un pays comme Haïti, traversé par une crise de plus de 40 ans (1971 à 2013), marquée par une faible croissance du PIB annuel de 1.2 % et où le secteur productif a affiché un déclin chronique. La contribution du secteur agricole au revenu national n'a cessé de décroître au cours de la période passant de 40% en 1971 à 20% en 2018.

Les raisons à la base de cette faible croissance sont dues à la stagnation du secteur agricole confronté à des contraintes diverses, notamment la diminution des investissements productifs dans le secteur, bloquant ainsi les possibilités de modernisation du secteur productif.

Au cours des 12 derniers mois, la situation semble prendre des proportions alarmantes. Les troubles socio-politiques qu'a connus Haïti ces derniers mois ont eu un effet négatif sur la sécurité alimentaire des ménages en occasionnant des ruptures d'approvisionnement dans la distribution et la hausse des prix des biens de base. Selon le dernier rapport de la CNSA, il y aurait 3.69 millions habitants en situation de crise alimentaire affichant un IPC en Phase 3 et 4. Face à cette nouvelle ampleur de la crise, Il va falloir, non seulement retrouver le chemin de la croissance mais aussi contrôler la détérioration accrue de la gourde, l'inflation, l'insécurité sociale et politique et améliorer le climat social et économique.

Cette crise interpelle plus que jamais les institutions en charge des projets de développement, confrontées à des critiques venant de différents horizons, tant des bénéficiaires que

des bailleurs de fonds sur la pertinence des projets et l'efficacité des interventions sur le terrain. Elles ont dû ces dernières années développer de nouveaux outils devant conduire à une meilleure gestion des maigres ressources mises à leur disposition. Les dernières innovations en matière de développement ont mis beaucoup d'accent sur les approches de nature à favoriser une plus grande participation des acteurs, des femmes et des jeunes dans les différentes phases des actions de développement.

C'est dans cette perspective que la coordination du PPI-3 a jugé bon de faire appel à une équipe de consultants pour l'aider à recueillir, avant la clôture du projet, les avis des acteurs sur les réalisations du projet. Ces partenaires et acteurs du projet ont pu, dans le cadre de différents ateliers organisés par l'équipe constituée, faire état des points forts, des points faibles et dégager les principaux enseignements tirés dans l'exécution du projet afin de pouvoir mieux orienter les interventions futures du MARNDR dans le pays et dans le sous-secteur irrigation en particulier.

Le rapport qui suit présente en trois grandes parties les principaux enseignements tirés des ateliers et du processus de consultation. Dans la première partie du rapport, l'équipe fait un rappel du cadre méthodologique utilisé pour la conduite des ateliers, tandis que dans la seconde, elle reprend les grandes lignes du projet et ses principales réalisations. Et enfin à la troisième partie il est plutôt question de partager, avec les commanditaires et les partenaires, les points de vue des acteurs régionaux, des partenaires et de la coordination du PPI-3 sur le processus, les principaux résultats atteints et les contraintes rencontrées par le projet durant sa phase de mise en œuvre.

2. DÉMARCHE RETENUE POUR L'ORGANISATION DES ATELIERS DE CLÔTURE DU PPI-3

L'approche méthodologique utilisée dans cette prestation se base sur les principes de valorisation de l'expertise disponible et de la participation des acteurs selon une séquence méthodologique permettant de mieux profiter des enseignements tirés des régions d'intervention du PPI-3 et des apports des uns et des autres dans la démarche.

2.1. LES PRINCIPES DE BASE

Certains principes de base comme la reddition de compte, la participation, la transparence, la confrontation d'idées et l'apprentissage continu considérés stratégiques ont été priorités dans le processus d'organisation des ateliers.

a) Reddition de compte et transparence

Partant du principe de redevabilité du PPI-3 vis-à-vis des acteurs-rices, des partenaires et des bénéficiaires du projet, l'équipe de consultation a pris le soin de mobiliser le maximum d'informations disponibles afin de pouvoir les communiquer aux participants au cours des ateliers et de recueillir fidèlement leurs points de vue et les transmettre dans les débats de l'Atelier national.

b) Participation active des acteurs-rices

L'efficacité de la démarche s'est grandement reposée sur la participation active des acteurs hommes et femmes, en partant du choix des dates retenues pour la tenue des ateliers, des associations et des personnes sélectionnées devant participer aux ateliers pour arriver aux différentes méthodes de sensibilisation des acteurs à une participation pleine aux différents ateliers.

c) La confrontation d'idée et l'apprentissage continu

Le troisième principe qui a guidé la démarche est la confrontation d'idées entre les acteurs afin de favoriser le jaillissement de la lumière et de la vérité à partir des idées et interprétations initiales des différents acteurs. Ce principe, favorisant la confrontation entre acteurs, représente pour nous une source de formation, un espace de partage d'expériences et d'apprentissage des acteurs sur les choix techniques et les modalités de mise en œuvre du projet. L'apprentissage continu représente à nos yeux un socle de grande importance sur lequel d'un côté le MARNDR devra se reposer pour pouvoir orienter les actions futures du Ministère de l'agriculture et de l'autre, les bénéficiaires devront s'en inspirer pour influencer les institutions en charge

des projets de développement aux fins de concevoir/ et d'exécuter les actions de développement dans le milieu et dans les zones d'intervention du PPI-3.

2.2. LA SÉQUENCE MÉTHODOLOGIQUE

La séquence méthodologique comprend huit (8) grandes étapes :

- **Prise de connaissance de la documentation pertinente relative au PPI-3**
- **Élaboration des outils pour collecte de donnée et la tenue des ateliers**
- **Exploration rapide des principaux systèmes d'irrigation (observation sur le terrain et discussion sur les dynamiques)**
- **Entretiens avec des responsables d'association de PPI et des agronomes des BAC**
- **Organisation des ateliers Régionaux**
- **Organisation de l'atelier final**
- **Analyse des données**
- **Soumission des rapports (préliminaire et final)**

***i.* Prise de connaissance de la documentation pertinente relative au PPI-3**

La mise à profit des informations disponibles est la première démarche entreprise dans le cadre de l'ensemble des actions planifiées visant, à priori, à développer une très bonne compréhension du projet PPI-3. Cette étape a permis de consulter les documents pertinents notamment les rapports de suivi et de supervision périodiques, les évaluations internes et externes qui ont été produits sur les différentes problématiques au cours de la période de mise en œuvre.

***ii.* Élaboration des outils pour la collecte de données et la tenue des ateliers**

La révision documentaire, a aidé à l'élaboration d'un guide pour la collecte des données sur différents aspects de la vie du projet PPI-3.

***iii.* Exploration rapide des principaux systèmes d'irrigation**

Une fois déployée sur le terrain, l'équipe a cherché à faire ses premières observations au niveau des systèmes d'irrigation et l'état d'avancement des travaux de réhabilitation.

***iv.* Entretiens avec des informateurs clés**

L'équipe de consultants a eu une série d'entretiens avec des associations d'irrigants, des membres de comités de BV et les autorités locales considérés comme des informateurs clés dans

le cadre du projet. Des échanges ont eu lieu aussi avec des responsables de Bureaux Agricoles Communaux (BAC) afin de bien saisir la dynamique du projet et faire le choix des participants principaux à inviter aux ateliers.

v. Organisation des ateliers régionaux

Deux ateliers régionaux ont été réalisés : un premier atelier à Miragoane et le second à Petit-Goâve. Ils ont réuni les représentants des principaux bénéficiaires et la coordination du projet notamment les responsables d'Association d'Irrigants (AI), les membres des comités des Micro Bassins Versants (CMBV), les responsables de mutuelles de solidarité, les autorités locales (CASEC et Mairie) et les représentants des Bureaux Agricoles Communaux.

xliv) Tableau 1 : Nombre de participants à l'atelier « Région des Nippes PPI-3 »				
l)	li) nvi- lii) és	liii) participant s (es)	liv) Fe mmes	
lv) Coordination PPI	lvi)	lvii) 4	lviii)	
lix) DDA/BAC	lx)	lxi) 1	lxii)	
lxiii) Associations Irrigants	lxiv) 8	lxv) 18	lxvi) 5	
lxvii) Comités Micro bassin versants	lxviii) 6	lxix) 10	lxx) 3	
lxxi) CASEC et Mairie	lxxii)	lxxiii) 4	lxxiv)	
lxxv) Mutuelles de Solidarité	lxxvi)	lxxvii) 3	lxxviii)	
lxxix) Autres (Consultants, secrétariat...)	lxxx)	lxxxii) 4	lxxxiii) 1	
lxxxiii) Total	lxxxiv) 1	lxxxv) 44	lxxxvi) 9	

lxxxvii) Tableau 2 : Nombre de Participants à l'atelier «Région Goavienne de PPI-3				
lxxxviii)	lxxxix) nvi- xc) és	xcii) participant s (es)	xciii) Fe mmes	
xciiii) Coordination PPI	xcv)	xcvi) 4	xcvii)	
xcviii) DDA/BAC	xcviii)	xcix) 2	c)	
ci) Associations Irrigants	cii) 5	ciii) 13	civ) 2	
cv) Comité Micro bassin versants	cvii) 2	cviii) 7	cix) 2	
cix) CASEC et Mairie	cx)	cxii) 4	cxiii) 2	
cxiii) Mutuelles de Solidarité	cxiv)	cxv) 4	cxvi)	

cxvii) Autres (Consultants, secrétariat...)	cxviii)	cxix) 4	cxx) 1
cxxi) Total	cxxii) 1	cxxiii) 38	cxxiv) 7

Les deux ateliers ont réunis 82 participants (sur 112 invités) représentant prioritairement les membres des associations d'irrigants (AI) et les comités des micro-bassins versants (CMBV). Nous pouvons noter que la participation des femmes aux ateliers est faible. Les représentants des BAC et des DDA ont faiblement répondu à l'invitation de participation à l'atelier des Nippes. Certains représentants des BAC ont mentionné qu'ils sont en train de mettre des bouchées doubles pour la réalisation des sessions de formation des associations planifiées depuis quelques mois mais non encore réalisées en raison du contexte de crise sociale et politique.

vi. Organisation de l'atelier National

Un atelier final a eu lieu à Port au Prince le 17 décembre 2019 réunissant les membres du comité de pilotage du projet, les cadres impliqués dans la coordination et le suivi du projet au niveau national et départemental, les prestataires/ opérateurs de services (OPS) engagés dans l'exécution du projet. A ces représentants s'ajoutent une délégation constituée des membres de chaque atelier régional. Cette délégation, constituée de 2 à 3 personnes, a la responsabilité de représenter les régions à l'atelier final, de défendre les points de vue de la région à l'atelier final et de reporter à la région les grandes conclusions de cet atelier national.

cxxv) Tableau 3 : Nombre de participants à l'Atelier National PPI-3			
cxxvi) Institution	cxxvii) nvi-cxxviii) és	cxxix) participant s (es)	cxxx) Femmes
cxxxi) Comité Pilotage	cxxxii)	cxxxiii) 3	cxxxiv) 1
cxxxv) Coordination PPI	cxxxvi)	cxxxvii) 5	cxxxviii)
cxxxix) DDA/BAC	cxli)	cxli) 5	cxlii)
cxliii) MARNDR /Supervision	cxliv) 4	cxlv) 9	cxlvi)
cxlvii) Délégués Régions	cxlviii)	cxlix) 5	cl)
cli) Prestataires	clii)	cliii) 4	cliv)
clv) Autres (Consultants, Secrétariat...)	clvi)	clvii) 5	clviii) 2
clix) Total	clx) 3	clxi) 36	clxii) 3

vii. Traitement et analyse des données collectées

Les données recueillies lors des entretiens et des ateliers ont été analysées et traitées au regard des objectifs et des extrants prévus dans les termes de référence.

viii. Rédaction du rapport provisoire et du rapport final

Deux types de rapport ont été soumis : le rapport des ateliers (ateliers régionaux et final) et le rapport de la prestation. Ces deux rapports présentent les grandes lignes de notre démarche, les grands enseignements tirés. Les commentaires écrits du commanditaire nous ont amené à la rédaction du présent rapport final soumis.

2.3. Contraintes et limites du travail

La conjoncture politique, notamment avec les manifestations de rue, a eu des répercussions sur le déroulement de la prestation. Les difficultés rencontrées au départ lors du démarrage de la mission n'ont pas permis le déploiement à temps des consultants sur le terrain. Les choix de modalité de déplacement afin de réduire les risques liés à la route ne nous ont pas permis de disposer des meilleures conditions pour la mobilité du personnel sur le terrain. En dépit de tout, nous avons pris toutes les dispositions pour limiter les effets que pourraient avoir ces phénomènes politiques sur la qualité de notre travail. Néanmoins, ces limitations ne sont pas sans effet sur l'organisation de ces ateliers. Elles ne nous ont pas permis de rencontrer à temps les responsables de la DDA et des BAC du département des Nippes. Cette limitation a été atténuée avec leur présence à l'atelier final tenu à l'hôtel Kinam à Pétion-ville.

Il y a lieu de noter que certains membres d'associations déplorent que les données présentées relatives aux réalisations du PPI dans leurs zones respectives ne soient pas éclatées par périmètre irrigué et par bassin versant. Cette faiblesse dans l'approche n'a pas favorisé une grande participation des membres des associations et a limité leur appréciation des différentes réalisations indiquées dans les rapports et les présentations.

En dernier lieu, il y a lieu de noter que les responsables de la coordination du PPI-3 ont fait preuve d'une grande ouverture durant le déroulement de la prestation. Ils se sont rendus disponibles pour les entretiens et les appuis techniques et ont répondu favorablement à nos sollicitations, souvent soumises dans des délais relativement très courts.

3. LE PROJET PPI : LES OBJECTIFS FIXÉS, COMPOSANTES ET STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

3.1. Les Zones d'intervention du projet

La zone d'intervention du PPI-III est le département des Nippes et la région Goâvienne. Elle comprend des ensembles périmètres irrigués/bassins versants (PI/BV) et localités respectives regroupés par commune, à savoir:

- a) Département des Nippes : (i) Commune de Miragoâne : l'ensemble Abraham (Batardeau, Clouette, Demizaine, Pascal), Jou-vange et Diablé,; (ii) Commune de Petite Rivière de Nippes : l'ensemble Chanterelle, Charlier ; (iii) Commune d'Anse à Veau : Baconnois ;
- b) Région goâvienne : (iv) Commune de Grand-Goâve : l'ensemble Fauché, Diny, Bécharde ; (v) Commune de Petit- Goâve : l'ensemble, Dlo Piti, Fort Royal.

Toutefois, le projet a apporté également un appui en intrants agricoles et formation aux usagers des périmètres de Barrette, Glaise, Dufour et O'Rouck préalablement ciblés avant RMP.

3.2. Les objectifs du projet

Objectif général : Contribution à l'accroissement et la sécurisation durables des revenus et conditions de vie des ménages (familles) ruraux pauvres.

○ **Objectifs spécifiques** :

- L'intensification et l'accroissement durable de la base productive par l'optimisation de la gestion de l'eau et la consolidation de l'agriculture irriguée, en installations collectives et individuelles ;
- L'amélioration de la valorisation des produits de l'agriculture irriguée et de l'accès des producteurs aux marchés et à des services financiers adaptés, de manière à augmenter les revenus des ménages les plus pauvres ;
- Le renforcement des capacités de planification et de structuration des communautés, en incluant les groupes les plus vulnérables.

3.3. Les composantes et les activités subséquentes

Composante 1 : *Développement de l'Irrigation*

- **Renforcement institutionnel des structures du MARNDR (DIA, DDA et BAC)**
→ Dotation de matériels roulants / Matériels électriques /Mobilier de bureau
- **Appui aux associations d'irrigants (AI) :**
→ *Distribution de lots d'outils pour l'entretien des périmètres*
- **Réhabilitation de périmètres irrigués**

- *Ouvrages : prise, canaux, murs de soutènement, curage...*
- *Cible: 14 périmètres – 12 éligibles après étude*
- *Aménagement de pistes de désenclavement et points de franchissement*
- **Remédiation environnementale des bassins-versants**
- *Travaux d'aménagement de bassins versants et de traitement de ravines*
- *Activités d'ingénierie sociale*

Composante 2 : *Appui aux activités productives*

- **Appui à l'intensification agricole**
 - *Distribution d'intrants aux agriculteurs (kits, ...)*
 - *Appui aux campagnes agricoles (semences, labourage des parcelles, ...)*
 - *Mise en place de Champs Ecoles Agricoles (CEA)*
 - *Elaboration et expérimentation de paquets techniques*
- **Appui à la commercialisation**
 - *Appui de l'Unité de Facilitation des Achats de Produits Agricoles Locaux (UFAPAL) aux associations de producteurs pour recherche de marché*
 - *Organisation de foires agricoles*

Composante 3 : *Renforcement de capacités*

- **Elaboration et mise en œuvre des Plans de mise en valeur des PI**
- **Renforcement organisationnel des capacités des OB**
- **Définition et mise en œuvre de la stratégie d'équité de Genre**

Composante 4 : *Coordination, gestion et suivi/évaluation*

- **Gestion administrative et financière par le PNUD**
- **Suivi, Evaluation et Supervision générale des activités par les ministères (MARNDR, MCFDF...)**

3.4. Stratégie de mise en œuvre du projet

La méthodologie de mise en œuvre privilégie l'approche participative avec un accent particulier sur l'équité de genre. Elle met en évidence le dialogue entre les acteurs déjà présents sur le terrain et la synergie des actions. En ce sens, le projet est guidé par différentes approches pour la mise en œuvre des activités :

i. Approche participative, décentralisée et responsabilisante

Le projet s'appuie sur les groupes d'usagers qui, eux-mêmes, sont appelés à identifier les problèmes et rechercher de manière concertée les solutions appropriées. Leur opinion sur les ouvrages à réhabiliter, le choix des semences, les zones à conserver dans les sous-bassins-versants comptent beaucoup pour les techniciens qui font les études et l'exécution des travaux. Ce sont les usagers qui seront responsables du maintien des ouvrages qui sont établis à la fin du projet.

ii. Capitalisation sur les cadres de terrain et les responsables de BAC et DDA

Le projet mobilise les conseillers techniques et les responsables de BAC pour appuyer les agriculteurs et agricultrices. Par ailleurs, ils interviennent dans l'élaboration des paquets techniques et assurent la formation de groupes d'usagers. Cette approche est donc basée sur le renforcement institutionnel des entités étatiques des structures décentralisées et capitalise sur les cadres de terrain des BAC et de la DDA pour la mise en œuvre et un suivi de proximité des activités du projet.

iii. Prise en compte de l'équité de Genre / Intégration de groupes de femmes

Le projet cherche à promouvoir une meilleure intégration des femmes dans les AI. Un quota de 30% est toujours exigé dans toutes les activités conduites par le projet. Les groupes de femmes doivent œuvrer notamment pour une plus grande participation et implication, et un meilleur positionnement des femmes dans le projet.

iv. Formation / Action (Champs Ecole Agricole)

Le projet opte pour une approche de Formation-Action à travers des activités concrètes (Gestion des infrastructures d'irrigation et de bassin-versants, Appui à la production agricole...). Les Champs Ecole Agricole s'inscrivent également dans cette perspective afin d'impulser un changement de comportement chez les agriculteurs par rapport à des techniques innovantes de production. Les formations sont évaluées à partir des nouvelles pratiques et des comportements plus responsables induits/adoptés dans les communautés par rapport aux prises en charge. Ces résultats à moyen et long terme déterminent le niveau d'appropriation des sessions de formation par les communautés.

v. Ciblage et validation des listes de bénéficiaires, suivant des critères de vulnérabilité

Sur la base du document de stratégie de ciblage, des listes de bénéficiaires sont dressées avec le concours des comités de gestion au niveau des différents périmètres irrigués suivant les critères de vulnérabilité définis (Ménages : disposant moins d'1 ha de terre, victimes des dernières catastrophes, Personne à charge, niveau de biens ...). Par ailleurs, il est indiqué que le

bénéficiaire doit ; i) être membre d'une association d'irrigants, ii) n'avoir pas déjà ensemencé ses parcelles pour la campagne agricole en cours. Les listes préparées sur la base des critères définis sont validées au final par les parties prenantes.

vi. Recours à des prestataires privés pour la fourniture de services (Exécution des travaux)

Le projet utilise l'approche « faire-faire », en contractualisant des opérateurs prestataires de services (OPS) ou des institutions partenaires (AAA) pour l'exécution des travaux ou encore d'autres entités du MARNDR comme UFAPAL. Le projet fait appel à des prestataires privés pour la fourniture de services (Exécution des travaux) relevant de leurs compétences, alors que les services techniques de l'Etat au niveau du Ministère de l'Agriculture sont confinés dans leurs rôles régaliens (Supervision et contrôle).

vii. Utilisation des services des DDA pour certaines opérations, (le labourage)

Des protocoles d'accord sont prévus à être signés avec la DDANi et la DDA-Ouest qui s'en gagent à affecter des tracteurs équipés de charrue ou de herse disponibles au labourage des terres dans les périmètres d'intervention du PPI-3. Les deux directions départementales ont pour mission entre autres, i) de mobiliser les compétences (opérateurs et assistants opérateurs), l'attention et la diligence requise pour exécuter les services indiqués dans les limites de temps convenu; ii) de maintenir les équipements et matériels en bon état de fonctionnement en effectuant régulièrement les services d'entretien et en relevant avec diligence les pannes; iii) de s'assurer que les labours réalisés sont ceux approuvés par le projet et sont exécutés conformément aux procédures et démarches admises et; iv) de soumettre des requêtes de paiement pour les services effectués en conformité aux mesures convenues.

viii. Visites d'échange et de partage d'expérience dans d'autres zones du pays

Lors des visites d'échanges, les producteurs (Groupe de 20 par Visite) observent, discutent et analysent les activités et résultats eux-mêmes. Les techniciens qui les accompagnent se sont évertués à favoriser des discussions entre les deux groupes de producteurs (Locaux et Visiteurs) en intervenant le moins possible, directement dans les échanges. A leur retour, les bénéficiaires des visites ont organisé en concertation avec les comités d'AI et les cadres du projet des réunions de restitution aux autres producteurs de leur communauté sur les pratiques nouvelles qu'ils ont découvertes ainsi que les leçons tirées.

4. BILAN DES REALISATIONS DU PPI-3

Les principales réalisations du PPI-3 vont être abordées à travers les 4 composantes du projet : le développement de l'irrigation, l'appui aux activités productives, le renforcement des capacités des acteurs et les dispositifs mis en place pour améliorer la coordination, le suivi et la gestion du projet.

4.1. Développement de l'irrigation :

Les principales interventions liées au développement de l'irrigation ont porté sur la réhabilitation des ouvrages et le renforcement des associations d'irrigation et des structures du MARNDR en charge de la coordination du projet sur le terrain. Le PPI-3 au cours de la période de mise en œuvre a renforcé 18 associations de producteurs liées à la gestion de l'eau au niveau de la région des Nippes et de la région Goâvienne. Il a permis aussi de réhabiliter 11 systèmes d'irrigation dont dix retenus sur les 14 systèmes identifiés au départ du projet et 1 système, endommagé lors du passage du cyclone Matthews dans la région des Nippes sélectionné en cours de route.

○ Tableau 4 : Les principaux systèmes d'irrigation réhabilités

clxiii) Domaines d'intervention	clxiv) ibles	clxv) réalisations	R	clxvi) %
clxvii) Périmètre irrigué	clxviii) 4	clxix) 1	1	clxx) 7
clxxi) Surface (ha)	clxxii) 500	clxxiii) 028	1	clxxiv) 6

Graphe 1 : Les premiers périmètres irrigués réhabilités par le PPI-3

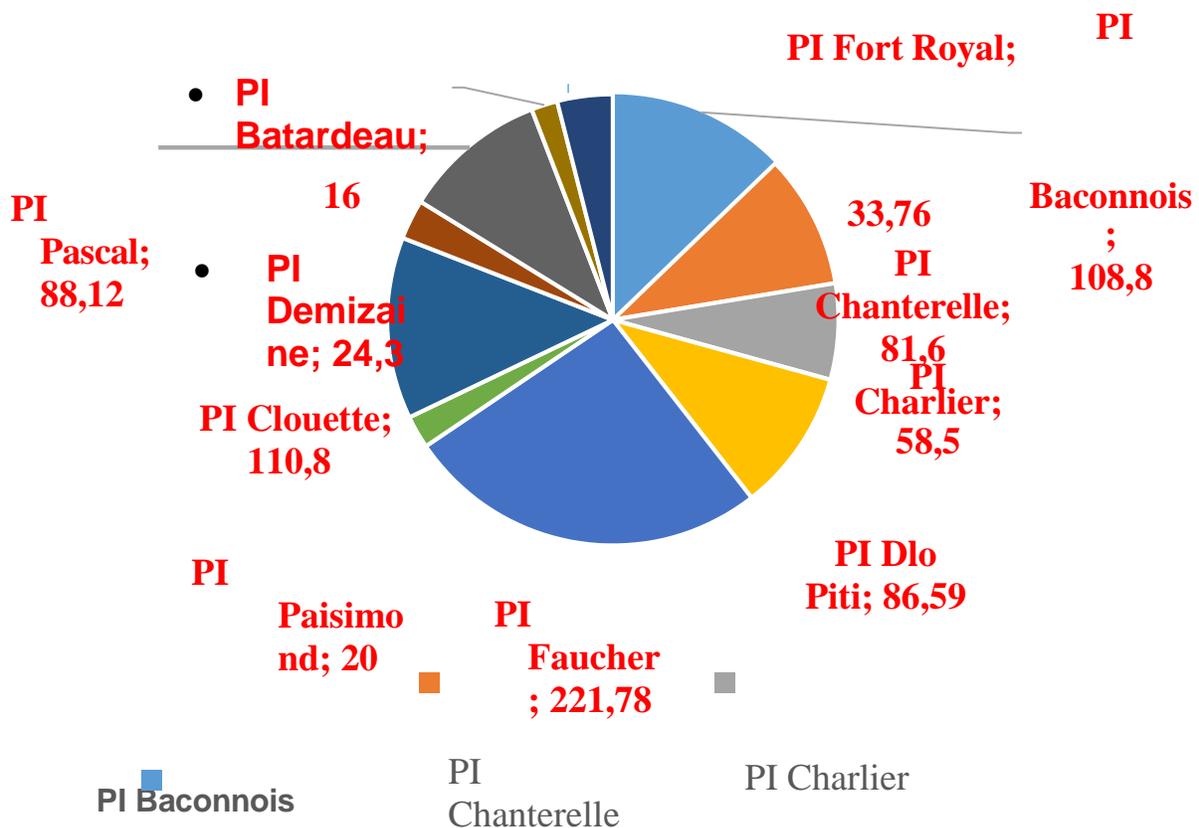


Tableau 5 : Les différents périmètres Irrigués récemment réhabilités

clxxv) Les différents PI récemment réhabilités ou en cours d'être réhabilités							
clxxvi) Superficie (ha)	clxxvii) Louette	clxxviii) Emizaine	clxxix) Ascal	clxxx) Bata rdeau	clxxxi) Autres	clxxxii) Port-Royal	clxxxiii) Total
clxxxiv) 10.80	clxxxv) 4.3	clxxxvi) 8.12	clxxxvii) 61	clxxxix) 0	cxc) 33.7	6	cxc) 27.98

Illustration 1 Photo Périmètres Réhabilités à Abraham



Des travaux de protections ont été effectués au niveau des bassins versants attenants aux périmètres irrigués en cohérence à la politique sous sectorielle du MARNDR en matière d'irrigation. Les prévisions initiales ciblaient 1000 ha alors que le projet a pu, en réalité, protéger 1115 ha de bassins versants surplombant les périmètres d'irrigation. Des plans d'aménagements ont été établis sur 11 micro bassins versants, des seuils en pierre ont été érigés (51071 m³), des canaux et des ravines corrigés (41 828 ml de canaux), des arbres fruitiers et forestiers mis en terre (308 574).

Illustration 2 Photos des actions de protection des sols



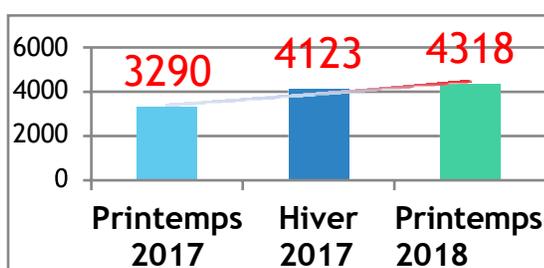
4.2. Appui aux activités productives

L'appui aux activités productives a été fourni sous différentes formes : des semences distribuées sous forme de kits, des paquets techniques établis et les producteurs formés pour l'application des paquets.

La distribution des kits de semences ont démarré avant même la réhabilitation des périmètres irrigués. Le projet avait prévu de distribuer 8000 kits de semences mais a pu distribuer 11 731 kits. Les kits étaient composés au printemps 2017 de semences de Haricot rouge, de Pois de souche et de maïs auxquels ont été ajoutés des semences de maraicher en hiver 2017 et du pois Congo au printemps 2018. La quantité de semence distribuée durant les 3 campagnes s'élève à

242.5 TM. Outre les semences, le PPI-3 a aussi distribué des fertilisants (192.9 TM) et des pesti- cides (2. 9 TM).

Graph 2 : Nombre de kits de semences distribués



Le PPI- 3 avait aussi prévu de subventionner le labourage des parcelles des producteurs de ces 2 régions. Cependant l'implication des hommes politiques dans la gestion des tracteurs n'a pas permis au PPI-3 d'atteindre les objectifs fixés.

- Tableau 6 : les différents types d'appui du PPI-3 en formation aux producteurs

cxcii) Extrants		cxciii) ible	cxciv) Rés ultats	cxcv) Pour centage
cxcvi)	Visites d'échanges entre agriculteurs	cxcvii) 8	cxcviii) 7	cxcix) 7.5%
cc)	Formation en techniques de cultures	cci) 400	ccii) 358	cciii) 9%
cciv)	Formation sur l'utilisation des pesticides et des fertilisants	ccv) 400	ccvi) 389	ccvii) 7%

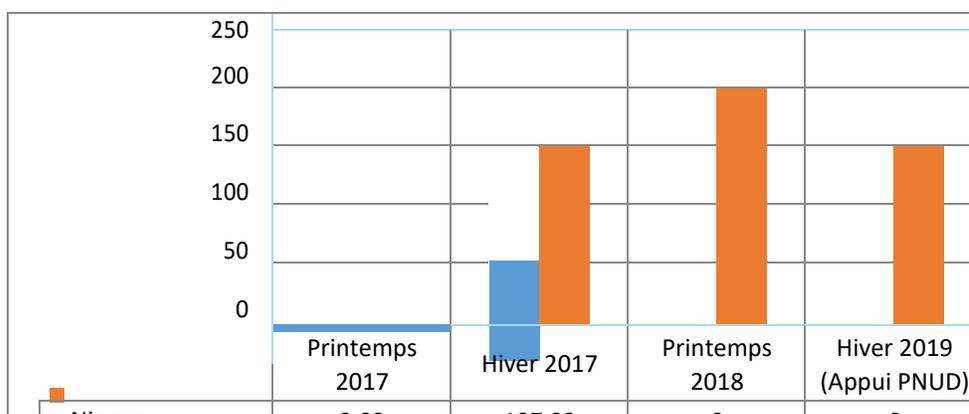
Les approches utilisées pour la formation des producteurs étaient multiples. Elles ont favorisé autant des échanges entre producteurs des zones différentes, des applications en plein champ à travers les champs Ecoles agricoles que les sessions classiques en salle. Sur les 8 visites d'échanges prévues, 7 ont été réalisées et sur les 800 sessions de formations en techniques de cultures 747 ont été réalisées.

Illustration 3 : Photos des actions de Champ Ecoles Agricoles du PPI-3



Les formations à travers les champs écoles ont marqué les producteurs en raison de l'accent mis sur les cultures maraichères et de l'apport potentiel des cultures maraichères dans le revenu des exploitations agricoles.

- **Graphe 3: Quantité d'ha labourée par le PPI-3 dans les 2 régions**



■

Le PPI- 3 avait aussi prévu de subventionner le labourage des parcelles des producteurs de ces 2 régions. Cependant la pression des hommes politiques pour avoir une main mise sur les équipements agricoles,

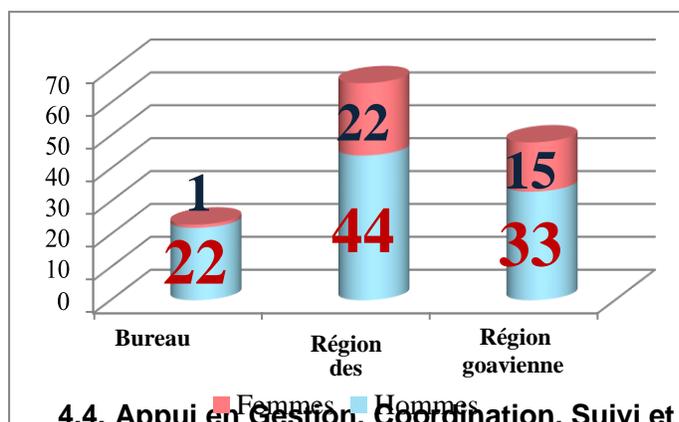
notamment sur les tracteurs, n'a pas permis au PPI-3 d'atteindre les objectifs fixés. Les prévisions avaient ciblé le labourage de 1500 ha mais seulement 465.5 ha ont pu être labourés représentant 31% des parcelles visées. La plupart des parcelles labourées se retrouvent

dans la région Goâvienne où la pression politique a été moins forte. Il y a lieu de noter le dernier appui du PNUD pour le labourage additionnel de 149.73 ha dans la région Goâvienne.

4.3. Renforcement de capacités des associations

Des plans de développement ont été établis pour 13 PPI sur 14 sélectionnés au départ. Seul le système Diablé, abandonné en cours de route pour des contraintes financières, n'en dispose pas. Les associations d'irrigants mises en place ou renforcées ont bénéficié toutes d'une série de formation portant sur la gestion et le fonctionnement des associations, sur la gestion de l'eau, la gestion financière, l'appui au cadre légal et à l'autonomisation des associations.

o Graphe 4 : Niveau de participation des femmes au PPI-3



Il convient de noter les faibles progrès constatés dans l'équité de genre. Les femmes sont bien présentes au sein des structures mais leur niveau de responsabilisation dans les actions stratégiques des associations va se faire encore attendre.

4.4. Appui en Gestion, Coordination, Suivi et Evaluation du projet

Le PPI-3 est piloté par un comité de pilotage actif et dynamique réunissant les représentants i) des Ministères de l'agriculture, de l'économie et des Finances, de la Planification et de la Coopération externe, ii) de la coordination du PPI-3, du PND et des bénéficiaires. Il y a eu 6 sessions du comité de pilotage auxquelles tous les membres ont participé. Au cours de ces sessions, le Comité a analysé les plans de travail annuels et fait le suivi de l'état d'avancement du projet.

Au cours des 3 années de mise en œuvre, la coordination a planifié 26 marchés dont 2 annulés. Les marchés pour les travaux et les fournitures de biens ont tous été exécutés.

Les Directions techniques du MARNDR ont eu une forte implication dans la mise en œuvre du projet. Les Direction des Infrastructures Agricoles (DIA) et la Direction des Ressources Forestières (DRF) ont eu à jouer un rôle dans la validation des études techniques et la supervision des interventions sur le terrain. Le PPI a aussi mis à leur disposition des ressources financières pour le financement des moyens de déplacement, de transport des cadres ainsi que leur séjour dans les zones de supervision.

5. PRINCIPAUX EFFETS DU PROJET PPI-3

Le projet PPI-3 a eu certains effets sur les producteurs :

- *Les producteurs ont adopté une nouvelle variété de riz introduite par le PPI-3, la variété TCS-10, plus appréciée par les consommateurs.*
- *Les rendements à l'hectare au niveau des parcelles de riz et de haricot ont augmenté de 30 – 40% dans les Nippes, de 11 % dans la région Goâvienne. La productivité du melon a aussi cru dans la région Goâvienne.*
- *Il y a eu aussi une tendance à orienter/diversifier la production: Cultures de rente et à cycle court (Maraîchage) introduite par les CEA.*
- *Les superficies irriguées ont augmenté de plus de 50 ha.*
- *Il y a une augmentation de l'accès à de petits crédits via les mutuelles de solidarité.*
- *Les associations d'irrigants fonctionnent mieux et contribuent au renforcement de la co- hésion sociale dans les localités. Elles favorisent le développement d'un espace de ré- flexion au sein des producteurs sur la problématique de l'irrigation et sur le développe- ment endogène des communautés;*
- *Les améliorations apportées au niveau des rendements, les emplois créés ont contribué à augmenter sensiblement les revenus des producteurs.*
- *L'implication des structures du MARNDR dans la conception, le suivi et la supervision des actions du projet a significativement augmenté.*

6. DIFFICULTES ET CONTRAINTES RENCONTREES PAR LE PROJET PPI-3

- **La conjoncture politique et les blocages de route ont contribué au retard enregistré dans l'exécution de certaines activités**
- **Les faibles capacités des Soumissionnaires ont retardé le processus d'attribution des marchés et donc l'exécution des travaux.**
- **Les tentatives d'instrumentalisation des actions par des politiciens ont entraîné l'absence et la faible qualité de certains services dans certaines régions;**
- **Les panne récurrente des engins destinés au labourage des parcelles ont aussi expliqué la faible quantité de terres labourée durant la mise en œuvre du projet;**
- **La remise tardive des ouvrages n'a pas laissé suffisamment de temps pour la mise en valeur des périmètres irrigués et la valorisation des travaux des Champs Ecoles agricoles.**
- **L'absence de budget voté par le parlement au cours des deux derniers exercices n'a pas permis au MARNDR de disposer de ressources budgétaires pour intervenir au niveau des systèmes d'irrigation et d'apporter sa contribution financière au projet.**

7. POINTS DE VUE DES ACTEURS SUR LES REALISATIONS DU PPI-3

Les points de vue des acteurs ont été exprimés à trois niveaux, les points forts, les points faibles du projet PPI-3 au cours de sa mise en œuvre et les recommandations des acteurs pour s'assurer qu'à l'avenir les projets de cette nature répondent davantage aux intérêts des producteurs.

Les points de vue des participants ont été recueillis à travers les débats organisés dans des petits groupes de travail constitués au moment des ateliers régionaux et au moment des restitutions faites en plénière. Au sein des groupes les participants ont été invités à réfléchir et à identifier cinq points forts et 5 points faibles du projet. Il leur a été demandé de faire certaines recommandations aux autorités du MARNDR sur les mesures à prendre pour orienter de nouveaux projets de même nature que celui du PPI-3 visant l'augmentation de production et de productivité agricole et l'amélioration des revenus des agriculteurs durablement.

Illustration 3: Photo atelier Miragoane



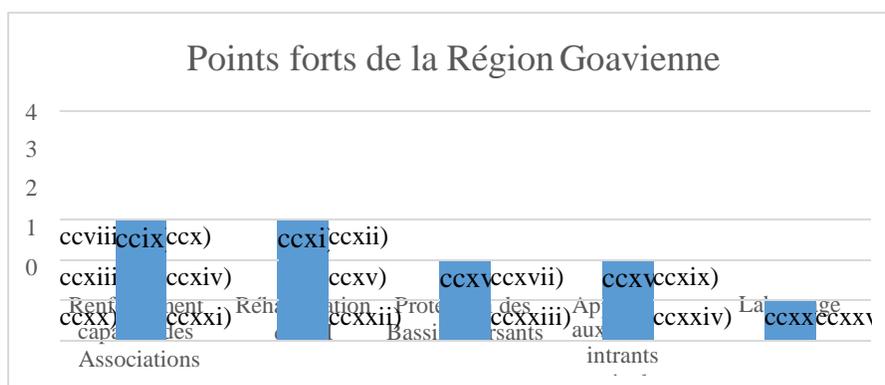
Les réponses fournies ne font qu'exprimer des tendances. Les réponses les plus répétées au sein des ateliers sont celles qui sont reprises dans le rapport, considérées plus susceptibles de faire un consensus au sein des acteurs. Certains points de vue contradictoires peuvent être émis en fonction des intérêts des agriculteurs et des acteurs en présence. Ils sont aussi repris dans le rapport en prenant le soin de faire ressortir le caractère particulier ou spécifique lié à la zone.

7.1. Points forts ressortis au niveau des deux Régions (Nippes et Région Goâvienne)

La majorité des participants réunis en atelier ont fait ressortir quatre points forts portant sur :

- i. **les ouvrages physiques réhabilités ayant permis aux producteurs de disposer de l'eau dans les canaux pour l'irrigation de leurs parcelles et de réduire les risques liés à la sécheresse au niveau de 9 périmètres sur 11. Les périmètres de Baconnois faisant face au tarissement de la source et de Fort Royal dont les travaux n'ont pas encore terminé en font exception. Ces travaux ont sécurisé la production agricole sur au moins 949.87 ha en rendant l'eau disponible au niveau des canaux.**
- ii. **Les travaux de protection des sols visant la protection des bassins versants attenants aux périmètres irrigués et la durabilité des ouvrages construits au niveau des systèmes d'irrigation. Ces travaux ont contribué à la mise en terre des plantules et notamment des fruits capables de fournir un revenu additionnel aux producteurs et à la réduction de l'érosion au niveau des bassins versants.**

Graphe 5 : Points forts du PPI-3 dans la Région Goâvienne

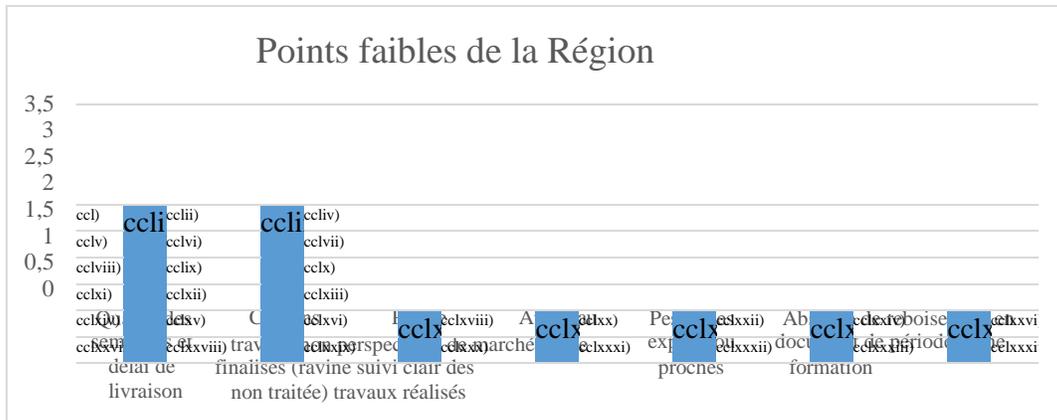


minés trop tard, la mauvaise qualité des semences, le reboisement fait en période non appropriée et l'inquiétude des BAC quant à leur capacité à assurer un bon suivi des ouvrages et des interventions du PPI-3 au départ du projet.

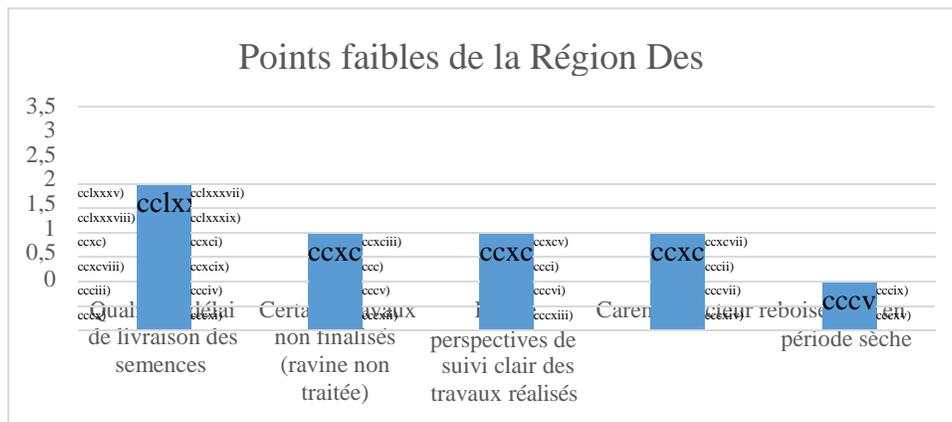
- i. Les travaux de réhabilitation des périmètres d'irrigation ont terminé trop tard et les agriculteurs ne disposaient pas assez de temps pour la viabilisation et la valorisation des ouvrages d'une part et pour la consolidation des associations d'irrigants notamment sur les questions de gestion sociale de l'eau d'autre part.**
- ii. Certains fournisseurs ne sont pas crédibles pour avoir livré certaines semences (graines) de mauvaise qualité. Les producteurs ont subi des pertes énormes pour avoir engagé des dépenses de préparation de sol, d'ensemencement, de sarclage pour des semences qui n'ont pas germé ou qui ont accusé de faibles rendements. C'est le cas pour des semences de maïs et de poids de souche. Outre les problèmes de qualité de semences, les producteurs se plaignent aussi de la distribution tardive des semences.**
- iii. Les perspectives après projet ne sont pas claires. Les BAC ont exprimé une inquiétude quant à leur capacité à assurer le suivi des projets et des infrastructures réhabilitées en raison des faibles moyens dont ils disposent pour faire face à ces gros défis.**
- iv. Les membres des comités des micros bassins versants reprochent à des opérateurs d'avoir mis en terre des plantules en des moments non appropriés (périodes de sécheresse parfois inattendues).**

Selon que l'on soit dans les Nippes et dans la région Goâvienne, d'autres points faibles ont été mentionnés et dont l'importance varie d'une zone et à une autre. C'est le cas de l'absence des tracteurs pour les travaux de labourage considérée comme un point faible dans les régions Nippes alors que dans la région Goâvienne l'accès aux marchés, les pesticides de mauvaise qualité distribués semblent avoir affecté davantage les agriculteurs.

Graph 7 : Points faibles du PPI-3 dans la Région Goâviennne



Graph 8 : Points faibles du PPI-3 dans la Région des Nippes



7.3. Recommandations formulées par les Bénéficiaires du PPI-3

Les bénéficiaires ont soumis au proposé au MARNDR certaines mesures à prendre de nature à mieux valoriser les investissements, renforcer la durabilité des interventions et augmenter le revenu des producteurs. Ils ont identifié des montages et évoqué des approches afin de entre autres pour une meilleure organisation du service de labourage et des modalités d'intervention afin de permettre aux producteurs d'avoir accès à des semences de qualité.

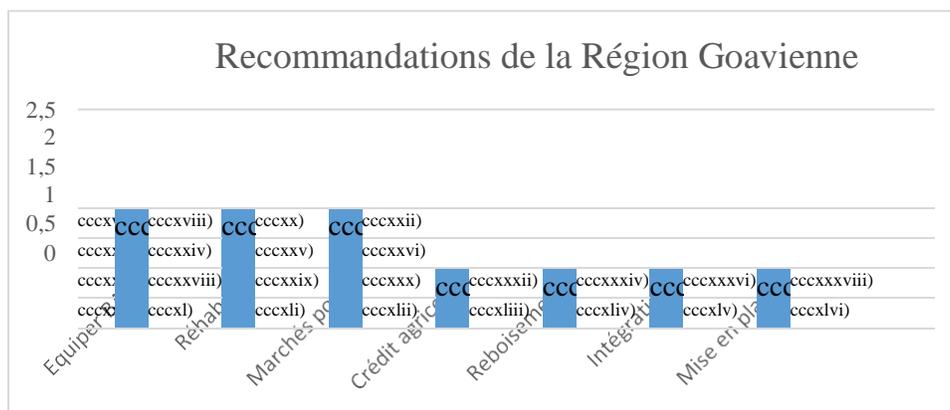
- i. Les producteurs ont exprimé le besoins d'améliorer durablement l'accès aux

services de la- bourage et aux intrants. Certains ont exprimé la nécessité de favoriser l'émergence de petits

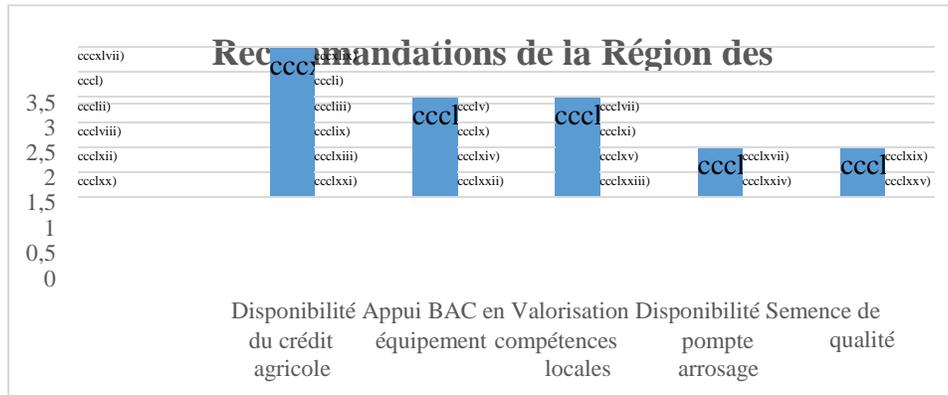
fournisseurs locaux en leur permettant de faire l'acquisition des équipements de base (mo- toculteurs, petit tracteurs,...) afin de pérenniser le service dans les localités. Tandis que d'autres notamment ceux de la région Goâvienne pensent qu'avec plus de moyens les BAC peuvent fournir un service de qualité.

- ii. **Il en est de même pour les semences dont certaines ne sont pas de qualité alors qu'il serait possible de fournir un accompagnement aux producteurs pour la production de ces semences au niveau local.**
- iii. **Les deux régions recommandent au MARNDR de privilégier des approches qui mettent en valeur les compétences locales. Il faudrait réfléchir sur des mécanismes qui développent des synergies entre les prestataires de services et les structures locales.**
- iv. **Le MARNDR devrait développer une stratégie efficace afin de s'assurer d'une participation réelle et effective des femmes dans l'exécution des projets.**

Graphe 9 Principales recommandations formulées par la Région Goâvienne



Graphe 10 Principales recommandations formulées par la Région Des Nippes



8. LECONS TIREES DU PROJET PPI-3

Fort de tout ce que nous venons de souligner dans les différentes parties du rapport, il y a lieu de dégager les enseignements tirés par les différents acteurs qu'il conviendra de mettre à profit dans des interventions futures du MARNDR. Ces enseignements peuvent ainsi se résumer :

- **Au niveau de la composante « Développement de l'irrigation »**
 - **L'implication des structures décentralisées du MARNDR, comme DDA et BAC, a facilité un meilleur suivi des interventions et offre la garantie d'une prise en charge et de la préservation des acquis au départ du projet.**
 - **La participation des bénéficiaires et la prise en compte de leurs points de vue contribuent énormément à la pérennisation des ouvrages et à la préservation des acquis du projet.**
 - **Les risques des projets de reboisement sont élevés dans des projets de développement classique car le temps imparti ne prend pas suffisamment en compte toutes les dimensions techniques, sociales et climatiques nécessaires. Pour tout projet de reboisement, il faut disposer du temps pour le choix des plantules avec les bénéficiaires, les élever en pépinières, les mettre ensuite en terre au moment opportun, cela sous-entend des temps d'attente longs jusqu'à l'arrivée des prochaines pluies.**
- **Au niveau de la composante Appui aux activités productives**
 - **Les paquets techniques repris par les producteurs sont ceux qui leur fournissent une augmentation de revenu dans l'immédiat. L'engouement pour les Champs Ecoles Agricoles (CEA) est lié au choix fait dans le cadre de cette technique de faire la promotion des cultures maraichères. Les CEA constituent de véritables lieux d'apprentissage entre pairs.**
 - **Les projets qui obtiennent des résultats durables sont ceux qui, après**

construction des ouvrages, disposent du temps suffisant pour valoriser les ouvrages et accompagner producteurs et bénéficiaires, notamment dans la capacité à gérer les ouvrages, les structures et les infrastructures établies ou redynamisées.

- **Au niveau de la composante « Renforcement de capacités »**
- **La structuration des associations de producteurs et le renforcement de leurs capacités de gestion, bien avant la clôture du projet, sont des conditions de durabilité des actions du pro- jet.**
- **Les visites d'échanges représentent un partage d'expérience efficient pour les acteurs et les producteurs agricoles en particulier.**
- **Les producteurs ont exprimé un grand intérêt pour les MUSO tout en admettant que ce n'est pas un outil adapté pour le secteur agricole.**

9. MISE AU POINT DU COORDONNATEUR DE PPI -3

Les retards enregistrés dans la remise des ouvrages et la finalisation des travaux sont imputables au système de gestion retenu pour l'exécution de ce projet. Nous devons aussi reconnaître que des améliorations substantielles ont été apportées par rapport à la phase initiale du projet.

Des participants ont soulevé aussi le besoin de disposer du service de labourage à chaque saison. Il faudrait y être prudent car le labourage à répétition peut contribuer à la déstructuration des sols. Il est recommandé de trouver un espace d'échange là-dessus avec les producteurs afin de calmer leur pression qui s'exécute sur les instances décentralisées du MARNDR pour un accès à ce service.

Les responsables de PPI-3 et de FIDA ont reconnu que la dimension équité de genre est un gros point faible. Ils s'engagent à mieux aborder cette question et donc avec plus d'attention dans les prochains projets.

La décision de réaffecter les fonds destinés à l'activité « accès au marché » a été prise dans la douleur compte tenu de l'importance de ce volet pour un tel projet visant l'augmentation de revenus des producteurs de façon durable. Elle a été prise selon la logique de bonne utilisation des ressources disponibles car ce volet avait connu peu d'avancées après quelques années de mise en œuvre du projet.

Illustration 4 : Mise au point du **Coordonnateur** du PPI-3



Les responsables de BAC et les associations d'irrigants ont mis beaucoup d'accent lors des ateliers sur des nouveaux périmètres irrigués à réhabiliter ou à construire. Par rapport à ces re-

vendications exprimées portant sur la construction de nouveaux périmètres et de nouveaux ouvrages, le Coordonnateur du PPI a jugé bon de faire certaines mises au point vu que l'on s'achemine vers la fin du projet prévue au 31 décembre. Selon le Coordonnateur, vu la fin imminente du projet, la préoccupation devrait être orientée davantage sur la préservation des systèmes réhabilités et non la construction de nouveaux systèmes. La manière dont ces demandes ont été formulées laisse l'impression d'un attentisme qui se développe vis à vis du bailleur et pas assez de souci sur la durabilité des systèmes réhabilités.

L'heure est à la réflexion sur la capitalisation des acquis du projet. L'enjeu au moment de la fermeture du PPI-3 est de consolider les acquis, de maximiser les résultats en matière de gestion rationnelle de l'eau, gestion rationnelle des infrastructures, valorisation des paquets techniques mis en place. Chaque acteur / actrice doit s'engager à jouer son rôle de transformer les outils offerts par le Projet en vue d'augmenter la production et le revenu des producteurs. C'est la seule façon de valoriser les résultats obtenus et de répondre aux objectifs du Projet qui est de **CHANGER LES CONDITIONS DE VIE EN MILIEU RURAL.**

10. CONCLUSIONS

Les trois ateliers organisés en fin de parcours ont été une fois de plus un moment stratégique pour le projet PPI-3. Ils ont permis de réunir une diversité d'acteurs venus d'horizons divers et d'organiser un espace pour favoriser un partage d'expériences et de réflexions sur les interventions du projet. Ce fut aussi une occasion de débattre des choix techniques retenus par le PPI- 3, les enjeux, leurs effets et les limites.

Ces exercices sont d'une grande importance dans la vie d'une institution en ce sens qu'ils offrent une opportunité pour les responsables et les dirigeants de rendre compte aux contributeurs de la gestion des ressources mises à leur disposition dans le cadre du programme ou du projet.

L'approche utilisée dans le cadre de l'atelier a essayé de minimiser autant que possible l'approche projet pour organiser le débat autour de l'approche programme et faire en sorte que cette convocation se démarque de la logique de projet ponctuel et de réflexion sur la stratégie de sortie du projet PPI-3, mais inscrite plutôt dans la perspective de continuité de l'Etat qui cherche à mieux orienter ses interventions futures dans le secteur agricole.

C'est aussi le moment d'encourager de telles initiatives et de travailler à ce qu'elles soient inscrites dans les budgets annuels des institutions et organisées régulièrement afin de pouvoir œuvrer vers l'efficacité des maigres ressources publiques dont dispose l'Etat haïtien.

11. LES ANNEXES

République d'Haïti
Repiblik d'Ayiti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE IRRIGATION (PPI-3)

**TERMES DE RÉFÉRENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL
DEVANT ORGANISER LES ATELIERS DE CLOTURE AVEC LES ACTEURS**

SEPTEMBRE 2019

INTRODUCTION.

Dans le contexte de l'achèvement du PPI-3, l'UGP recherche un Consultant pour appuyer l'organisation des "ateliers avec les parties prenantes". En effet, avant la clôture des projets, le FIDA souhaite que le Gouvernement organise un atelier pour recueillir les avis des acteurs sur la réalisation du Projet et dégager les leçons à tirer du Projet.

Etant donné que le PPI-3 a été exécuté dans deux départements géographiques, les Nippes et la Région Goavienne, dans le souci de maximiser la participation des acteurs locaux, la Coordination du Projet se propose d'organiser deux ateliers départementaux et un atelier national à PauP. Chaque atelier durera une journée.

DESCRIPTION DE LA CONSULTATION

OBJECTIFS POURSUIVIS

Globalement, le PPI-3 vise, à travers cette consultation, de recueillir les avis des acteurs sur l'exécution du Projet. Il s'agira de planifier et organiser des ateliers régionaux et l'atelier national de fin de projet. Afin de dégager les leçons apprises de la mise en œuvre du PPI-3.

RÉSULTATS ESPÉRÉS

Au terme de cette consultation, les principaux résultats attendus sont :

- **Ateliers organisés**
- **Rapport de consultation avec analyse critique de la mise en œuvre du Projet du point de vue des acteurs, présentation des leçons apprises**

MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

Pour atteindre les objectifs spécifiques fixés dans le cadre de la réalisation de cette consultation, le Consultant doit, tout d'abord, procéder à une revue documentaire en se référant à certains documents de références du PPI-3, prendre contact avec les acteurs régionaux et nationaux selon orientation de la Coordination en particulier les DDA, les BAC, les OB et les AI, y inclus les principaux partenaires et les cadres du projet.

GROUPE CIBLES

Le public ciblé dans le cadre de l'organisation de ces ateliers sont :

Services techniques et d'exécution des activités : il s'agit du personnel des DDA/BAC¹, du personnel des OPS sur le terrain, des principaux partenaires² et des cadres du PPI-II ;

Communautés de base : il s'agit des Organisations de Base (OB), des Associations d'Irrigants (AI), des élus locaux et des catégories de personnes vulnérables non membres d'associations.

MANDAT

Les principaux services attendus de cette prestation sont de:

- **Produire les outils techniques indispensables à la collecte des informations auprès de différentes catégories d'acteurs. Ces outils doivent être validés par l'Unité de Gestion du projet au moins cinq (5) jours avant le début des activités ;**
- **Organiser les ateliers et produire les rapports.**

Directions Départementales Agricoles et Bureaux Agricoles Communaux

¹ Il s'agit surtout des Animatrices du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), de certains cadres d'opérateurs prestataires de services spécifiques du PPI-II, etc.

- Exécuter toutes autres tâches connexes au mandat.

DUREE.

La durée de la prestation est de quinze (15) jours calendaires, sur une période d'un mois, à commencer par la date de signature du contrat jusqu'à la validation du rapport final des ateliers.

PROFIL RECHERCHÉ

L 'Opérateur recherché doit :

être un/e expert/e national/e avec formation en Sociologie, Agro-socio-économie ou tout autre domaine connexe ayant des compétences et expériences en: communication, approche participative en milieu rural, animation rurale et travail d'équipe ;

Une expérience éprouvée dans les régions d'intervention du projet serait un avantage.

N.B. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. A compétences égales, la priorité leur sera accordée.

COORDINATION ET CONTACT

Le Consultant travaillera en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du PPI-3 en particulier le Coordonnateur et le Responsable de suivi évaluation (RSE).

11.2. Agenda des ateliers



PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE IRRIGATION / PHASE 3 (PPI-3)

○ **Atelier de clôture du PPI-3– Région des Nippes**

Date : 11 décembre 2019

Lieu : Miragoâne

Agenda de l'Atelier

8h00-9h00 : Arrivée et enregistrement des participants/tes 9h00-

9h45 : Ouverture de l'atelier

- **Mots d'ouverture du Coordonnateur du PPI-3**
- **Mots de Bienvenue d'un Directeur de Bureau Agricole Communal**

9h45-10h00 : Pause-café

10h00-11h00 : Présentation du projet PPI-3 et Bilan de ses principales réalisations 11h00-12h00 :

Eclaircissements, questions et débats/Points de vue des acteurs

12h00-13h00 : Ateliers de travail sur les points forts/faibles/leçons tirées du projet PPI-3 13h00-14h00 :

Plénière sur les points forts/faibles et leçons tirées du projet PPI-3

14h00-15h30 : Pause Déjeuner

15h30-15h45 : Synthèse des réflexions issues de l'atelier 15h45-

16h00 : Clôture de l'atelier :

- **Mots de clôture du coordonnateur du PPI-3**



PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE IRRIGATION / PHASE 3 (PPI-3)

○ **Atelier de clôture du PPI-3– région Goâvienne**

Date : 12 décembre 2019

Lieu : Petit Goâve

Agenda de l'Atelier

8h00-9h00 : Arrivée et enregistrement des participants/tes 9h00-

9h45 : Ouverture de l'atelier

- **Mots d'ouverture du Coordonnateur du PPI-3**
- **Mots de Bienvenue d'un Directeur de Bureau Agricole Communal**

9h45-10h00 : Pause-café

10h00-11h00 : Présentation du projet PPI-3 et Bilan de ses principales réalisations 11h00-12h00 :

Eclaircissements, questions et débats/Points de vue des acteurs

12h00-13h00 : Ateliers de travail sur les points forts/faibles/leçons tirées du projet PPI-3 13h00-14h00 :

Plénière sur les points forts/faibles et leçons tirées du projet PPI-3

14h00-15h30 : Pause Déjeuner

15h30-15h45 : Synthèse des réflexions issues de l'atelier 15h45-

16h00 : Clôture de l'atelier :

- **Mots de clôture du coordonnateur du PPI-3**



**PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE IRRIGATION / PHASE 3
(PPI-3)**

- **Atelier National de clôture du PPI-3**

Date : 17 décembre 2019

Lieu : Pétion ville

Agenda de l'atelier 8h00-

9h00 : Arrivée et enregistrement des participants/tes 9h00-
9h30 : Ouverture de l'atelier

- **Mots d'ouverture du coordonnateur du PPI-3**
- **Mots d'ouverture du Directeur Général du**

MARNDR 9h30-10h00 : Pause-café

10h00-11h00 : Présentation du projet PPI-3 et bilan de ses principales réalisations 11h00-12h00 :
Eclaircissements, questions et débats

12h0-13h00 : Points de vue des acteurs régionaux

Sur les points forts/faibles du projet et sur les leçons tirées du PPI-3 13h00-14h00
: Eclaircissements, questions et Débats

14h00-15h00 : Pause Déjeuner

15h00-15h15 : Mise au point du Coordonnateur du PPI-3 15h15-

15h30 : Synthèse de l'atelier

15h30-16h00 : Clôture de l'atelier

- **Mots de clôture du Coordonnateur du PPI-3**
- **Mots de clôture du Représentant du PNUD**
- **Mots de clôture du Représentant du Directeur Général du MARNDR**

11.3. Liste des présences

Atelier National PPI-3

ccclxxvi) Nom /Prénom	ccclxxvii) Fonction
ccclxxviii) Alain Moncoeur	ccclxxix) Fond International de Développement Agricole
ccclxxx) Adam Gerty	ccclxxxi) Représentante du Ministère des Conditions Féminines
ccclxxxii) Bangoura Sekou Bokary	ccclxxxiii) Représentant du PNUD au projet
ccclxxxiv) Jean Louis Martin	ccclxxxv) Coordonnateur (en fonction)
ccclxxxvi) Eugène Elgo	ccclxxxvii) Responsable de passation de marchés
ccclxxxviii) Merard Othniel	ccclxxxix) Responsable Suivi/1évaluation
cccxc) Souffrant Jean Jacques	cccxcii) Responsable de Génie rural
cccxcii) Salvant Rostant	cccxciii) Responsable de développement Commanautaire
cccxciv) Bienvenu Vladimyr	cccxcvi) Directeur Bureau Agricole Communal de Petite Rivière de Nippes
cccxcviii) Acquissa Jean Marie	cccxcix) Directeur Bureau Agricole Communal de Anse-à-Veau
cd) Juder Lapomarèle	cdi) Directeur Bureau Agricole Communal de Nippes
cdii) Desulmé Josener	cdiii) Directeur Bureau Agricole Communal de Petit-Goave
cdiv) Sterlin Joseph Frénel	cdv) Directeur Bureau Agricole Communal de Grand Goave
cdvi) Origène Fritznel	cdvii) Chef de Service infrastructures agricoles Nippes
cdviii) Gabriel Frederic	cdix) Directeur de Welthungerhilfe
cdx) Charles Gregory	cdxi) GID
cdxii) Jean Louis Renaud	cdxiii) Société SOCAEE
cdxiv) Plaisimond Ketler	cdxv) Planconsult
cdxvi) Saturne Henry	cdxvii) Directeur de l'entreprise SOCAP
cdxviii) Berlus Jean Isalien	cdxix) Directeur de IRPD S.A./ Fournisseur de sémences
cdxx) Augustin Beaufort	cdxxi) Directeur de la DIA
cdxxii) Gallon Frantz	cdxxiii) Assistant technique en génie rural à la DIA
cdxxiv) Estinvil Alain	cdxxv) Superviseur
cdxxvi) Ferdinand Thomas	cdxxvii) MARNDR/DIA
cdxxviii) Etienne Adelson	cdxxix) Conseiller technique en production végétale
cdxxx) Hilaire Buissereth	cdxxxi) Conseiller technique en agroéconomie
cdxxxii) Buteau Anne Laurence	cdxxxiii) CLIO
cdxxxiv) Jenues Menes	cdxxxv) KJBVRIJ
cdxxxvi) Registre Martinez	cdxxxvii) AI Petit Goave

cdxxxviii) Compas Samuel	cdxxxix) AI PC
cdxli) Lebrun Merinel	cdxli) Plaine Abraham
cdxlii) Allen S HENRY	cdxliii) Consultant
cdxliv) Luc Saint Vil	cdxlv) Secrétariat consultant
cdxlvii) Marie Carol Pierre Paul Jacob	cdxlvii) Secrétariat consultant
cdxlviii) Francette Calixte	cdxlix) Secrétariat consultant

Atelier PPI-3 Région des Nippes

cdl) Nom /Prénom	cdli) Fonction
cdlii) Martin Jean Louis	cdliii) Coordonnateur PPI-3
cdliv) Gallon Frantz	cdlv) Assistant technique en génie rural à la DIA
cdlvi) Ferdinand Thomas	cdlvii) MARNDR/DIA
cdlviii) Bienvenu Vladimir	cdlix) Directeur Bureau Agricole Communal de Petite Rivière de Nippes
cdlx) Acquissa Jean Marie	cdlxi) Directeur Bureau Agricole Communal de Anse-à-Veau
cdlxii) Juder Lapomarèle	cdlxiii) Directeur Bureau Agricole Communal de Nippes
cdlxiv) Sterlin Joseph Frénel	cdlxv) Directeur Bureau Agricole Communal de Miragoane
cdlxvi) Origène Fritzel	cdlxvii) Chef de Service infrastructures agricoles Nippes
cdlxviii) Serge Frantz	cdlxix) Président AI du Périmètre Baconois/Anse-à-veau
cdlxx) Compas Samuel	cdlxxi) Président AI du Périmètre Chanterelle/ Petite Rivière de Nippes
cdlxxii) Basquin Lucner	cdlxxiii) Président AI du périmètre Charier /Petite Rivière de Nippes
cdlxxiv) Renelus Jean Robert	cdlxxv) Président AI du périmètre Pascal/ Miragoane
cdlxxvi) Lebrun Merinel	cdlxxvii) Association Irrigants AISINP
cdlxxviii) Charles Jephthé	cdlxxix) Association Irrigants
cdlxxx) Cadet Esther	cdlxxxi) Association Irrigants AISABL
cdlxxxii) Altero Renel	cdlxxxiii) Président AI du périmètre Clouette/Miragoane
cdlxxxiv) Alvincy Jean Rigaud	cdlxxxv) Association Irrigants AISIP
cdlxxxvi) Nancy Carpel	cdlxxxvii) Association Irrigants AISIP
cdlxxxviii) Alcin Mackenson	cdlxxxix) Association Irrigants AISIP
cdxc) Dodo Jean Antoine	cdxci) Association Irrigants AIPC
cdxcii) Clervil Wener	cdxciii) Association Irrigants AIPIRC
cdxciv) Carviel Chantale	cdxcv) Association Irrigants AISINP
cdxcvi) Jeune Menes	cdxcvii) K JBVRIJ
cdxcviii) Monchery Exavenus	cdxcix) Coordonnateur MCBV Baconnois /CASEC
d) Clezil SoINETTE	di) KJMCBV
dii) GESLER John	diii) Coordonnateur MCBV de Charlier/CASEC
div) Francois Fabienne	dv) KJBCRC
dvi) LEBLANC Evens	dvii) Coordonnateur MCBV Chanterelle /CASEC
dviii) DEST RAT Tessier	dix) Vice Coordonnateur MCBV Chanterelle
dx) JOSEPH Chadoine	dxii) Coordonnateur MCBV Jouvange/CASEC
dxii) PIERRE LOUIS Reynald	dxiii) Vice Coordonnateur MCBV Jouvange
dxiv) FABIEN Jean Julien	dxv) Vice Coordonnateur MCBV Plaine Abraham
dxvi) JEROME Jean Robert	dxvii) Vice Coordonnateur MCBV Diablé
dxviii) Destrat Roguy	dxix) KJMBV
dxx) Basquin Lucner	dxxi) Président MUSO Charlier
dxxii) Champagne Dieuseul	dxxiii) Président MUSO Chanterelle
dxxiv) Leblanc Ketly	dxxv) AVPC

dxxvi) Alcindor Julien

dxxvii) CPC

Atelier PPI-3 Région des Nippes

dxxviii) Nom /Prénom	dxxix) Fonction
dxxx) Michel Thomas	dxxxi) CPC
dxxxii) Cassant P Junior	dxxxiii) CPC
dxxxiv) Dessources Rulio	dxxxv) Mairie
dxxxvi) Guervil Wilfrid	dxxxvii) Vice Délégation
dxxxviii) Allen S HENRY	dxxxix) Consultant
dxl) Luc Saint Vil	dxli) Secrétariat consultant
dxlii) Sanon Jean Evens	dxliii) Secrétariat consultant
dxliv) Francette Calixte	dxlv) Secrétariat consultant

Atelier PPI-3 Région Goavienne

dxlvi) Nom /Prénom	dxlvii) Fonction
dxlviii) Martin Jean Louis	dxlix) Coordonnateur PPI-3
dl) Gallon Frantz	dli) Assistant technique en génie rural à la DIA
dlii) Ferdinand Thomas	dliii) MARNDR/DIA
dliv) Jean Baptiste Wilfrid	dlv) PPI-3
dlvi) Seraphin Francois	dlvii) BAC
dlviii) Lebrun Irvens	dlix) BAC
dlx) Juder Lapomarèle	dlxi) Directeur Bureau Agricole Communal de Nippes
dlxii) Sterlin Joseph Frénel	dlxiii) Directeur Bureau Agricole Communal de Miragoane
dlxiv) Toussaint Antoine	dlxv) Président AI du périmètre de Dlo Piti/Petit-Goave
dlxvi) François Renel	dlxvii) Président AI du périmètre de Fort-ROYAL /Petit-Goave
dlxviii) Pinchinat Maxau	dlxix) Président AI du périmètre de Fauché/Grand-Goave/ Maire
dlxx) Joseph Jean Frenel	dlxxi) Président AI du périmètre de Bécharde/Grand-Goave
dlxxii) Saint Paul Claude	dlxxiii) Association Irriguants AIO
dlxxiv) Mathurin Jean Wilfrid	dlxxv) Association Irriguants AIFA
dlxxvi) Sainteus Frantzy	dlxxvii) Association Irriguants AIB
dlxxviii) Augustin Dukerson	dlxxix) Association Irriguants AIFA
dlxxx) Renette Moselus	dlxxxi) Association Irriguants AID
dlxxxii) Jean Baptiste Sony	dlxxxiii) Association Irriguants AIFA
dlxxxiv) Cirolien Jean Erick	dlxxxv) Association Irriguants AIFA
dlxxxvi) Moline Deline	dlxxxvii) Association Irriguants AIBA
dlxxxviii) Daniel Francky	dlxxxix) Association Irriguants AIB
dxlc) Midy Helaude	dxlci) Association Irriguants AIB

dxcii) JOSEPH Chadoine	dxcii) Coordonnateur MCBV Jouvange/CASEC
dxciiv) PIERRE LOUIS Reynald	dxciiv) Vice Coordonnateur MCBV Jouvange
dxciiv) JOSEPH Jean Lauture	dxciiv) Coordonnateur MCBV Diablé/CASEC
dxciiviii) JEROME Jean Robert	dxciiv) Vice Coordonnateur MCBV Diablé
dc) DELICIEUX Wilnor	dc) Coordonnateur MCBV Fort-Royal/CASEC
dcii) DENIS Getho	dcii) Vice Coordonnateur MCBV Fort-Royal
dciv) DELICIEUX Wilnor	dcv) Coordonnateur MCBV Dlo Piti/CASEC
dcvi) PIERRE Maxo	dcvii) Vice Coordonnateur MCBV Dlo Piti
dcviii) MUSCADIN Goliath	dcix) Coordonnateur MCBV Becharde/CASEC
dcx) SAINTEUS Frantzy	dcxi) Vice Coordonnateur MCBV Becharde
dcxii) DESIR Berlande	dcxiii) Vice Coordonnateur MCBV Fauché
dcxiv) Desir Amos	dcxv) KJMBCRIDI
dcxvi) Belira Jean rené	dcxvii) KJMBCRIFI
dcxviii) Clairis Wisly	dcxix) KJMBCRIDI
dcxx) Saintime Rozselène	dcxxi) CASEC
dcxxii) Confident Jean Nader	dcxxiii) KJMBCRIDI

Atelier PPI-3 Région Goavienne

dcxxiv) Nom /Prénom	dcxxv) Fonction
dcxxvi) Maxo Fenel	dcxxvii) KJM BRDP
dcxxviii) Exavier Julio	dcxxix) KJM BRDP
dcxxx) Franck lin TISSOIT	dcxxxi) Président MUSO de FORT-ROYAL
dcxxxii) MIDY Helaude	dcxxxiii) Président MUSO BECHARDE
dcxxxiv) MAXIS Fenel	dcxxxv) Président MUSO Fauché
dcxxxvi) Sugrin Mimata	dcxxxvii) Vice Délégation
dcxxxviii) Allen S HENRY	dcxxxix) Consultant
dcxl) Luc Saint Vil	dcxli) Secrétariat consultant
dcxlii) France tte Calixte	dcxlili) Secrétariat consultant
dcxliv) Sanon Jean Evens	dcxlv) Secrétariat consultant